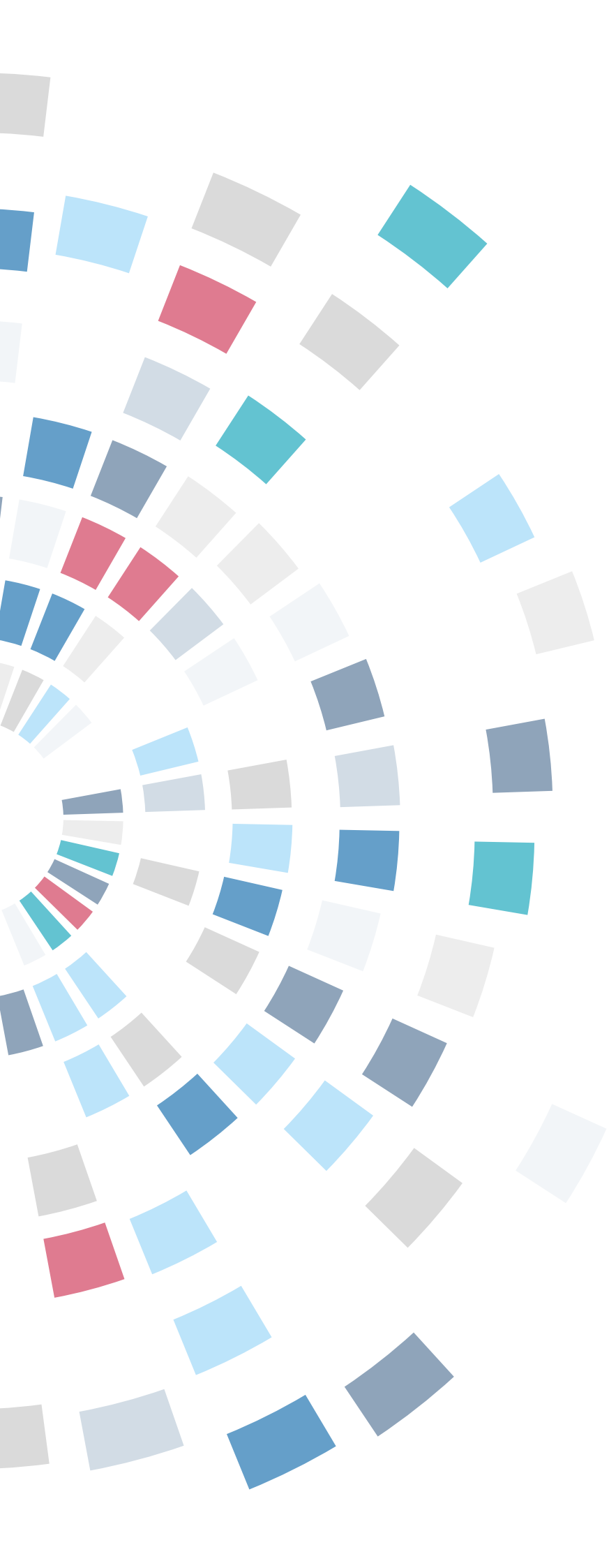




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

RETOUR SUR 2025	4
IDENTITÉ ET GOUVERNANCE	
Le territoire	7
Les compétences	8
Les élus	10
UN TERRITOIRE QUI MOBILISE SES RESSOURCES	
Ressources humaines	14
Secrétariat général	15
Finances	16
Commande publique	22
Politiques contractuelles	23
Communication	24
Ingénierie technique	25
UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS	
Petite enfance	32
Enfance	34
Jeunesse	36
CIAS - Action sociale	38
Ludothèque	40
Équipements sportifs	41
Culture	42
France services	43
UN TERRITOIRE EN TRANSITION	
Le Mois du développement durable	46
Transition énergétique	48
Habitat	50
Mobilité	52
Agriculture et alimentation	54
Déchets	56
UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT	
Forêt	60
Biodiversité	62
Tourisme	64
Assainissement	66
Eau potable	69
UN TERRITOIRE QUI ENTREPREND	
Communication	72
Animation et mise en réseau	73
Création d'entreprises et accompagnement local	74
Économie circulaire	75
Implantation et accompagnement de projets immobiliers	76
Extension et aménagement des zones d'activités	77
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AVEC SES COMMUNES	
Petites villes de demain	80
Service mutualisé d'Application du Droit des Sols	81
Secrétaire de mairie mutualisée	81
Mise en sécurité des bâtiments	82
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET INCLUSIF	
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée	86
Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage	88
Chantiers d'insertion	89
GLOSSAIRE	91

Conception et réalisation
Service Communication - Communauté de communes Cœur de Savoie

Crédits photographiques
Communauté de communes Cœur de Savoie, Jérôme Hugot,
Métropole Savoie : Yannick Siegel, Freepik / Magnific,
Office de Tourisme Cœur de Savoie

Impression
XXX exemplaires - 2025 - Imprimerie XXX

1



2



3



5



4

RETOURS SUR 2025

6



9



6 : Atelier graffiti sur le thème de la transition écologique par 6 jeunes du territoire sur la commune de La Chavanne // 7 : Challenge onCovoit' sur le secteur de Valgelon-La Rochette // 8 : Défi des écoliers mobilité // 9 : Fin des travaux de construction du Technicentre de Cœur de Savoie // 10 : Expérimentation exposition aux polluants



7



8



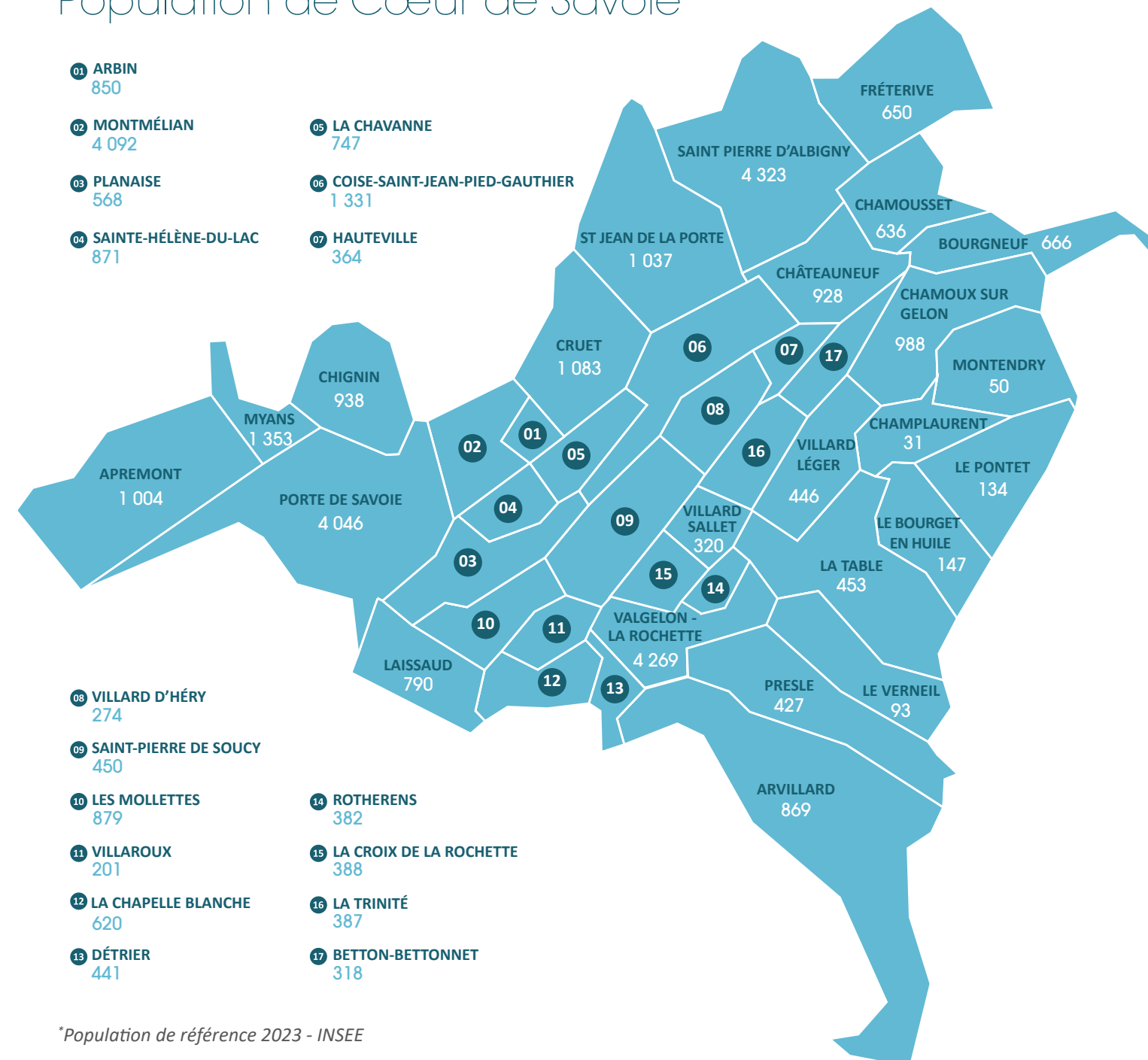
10

1 : Rendez-vous en Terres Bio à Cruet // 2 : Présence au premier salon de l'emploi territorial // 3 : Accueil de la caravane France Rénov' à Montmélian // 4 : Visite de terrain à Chignin avec les partenaires italiens du projet européen Climalab // 5 : Spectacle sur l'eau au Lac de Carouge //

IDENTITÉ ET GOUVERNANCE

IDENTITÉ

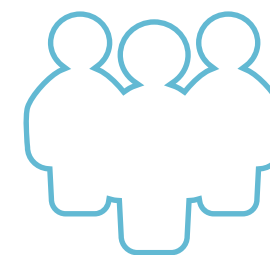
Population de Cœur de Savoie*



*Population de référence 2023 - INSEE



41
communes



38 856
habitants

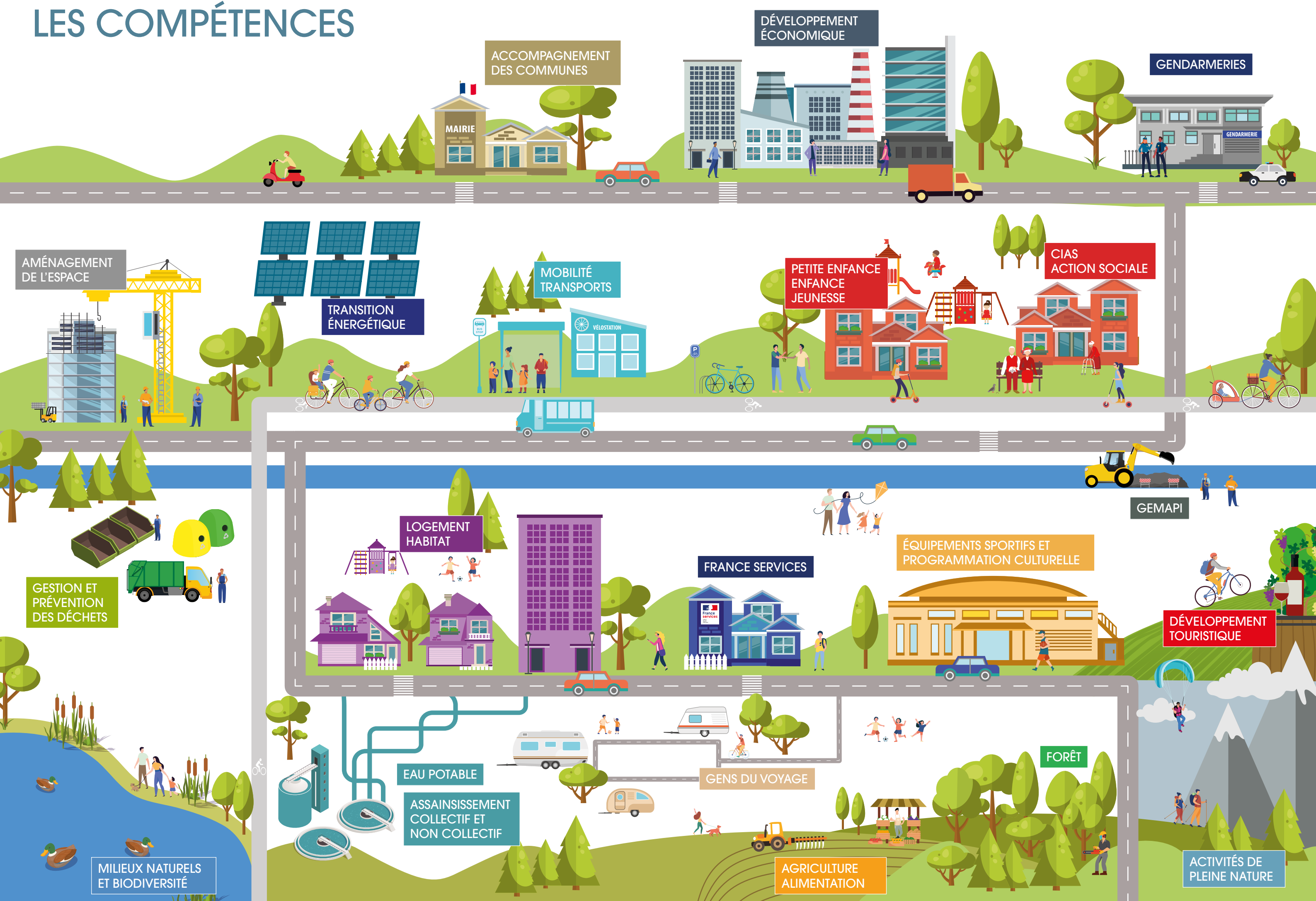


331
km²



117.4
habitants
par km²

LES COMPÉTENCES



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

au 31 décembre 2025



Présidente
BÉATRICE SANTAÏS
Maire de Montmélian

Les membres du Bureau



1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles
Maire de La Trinité



2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance
Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage
Adjoint au Maire de Saint-Pierre-d'Albigny



4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi
Maire de La Chapelle Blanche



5ème Vice-Président délégué à l'eau, à l'assainissement et aux déchets
Maire de Hauteville



6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse
Adjointe au Maire de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier



7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité
Maire de Porte-de-Savoie



8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires
Maire de Fréterive



9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité
Maire de Villard-d'Héry



10ème Vice-Président délégué aux finances
Adjoint au Maire de Valgelon - La Rochette

Les conseillers communautaires



APREMONT
Maire



ARBIN
Maire



ARVILLARD
Maire



BOURGNEUF
Maire



CHAMOUSSET
Maire



CHAMOUX-SUR-GELON
Adjointe



CHAMPLAURENT
Maire



CHÂTEAUNEUF
Maire



CHIGNIN
Maire



COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER
Maire



CRUET
Maire



DÉTRIER
Maire



LA CHAVANNE
Maire



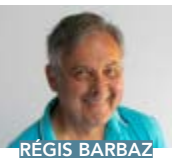
LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE
Maire



LA TABLE
Maire



LAISSAUD
Maire



LE BOURGET EN HUILE
Maire



LE PONTET
Maire



LE VERNEIL
Maire



LES MOLLETES
Maire



MONTENDRY
Maire



MONTMÉLIAN
Adjoint



MONTMÉLIAN
Adjoint



MONTMÉLIAN
Adjointe



MONTMÉLIAN
Adjoint



MONTMÉLIAN
Conseillère municipale



MYANS
Maire



MYANS
Adjointe



PLANAISE
Maire



PORTE-DE-SAVOIE
Adjoint



PORTE-DE-SAVOIE
Adjointe



PORTE-DE-SAVOIE
Adjoint



PORTE-DE-SAVOIE
Adjointe



PORTE-DE-SAVOIE
Conseiller municipal



PRESLE
Maire



ROTHERENS
Maire



SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE
Maire



SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC
Maire



SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Maire



SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Adjointe



SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Adjointe



SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Adjoint



SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
Conseillère municipale



SAINT-PIERRE-DE-SOUCY
Maire



VALGELON - LA ROCHETTE
Maire



VALGELON - LA ROCHETTE
Adjointe



VALGELON - LA ROCHETTE
Adjointe



VALGELON - LA ROCHETTE
Adjoint



VALGELON - LA ROCHETTE
Conseiller municipal



VILLARD-LÉGER
Maire



VILLARD-SALLET
Maire



VILLAROUX
Maire



UN TERRITOIRE QUI MOBILISE SES RESSOURCES

Ressources humaines

Secrétariat général

Finances

Commande publique

Politiques contractuelles

Communication

Ingénierie technique :

- Bâtiments
- Espaces verts
- Voiries
- Informatique

RESSOURCES HUMAINES

En 2025, le service des ressources humaines a poursuivi un double objectif stratégique : consolider les effectifs et renforcer l'attractivité de la collectivité, tout en accompagnant les agents dans un contexte d'évolution des organisations et de revalorisation des parcours professionnels.

Mise en place d'un diagnostic des risques psychosociaux (RPS)

En mars 2025, le Conseil communautaire Cœur de Savoie a validé la signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Savoie (CDG 73) afin de conduire un diagnostic des risques psychosociaux au sein de la collectivité.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire strict. Le diagnostic RPS constitue en effet une obligation pour les employeurs publics, visant à identifier les facteurs de risques psychosociaux présents dans les organisations et à mettre en œuvre des actions de prévention adaptées afin de préserver la santé et la sécurité des agents.

Un accompagnement méthodologique renforcé

Pour la réalisation de ce diagnostic, le CDG 73 a conduit des entretiens collectifs d'une durée moyenne de 3h30 par unité de travail, sur la base d'un échantillon représentatif de huit agents maximum, tirés au sort afin de limiter les biais de représentation.

Ces entretiens ont été animés par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée au diagnostic RPS, composée d'un conseiller de prévention, d'un psychologue du travail et d'un médecin du travail.

À partir des échanges recueillis sur le terrain, le CDG 73 rédige un diagnostic détaillé par unité de travail, mettant en évidence les points forts et les facteurs de risques psychosociaux, en s'appuyant sur le référentiel Afnor et élabore un tableau de synthèse des facteurs de risques assorti de préconisations opérationnelles.

Ces livrables font l'objet d'une relecture et d'un avis des responsables de services et de directions, afin d'assurer leur appropriation et leur pertinence au regard des réalités professionnelles.

Temps forts de la démarche :

- Validation politique et lancement du diagnostic des risques psychosociaux
- Réalisation des entretiens collectifs au sein des unités de travail
- Structuration d'un plan d'actions RPS, présenté en réunion de clôture devant le Comité de Pilotage (COPIL), puis au Comité Social Territorial (CST)
- Préparation de la réunion de restitution du diagnostic et du plan d'actions auprès des agents, programmée début 2026

2025 EN CHIFFRES

Communauté de communes :

224 agents permanents au 31/12/2025

208.96 équivalents temps plein (ETP)

119 saisonniers dont 30 jeunes en chantiers été 2025

7 alternants

4 mises en stage

9 titularisations

1 nomination par promotion interne

3 départs à la retraite

641 arrêtés établis

377 contrats établis

3 406 paies élaborées

362 formations accordées CNFPT

19 formations hors CNFPT

5 bilans de compétences accordés

7 séances de CST

2 séances de F3SCT

Centre intercommunal d'action sociale

43 agents permanents au 31/12/2025

39.19 équivalents temps plein (ETP)

2 titularisations

3 départs à la retraite

1 licenciement pour inaptitude physique

130 arrêtés établis

47 contrats établis

830 paies élaborées

45 formations accordées CNFPT

4 formations hors CNFPT

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ACCUEIL

Le Secrétariat Général est l'un des interlocuteurs privilégiés des élus, des mairies et des usagers via son adresse mail générique et son numéro de téléphone qui est celui du standard de la Communauté de communes.

Le secrétariat général a deux types de missions : celles liées à l'accueil au siège de la Communauté de communes avec la gestion du standard téléphonique et du courrier et celles à proprement parler d'un secrétariat général.

Concernant l'accueil en présentiel et téléphonique au siège, les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. L'agent d'accueil prend également en charge l'enregistrement et la diffusion du courrier postal et également celui reçu par mail via les services. Parmi ses autres tâches, figure la réservation des salles au siège et des véhicules disponibles pour les déplacements professionnels du personnel.

Sur l'année 2025, l'aménagement de l'accueil au siège a été revu dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment ; quelques points seront finalisés sur l'année 2026.

Les missions du secrétariat général sont réalisées par deux agents travaillant en binôme ce qui permet une continuité de service.

L'une des principales missions est la gestion et le suivi des actes administratifs de la Communauté de communes jusqu'à la diffusion de ceux-ci sur le site Internet de Cœur de Savoie. L'année 2025 est la 1ère année d'utilisation d'une nouvelle plateforme de diffusion des actes administratifs ; cet outil, accessible sur le site Internet, permet notamment

à nos usagers de faire une recherche par thème ou par mot clé. Sur l'année 2025, il faut compter plus de 210 délibérations, plus de 380 décisions prises par délégation du conseil communautaire à la Présidente et 60 décisions prises par le Bureau communautaire.

L'organisation des instances comme les Conseils communautaires, les Comités des Maires, les Bureaux communautaires, le Conseil d'Administration du CIAS mais aussi d'autres événements en soutien au service de communication, fait aussi partie des missions du secrétariat général. Les Conseils communautaires sont organisés dans différentes salles communales sur le territoire de Cœur de Savoie, les Comités des Maires sont organisés au siège, de même que les Bureaux.

Enfin, le secrétariat général a également en charge des missions d'assistance à la Présidence et à la direction générale. Il s'agit alors de planifier les réunions, traiter des courriers, gérer du classement, etc.

2025 EN CHIFFRES

7 Conseils communautaires

13 Comités des Maires

39 Bureaux communautaires



FINANCES

Comptes financiers uniques 2025

Les comptes financiers uniques 2025 ont été adoptés le 04 juin 2026

La Communauté de communes compte 1 budget principal et 7 budgets annexes. Le CIAS Cœur de Savoie compte 1 budget principal et 1 budget annexe. L'Office de tourisme compte 1 budget principal.

Budget principal	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	27 785 619.03	30 310 389.73	2 524 770.70	4 709 664.73	421 683	4 287 981.73	6 812 752.43
Investissement	10 442 534.27	7 429 751.95	- 3 012 782.32	38 705.85			- 2 974 076.47
Restes à réaliser	Dépenses 1 160 190.91	Recettes 1 393 974.59					233 783.68

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	4 072 459.43 €
Déficit d'investissement D 001	- 2 974 076.47 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	2 740 293.00 €

Budget ZAC	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	9 769 788.06	10 020 870.10	251 082.04	2 084 089.28		2 084 089.28	2 335 171.32
Investissement	9 514 320.26	9 256 565.29	- 257 754.97	- 1 368 598.93			- 1 626 353.90

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	2 335 171.32 €
Déficit d'investissement D 001	- 1 626 353.90 €

Budget assainissement	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	3 655 922.76	3 615 110.29	- 40 812.47	2 300 917.45	902 678	1 398 239.45	1 357 426.98
Investissement	4 524 381.01	3 554 219.87	- 970 161.14	270 017.77			- 700 143.37
Restes à réaliser	Dépenses 194 859.37	Recettes 678 099.07					483 239.70

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	1 140 522.89 €
Excédent d'investissement R 001	- 700 143.37 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	216 904.09 €

Budget déchets ménagers	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	4 874 667.01	5 621 950.22	747 283.21	353 765.14		353 765.14	1 101 048.35
Investissement	165 242.32	112 106.73	- 53 135.59	42 620.82			- 10 814.77
Restes à réaliser	Dépenses 3 080	Recettes 20 000					16 920

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	1 101 048.35 €
Excédent d'investissement R 001	- 10 814.77 €

Budget eau potable	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	637 908.30	767 128.18	129 219.88	157 305.48		157 305.48	286 525.36
Investissement	75 145.30	122 509.06	47 363.76	211 976.39			259 340.15
Restes à réaliser	Dépenses 16 960.20	Recettes 0					- 16 960.20

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	286 525.36 €
Excédent d'investissement R 001	259 340.15 €

Budget transport et mobilité	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	4 015 468.36	4 143 698.71	128 230.35	110 769.18		110 769.18	238 999.53
Investissement	85 910.72	77 983.63	- 7 927.09	48 354.94			40 427.85
Restes à réaliser	Dépenses 3 310.72	Recettes 0					- 3 310.72

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	238 999.53 €
Excédent d'investissement R 001	40 427.85 €

Budget GEMAPI	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	601 098.54	807 953	206 854.46	71 184.20		71 184.20	278 038.66

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	278 038.66 €
----------------------------------	--------------

Budget photovoltaïque	2025			2024	2025		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	83 885.92	99 860.74	15 974.82	96 753.25		96 753.25	112 728.07
Investissement	130 977.40	108 707.72	- 22 269.68	- 71 260.33			- 93 530.01
Restes à réaliser	Dépenses 24 643.66	Recettes 30 000					5 356.34

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Excédent de fonctionnement R 002	24 554.07 €
Excédent d'investissement R 001	- 93 530.01 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	88 174.00 €

CIAS Budget principal	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice 2025	Résultats reportés 2024	Résultats de clôture à affecter en 2026
Fonctionnement	896 061,50	917 419,91	21 358,41	-5 231,86	16 126,55
Investissement	34 110,59	7 765,94	-26 344,65	32 790,83	6 446,18
TOTAL	930 172,09	925 185,85	-4 986,24	27 558,97	22 572,73

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Résultat de fonctionnement reporté	16 126,55 €
Résultat d'investissement reporté	6 446,18 €

CIAS Budget annexe AD	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice 2025	Résultats reportés 2024	Résultats de clôture à affecter en 2026
Fonctionnement	1 243 808,56	1 278 311,54	34 502,98	1 189,80	35 692,78
Investissement	13 203,63	17 052,73	3 849,10	57 058,76	60 907,86
TOTAL	1 257 012,19	1 295 364,27	38 352,08	58 248,56	96 600,64

Affectations provisoires au Budget 2026 :

Résultat de fonctionnement reporté	35 692,78 €
Résultat d'investissement reporté	60 907,86 €

EPIC Office de tourisme	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice 2025	Résultats reportés 2024	Résultats de clôture à affecter en 2026
Fonctionnement	307 985,36	315 818,50	7 833,14	4 147,07	11 980,21
Investissement	12 270,71	18 460,81	6 190,10	19 268,34	25 458,44
TOTAL	320 256,07	334 279,31	14 023,24	23 415,41	37 438,65

Affectations provisoires au Budget 2026 :

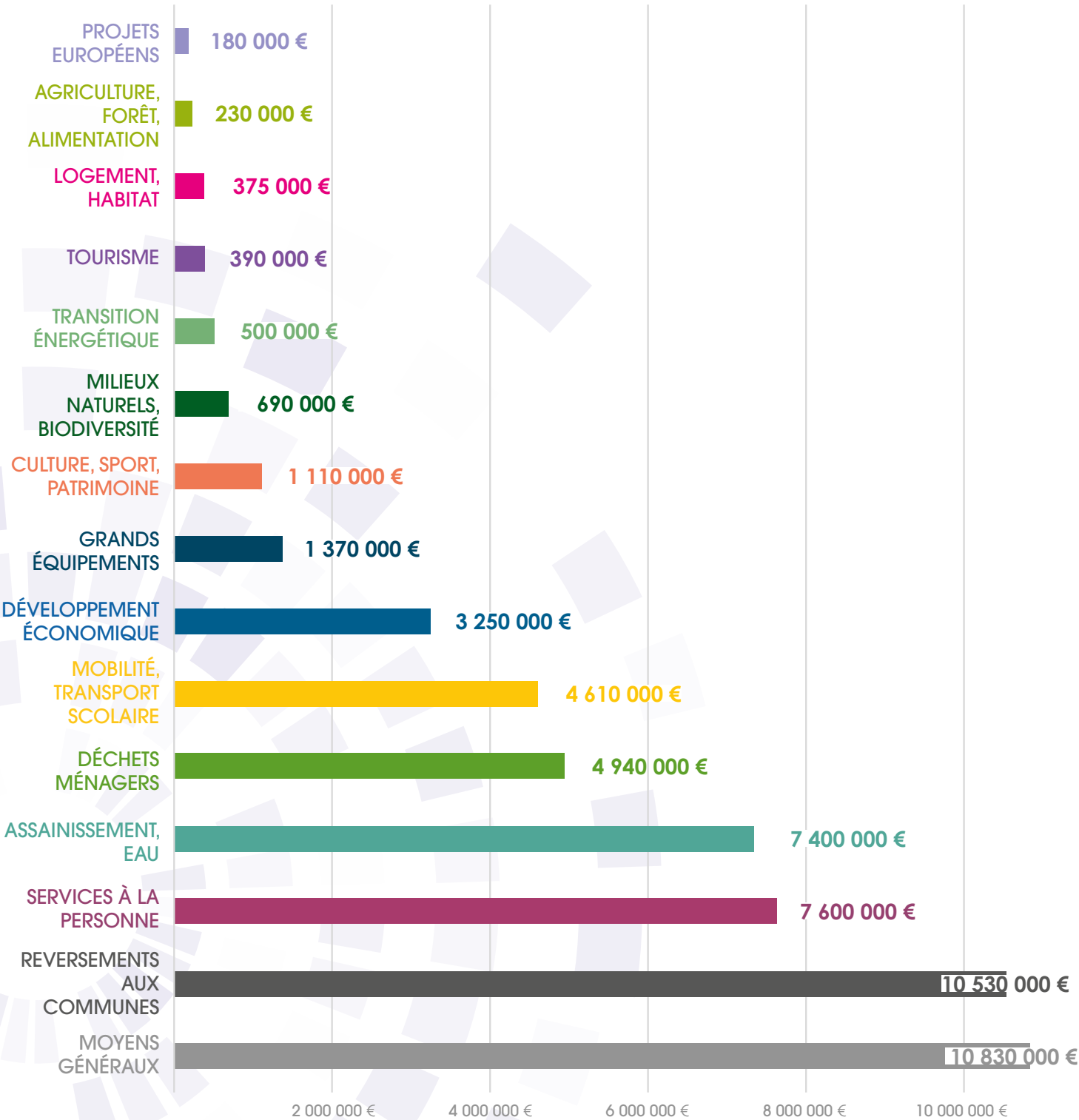
Résultat de fonctionnement reporté	11 980,21 €
Résultat d'investissement reporté	25 458,44 €

Budget global

54 000 000 € de budget global :

- 40 000 000 € consacrés au fonctionnement
- 14 000 000 € consacrés à l'investissement

Répartition des dépenses par thématique
(tous budgets confondus)



Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

Le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) fixé à 26,29 % s'applique uniformément depuis 2022 sur les 41 communes de la Communauté de communes. Il a été reconduit en 2025.

Taux des taxes ménages (inchangés en 2025)

- Taxe sur le foncier bâti : 3,26 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 15,41 %
- Taxe d'habitation résidences secondaires : 8,83 %

Taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

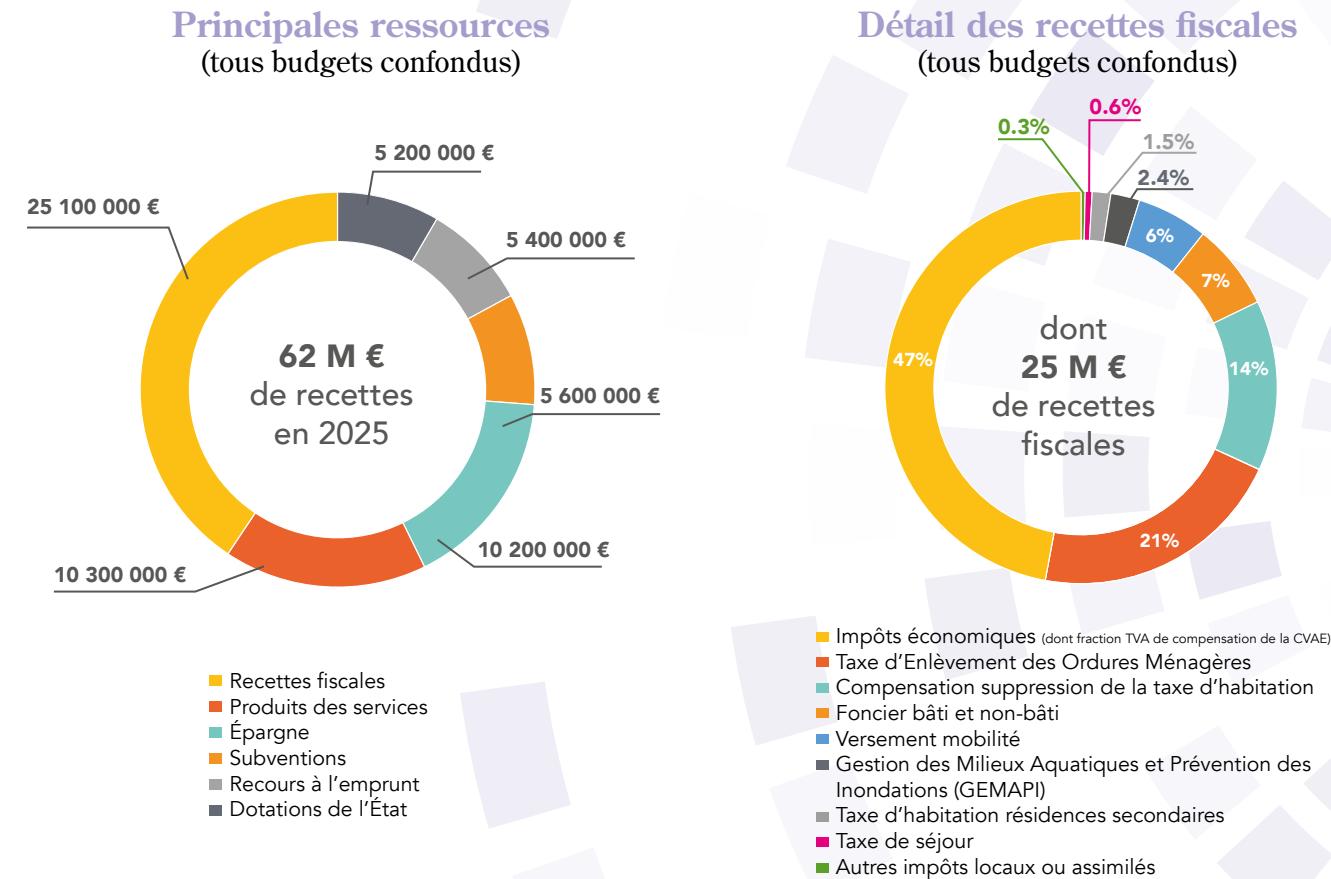
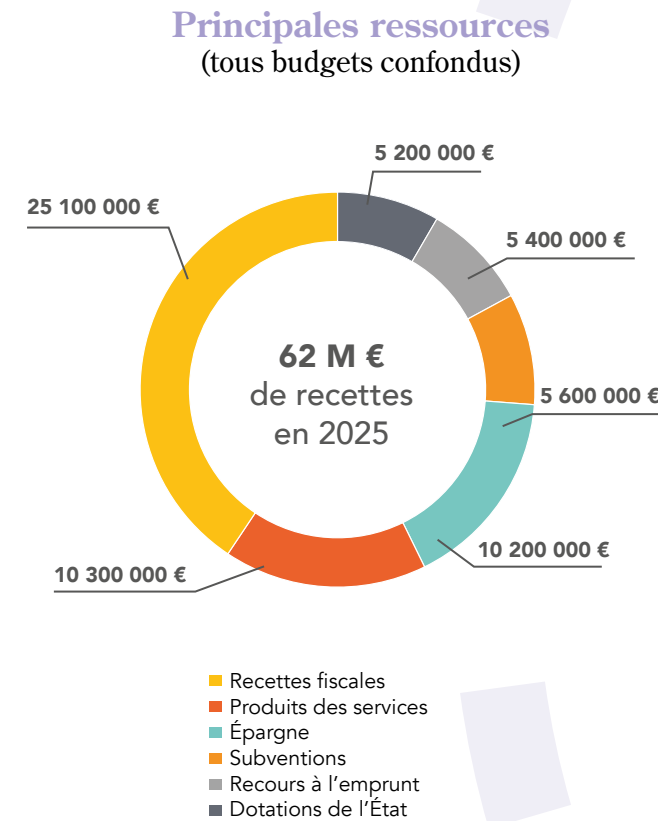
Les taux de la TEOM sont votés par la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Le territoire s'oriente vers une uniformisation du taux de TEOM :

- Pour les 14 communes des secteur de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre-d'Albigny :
Il n'y a plus lieu d'appliquer de zonage sur cette partie du territoire, étant entendu que l'ensemble des contribuables disposent aujourd'hui d'une solution de collecte (porte à porte ou point d'apport volontaire) proche de son domicile.
Aussi le taux de la zone 2 a été supprimé, et le taux en vigueur de 11,00 % a été appliqué uniformément sur l'ensemble des 14 communes.
- Pour les 29 communes des secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette :
Ces taux sont déterminés en fonction du besoin de financement du SIBRECSA. Le 14 novembre 2024, le Conseil communautaire s'est prononcé sur le principe de la dissolution du SIBRECSA au 31 décembre 2025.
Bien que les comptes aient été redressés en 2024, le Syndicat devait encore porter en 2025, des renouvellements ou des révisions de marché ainsi que la conclusion d'un protocole transactionnel dont l'issue inconnue fragilisait les résultats. Aussi, par prudence, le taux de TEOM n'a pas été diminué pour 2025 et il a été versé au SIBRECSA, une contribution à la même hauteur qu'en 2024.
Pour financer ce niveau de contribution au SIBRECSA, le taux de TEOM décidé en Conseil communautaire du 11 avril 2024, a été reconduit en 2025, soit un taux de 11,00%.

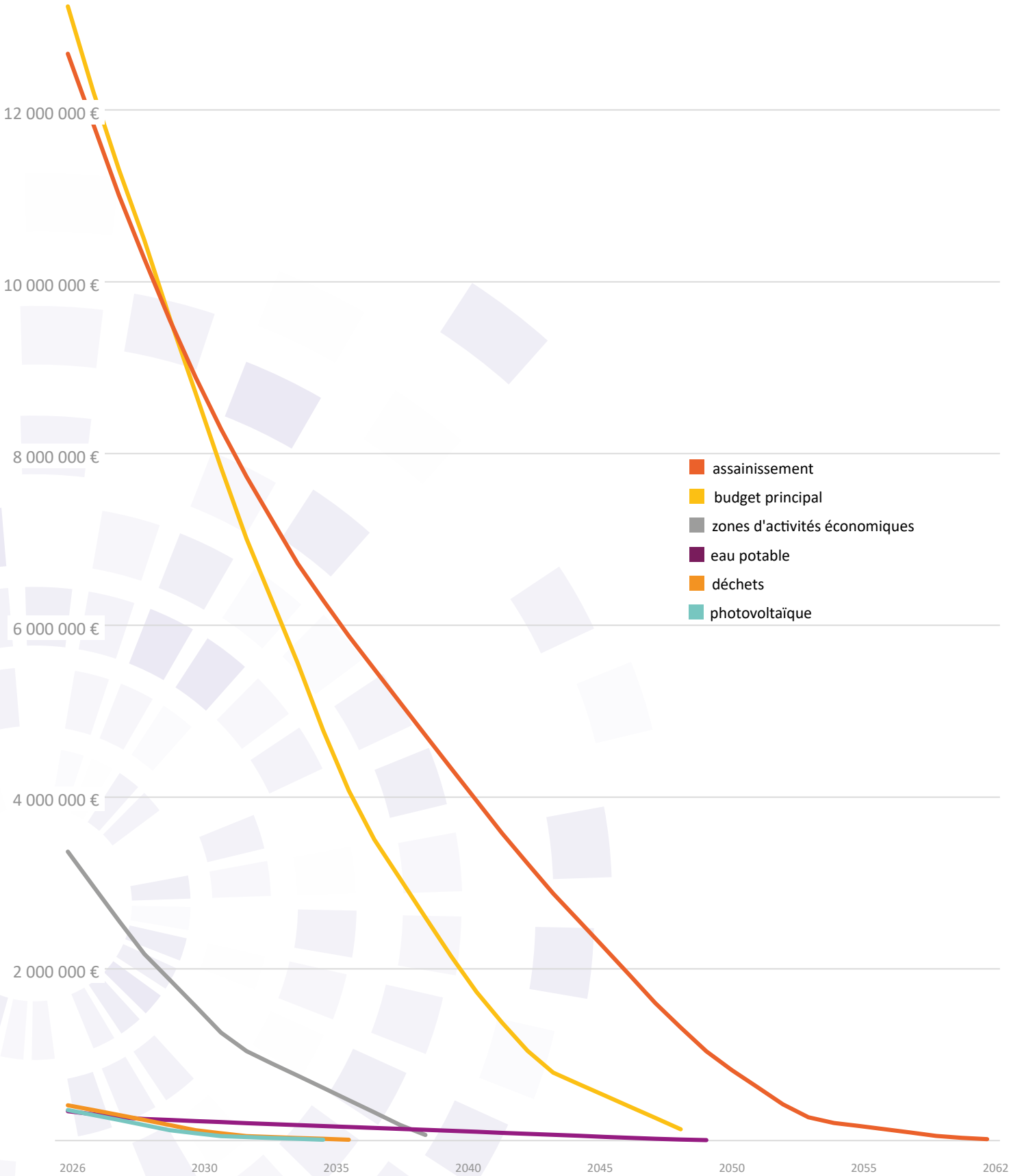
Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

Produit fiscal : 600 000 €



État de la dette

	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2025)	13 205 968 €	17 546 651.19 €
Dette en capital par habitant	329.40 €	437.68 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	3.6 ans	12.7 ans



COMMANDE PUBLIQUE

La mission du service est d'assurer la passation et l'exécution des contrats, dans le respect des principes et des règles du code de la commande publique. Il veille également aux bonnes pratiques d'achats responsables, c'est-à-dire à l'intégration de considérations sociales et environnementales dans les marchés publics.

Les nouveautés du service commande publique en 2025

La Communauté de communes a souscrit à des accords-cadres de la CANUT, une centrale d'achats spécialisée dans le numérique et le matériel informatique, notamment pour le renouvellement des contrats de télécommunications.

En quête de l'amélioration de ses procédures, le service s'est doté d'un logiciel de rédaction et de suivi des marchés publics (3P). Celui-ci permet un gain de temps, une sécurisation des procédures et un suivi plus abouti des marchés.

Renouvellement de marchés qui arrivaient à terme au cours de l'année 2025 :

- Entretien des sentiers de randonnée ;
- Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés ; (groupement de commandes)
- Exploitation des services de transport scolaire desservant les écoles primaires et les collèges (années 2025 – 2029) ;
- Prestation de service d'entretien ménager des locaux de Cœur de Savoie ;
- Prestations d'impression avec façonnage, conditionnement et livraison des supports de communication et documents de Cœur de Savoie (sans conception) ;
- Fournitures des titres restaurants des agents de la Communauté de communes et du CIAS ;
- Fourniture de services de télécommunication (fixe, mobile, données, secours), fibre noire, couverture Indoor, appareils mobiles et services associés ;

2025 EN CHIFFRES

35 marchés, dont 4 pour le CIAS et 3 procédures formalisées

22 procédures inférieures à 40 000 € HT, dont 1 pour le CIAS

4 groupements de commande

10 accords-cadres

58 entreprises titulaires de marchés

6 marchés subséquents passés via l'accord-cadre de travaux de VRD

En 2025, les marchés de services sont majoritaires, 29 marchés de services ont été passés, dont :

► 10 marchés de prestations intellectuelles :

Des études relatives à l'évolution de certains services publics de la communauté de communes :

- Schéma directeur d'alimentation en eau potable et réalisation du plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau ;
- Etude d'optimisation, d'uniformisation et d'organisation du service public de prévention et de gestion des déchets ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des délégations de services et contrats de prestations du service Assainissement ;
- Etude opérationnelle de constitution d'un réseau de transport public urbain sur le territoire de Cœur de Savoie ;
- Animation du Comité Local Installation Foncier (CLIF) Cœur de Savoie : Préserver le foncier agricole pour le projet alimentaire du territoire.

D'autres prestations ont pour objet la poursuite des objectifs du programme transfrontalier ALCOTRA :

- Accompagnement des entreprises de la filière bois pour développer le recours au bois local (Projet E-CHANGE) ;
- Accompagnement des entreprises souhaitant s'engager dans une démarche d'économie circulaire (Projet E-CHANGE).

► 4 marchés de maîtrise d'œuvre (MOE) relatives à des projets divers

- MOE pour la requalification de l'avenue Paul Louis Merlin à Montmélian (en groupement de commande avec la Commune) ;
- MOE pour la rénovation du bâtiment Vénus à Alpespace
- MOE pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées traversant la commune de Chapareillan
- MOE pour la rénovation de la partie « extrésorerie » du siège administratif en vue de l'installation d'une France Services.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le rôle du service politiques contractuelles est de mobiliser des subventions pour l'ensemble des services de la collectivité : mobilité, transition énergétique, forêt, alimentation, habitat, économie, jeunesse... Cela permet à la collectivité de soutenir davantage de projets, qui bénéficient aux habitants du territoire.

Une nouvelle organisation

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation du service.

Précédemment, l'agent en poste était chargé d'animer le dispositif transfrontalier ALCOTRA. A partir de 2025, ses missions se sont élargies et il a désormais à sa charge le suivi de dispositifs de financement variés portés par l'État, la Région, ou le Département, tout en continuant à suivre les dossiers de subventions européens.

Ce travail de suivi diversifié mené en lien avec les services, permet d'accompagner le développement de plusieurs typologies de projets ; événements ponctuels, petits investissements, investissements importants. Ainsi, davantage de projets peuvent bénéficier de subventions, qu'ils soient ponctuels ou qu'ils se déroulent sur plusieurs années, peu coûteux ou de grande ampleur.

Quelques exemples de projets qui ont bénéficié de subventions en 2025

- Les Forestivités,
- Animations scolaires «Du champ à l'assiette»,
- Spectacle musical «Chansons sur un plateau»,
- Accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique,
- Dispositif de gratification au covoiturage en lien avec le Département, Grand Chambéry et Grand Lac,
- Rénovation de l'éclairage public sur les zones d'activités,
- Soutien aux communes pour le développement de projets photovoltaïques,
- Accompagnement des personnes durablement éloignées de l'emploi dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée,
- Rénovation énergétique du siège administratif de la Communauté de communes.



Rénovation énergétique du siège administratif

SUBVENTIONS PERÇUES EN 2025

Europe : 445 000 € (4 dossiers)

État : 832 000 € (10 dossiers)

Région : 113 000 € (2 dossiers)

Département : 475 000 € (11 dossiers)

Partenaires locaux : 347 000 € (5 dossiers)

TEMPS FORTS

Évènement de lancement des projets transfrontaliers DECID et ECHANGE, qui visent à accompagner les collectivités et les entreprises dans leur transition face au changement climatique.

Signature de l'avenant au Contrat Départemental de Cœur de Savoie, qui permet à ce dispositif de financement d'être cohérent avec les projets qui seront développés d'ici à l'été 2028 sur le territoire de Cœur de Savoie.

COMMUNICATION

Le service communication est chargé de mettre en œuvre des actions de communication externes permettant d'informer la population et de valoriser l'action publique sur le territoire et au delà. Il gère au quotidien tous les supports de communication de la collectivité. Le service assure également les missions liées à la communication interne à destination des agents.

Le service apporte son expertise aux directions et services de la collectivité en mettant en œuvre leurs actions de communication : accompagnement personnalisé et conseils, conception de documents, gestion des relations presse, organisation d'événements... Il veille ainsi à la cohérence et à la qualité des messages diffusés par l'ensemble de la structure.

En matière de communication numérique, le service assure la gestion et la mise à jour régulière du site Internet, garantissant ainsi une information fiable et actualisée pour les usagers. Il anime également les réseaux sociaux de la collectivité, notamment Facebook et LinkedIn, afin de renforcer la présence en ligne et de maintenir un lien de proximité avec les habitants et les partenaires institutionnels. Le service communication assure également la gestion de l'application Panneau Pocket qui est aussi utilisée par 37 communes du territoire.

La conception et la réalisation du magazine intercommunal constituent une mission centrale du service. Publié à raison de deux numéros par an, ce

support valorise les projets du territoire, les initiatives locales et la vie intercommunale auprès de tous les habitants. Il est imprimé à 20 000 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire par les communes.

Le service est également en charge de toute la partie «communication interne» qui joue un rôle fédérateur essentiel au sein de la Communauté de communes. Il pilote la réalisation de la gazette interne, support élaboré en collaboration avec des agents de la collectivité. Il organise également les événements de cohésion à destination des agents, parmi lesquels les vœux au personnel, la soirée festive annuelle (voir ci-dessous) et la journée d'accueil des nouveaux arrivants. Enfin, il assure l'élaboration de documents d'information à destination des agents ainsi que la mise à jour régulière de l'intranet, contribuant à fluidifier la circulation de l'information en interne.

En 2025, le service a également travaillé à la dotation d'une veste floquée aux couleurs de la collectivité pour tous les agents en activité.



TEMPS FORT

Soirée festive des agents

Le service communication a organisé la deuxième édition de la «soirée festive des agents» qui s'est déroulée à la salle des fêtes d'Apremont le vendredi 20 juin 2025. Le service avait concocté toute une série de jeux et de défis pour les 90 participants présents à cette occasion.

Convivialité et partage étaient au rendez-vous de cette deuxième édition réussie !!

2025 EN CHIFFRES

25 810 visiteurs sur le site internet
2 751 abonnés à la page Facebook (+9%)
279 456 vues des posts Facebook
2 573 abonnés à la page LinkedIn
50 097 impressions sur LinkedIn
1 118 followers sur Panneau Pocket
331 vestes fournies aux agents

INGÉNIERIE TECHNIQUE

Le service ingénierie technique assure la gestion, l'entretien et l'amélioration des équipements et des infrastructures de la Communauté de communes. À travers ses différentes missions, il contribue au bon fonctionnement des services publics, à la qualité du cadre de vie et au développement du territoire. Composé de 14 agents, le service regroupe plusieurs compétences complémentaires : la maintenance et l'entretien des bâtiments communautaires, la gestion et l'entretien des voiries et espaces paysagers en gestion communautaire, l'informatique ainsi que le suivi des opérations techniques et des aménagements du territoire.

Au quotidien, les agents interviennent sur l'ensemble

des sites et équipements communautaires afin d'assurer leur entretien, leur sécurité et leur adaptation aux besoins des services et des usagers.

Dans un contexte d'évolution des compétences et des projets d'aménagement du territoire, le service ingénierie technique est également amené à se renforcer, notamment par le recrutement à venir d'un technicien spécialisé en voirie et réseaux divers (VRD), afin d'accompagner les projets d'infrastructures et les opérations d'aménagement.

À travers l'ensemble de ces missions, les équipes du service ingénierie technique mettent leur expertise et leur engagement au service du territoire et de ses habitants.

Bâtiments - Maintenance

Déménagements et emménagements dans les locaux communautaires

L'année 2025 a été marquée par plusieurs opérations importantes de déménagement et d'emménagement de locaux, mobilisant fortement l'équipe maintenance. Ces interventions ont concerné plusieurs sites communautaires, notamment le siège administratif, le Technicentre, les locaux du Catinat et le site de stockage à l'Île Besson. Les agents ont assuré l'ensemble des opérations nécessaires : démontage et remontage de mobiliers, transfert de matériels et d'équipements, réorganisation des espaces de travail et adaptation des locaux.

Ces opérations ont permis d'accompagner la réorganisation de plusieurs services tout en optimisant l'utilisation des locaux communautaires.

Travaux de rénovation et d'amélioration des bâtiments

Plusieurs opérations de rénovation ont été réalisées afin d'améliorer les conditions d'utilisation et la performance des bâtiments communautaires.

Au siège administratif, des travaux de peinture ont été réalisés et l'éclairage a été modernisé avec la mise en place de dalles LED. Un système de contrôle d'accès a également été installé sur les portes principales afin de renforcer la sécurisation du bâtiment.

Au Catinat, des travaux de peinture et de remise en état des sols ont été réalisés dans les deux appartements loués par la Communauté de communes pour un usage de bureaux. Ces interventions ont été menées afin de remettre en état les logements à la fin du bail

des occupants.

Dans la pépinière d'entreprises du Héron, l'éclairage des ateliers et des bureaux a été modernisé par le passage en LED, permettant d'améliorer le confort d'utilisation tout en réduisant les consommations énergétiques.

Mise en place d'une borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en place sur le site de la Pyramide.

Ce projet a été réalisé intégralement en interne par l'équipe maintenance, qui a assuré l'ensemble des étapes de l'opération : achat du matériel, tirage du câble d'alimentation, préparation de l'installation et raccordement de la borne. Cette réalisation illustre le savoir-faire technique des agents et leur capacité à mener des travaux spécialisés en autonomie, tout en contribuant aux objectifs de transition énergétique de la collectivité.

Suivi de chantiers et sécurité des bâtiments

Le service maintenance bâtiments participe également au suivi de différents chantiers et interventions techniques sur les bâtiments communautaires. En 2025, plusieurs opérations ont été menées dans le domaine de la sécurité et de la conformité réglementaire, notamment concernant : les systèmes de sécurité incendie, les installations d'alarme, les portes automatiques, les contrôles réglementaires électriques. Ces actions permettent de garantir la sécurité des usagers et la conformité des bâtiments aux obligations réglementaires.

Bâtiments - Travaux

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de plusieurs opérations structurantes, notamment la rénovation du siège administratif, l'achèvement de la construction du Technicentre et des travaux visant à renforcer la protection de certains équipements face aux risques naturels.

Rénovation du Siège

La Communauté de Communes de Cœur de Savoie a poursuivi en 2025 les travaux de rénovation du siège, engagés à la fin de l'année 2024. Cette opération vise à améliorer les performances et le confort thermiques du bâtiment, à moderniser les installations techniques et à réorganiser certains espaces afin d'optimiser l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

Les travaux ont notamment porté sur l'amélioration de l'isolation du bâtiment, la modernisation du système de chauffage, la mise en conformité de certaines installations techniques ainsi que la réorganisation de l'espace d'accueil et du service des transports scolaires. Des panneaux photovoltaïques ont également été installés sur les toitures terrasses afin de favoriser l'autoconsommation énergétique du bâtiment. Ce chantier structurant pour la collectivité a été réceptionné en décembre 2025.

Construction du Technicentre

La construction du Technicentre communautaire à Montmélián, engagée en 2024, s'est poursuivie en 2025 avec l'achèvement des travaux et la réception du bâtiment en juin 2025. Ce nouvel équipement



permet de regrouper sur un même site, et à proximité du siège, les services du pôle environnement et ingénierie technique, notamment les activités liées à l'eau, à l'assainissement, aux déchets, aux bâtiments, à la voirie et aux espaces verts.

La réalisation de ce bâtiment permet d'améliorer les conditions de travail des agents, de mutualiser les moyens techniques et logistiques et d'optimiser l'organisation des services.

Protection contre les inondations - Salle polyvalente de Bourgneuf

Afin de renforcer la protection de certains équipements communautaires face aux risques d'inondation, la Communauté de Communes a procédé en 2025 à l'installation de batardeaux à la salle polyvalente de Bourgneuf. Ces dispositifs amovibles permettent de limiter les infiltrations d'eau dans le bâtiment en cas de montée des eaux du Petit Gelon et contribuent à préserver les équipements publics. Cette intervention s'inscrit dans une démarche de prévention et d'adaptation des infrastructures aux risques naturels.

2025 EN CHIFFRES

Maintenance

985 interventions techniques réalisées sur les bâtiments communautaires

301 heures consacrées aux **déménagements et emménagements** de locaux

270 interventions dans les équipements enfance-jeunesse

263 interventions pour le compte du pôle économique

130 installations et mises en place de salles pour l'accueil de réunions

5 sites équipés d'éclairage LED

Travaux

2 projets structurants livrés en 2025 :

- **1 rénovation énergétique majeure** : siège administratif
- **1 nouvel équipement** communautaire : Technicentre

1 bâtiment protégé contre les inondations

Espaces verts

Entretien courant

Le service espaces verts a assuré tout au long de l'année l'entretien régulier de plusieurs zones d'activités du territoire, des multi-accueils et des équipements sportifs : tonte des pelouses, débroussaillage, taille des haies et des massifs, élagage d'arbres, entretien des plantations, entretien des parkings...

Développement de pratiques écologiques : l'écopâturage

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'une expérimentation d'écopâturage sur le site d'Alpespace. Un troupeau de 31 brebis et 48 agneaux a permis d'assurer l'entretien de deux grands secteurs situés entre les entrepôts Jacquemmoz et Maximo ainsi qu'aux abords de Geodis.

Pendant plusieurs semaines, les animaux ont entretenu environ 12 000 m² d'espaces verts, permettant de limiter l'utilisation de matériel mécanique et de renforcer les actions engagées en matière de gestion différenciée et de démarche « zéro phyto ». Cette initiative a également permis aux équipes de se concentrer sur d'autres missions d'entretien sur le territoire.

Viabilisation hivernale

Le service espaces verts assure également la viabilisation hivernale de plusieurs sites communautaires afin de garantir la sécurité des usagers et la continuité des activités en période hivernale.

Les agents assurent le déneigement et le salage des voiries sur la ZAC Alpespace, sur l'aire de covoiturage de la Chavanne, ainsi que sur les accès et parkings des différents équipements communautaires. Ces interventions sont réalisées en fonction des conditions météorologiques et nécessitent une mobilisation rapide des équipes afin de maintenir des conditions de circulation sécurisées.

Appui aux services et interventions diverses

Au-delà de ses missions principales, le service espaces verts intervient régulièrement en appui des autres services. Les équipes peuvent ainsi être sollicitées pour l'installation de mobilier urbain, le déplacement de matériel, la mise en place d'équipements ou différentes interventions techniques.

Cette polyvalence permet de répondre rapidement aux besoins du territoire et constitue un soutien apprécié par les différents acteurs locaux.

2025 EN CHIFFRES

4 800 m² d'espaces verts entretenus autour des crèches

12 000 m² entretenus par écopâturage sur Alpespace

3 agents titulaires, accompagnés de **2 apprentis**

Renfort de saisonniers pendant 2,5 mois en période estivale



Voirie et réseaux divers

Création de la voie Darwin – Parc d’activités Alpespace

Dans le cadre de l’aménagement de l’extension du parc d’activités Alpespace, la Communauté de communes Cœur de Savoie a réalisé en 2025 les travaux de création de la voie Darwin – tranche 1, destinés à desservir de nouvelles parcelles économiques. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation des terrassements, la création des réseaux d’eau potable et d’assainissement, la gestion des eaux pluviales, l’installation des réseaux secs ainsi que l’aménagement des circulations et des accès aux futures parcelles. Cette opération a été réalisée dans le cadre de trois lots de travaux :

Lot n°1 – Terrassement et VRD : 255 549,08 € HT
Lot n°2 – Revêtement de surface : 189 322,10 € HT
Lot n°3 – Aménagements paysagers : 75 788,21 € HT

Le montant total de cette opération s’élève à 520 59,39 € HT. Les travaux de cette première tranche ont été réalisés au cours de l’année 2025 et réceptionnés à la fin de l’année.

La poursuite de ces aménagements sera réalisée en 2026 et 2027.

Travaux de reprise d’enrobés sur les zones d’activités

Afin de maintenir la qualité des voiries et d’améliorer les conditions de circulation sur les zones d’activités, la Communauté de Communes a réalisé en 2025 un programme de reprise d’enrobés sur plusieurs sites du territoire. Ces travaux ont notamment concerné les zones d’activités d’Alpespace, d’Arbin, du Héron (Rotherens et La Croix-de-la-Rochette), de Carouge à Saint-Pierre-d’Albigny, de Pont-Royal à Chamousset ainsi que de l’Île Besson à Porte-de-Savoie. Les interventions ont consisté en des reprises d’enrobé sur chaussée, des élargissements ponctuels de voirie, la reprise d’accotements et de marquages ainsi que l’aménagement de ralentisseurs afin d’améliorer la sécurité et le confort de circulation. Le montant total de ces opérations s’élève à 238 579,38 € HT. Les travaux ont été réalisés et réceptionnés à la fin de l’année 2025.

Création des accès et raccordements aux réseaux de parcelles – Alpespace

Dans le cadre de la commercialisation de nouvelles parcelles sur le parc d’activités Alpespace, des travaux ont été réalisés afin de créer les accès et raccorder aux réseaux humides trois parcelles situées voie Thomas Edison et voie Galilée. Les interventions ont consisté à réaliser les raccordements aux réseaux d’eau potable, d’assainissement et d’eaux pluviales,

à modifier les bordures pour créer les accès aux parcelles et à effectuer les reprises d’enrobé nécessaires. Ces travaux représentent un montant de 86 484,81 € HT. Ils ont été réalisés au cours de l’année 2025 et réceptionnés à la fin de l’année.

Viabilisation de la parcelle Rossimmo et aménagement du bassin incendie – Alpespace

La Communauté de Communes a également engagé en 2025 des travaux de viabilisation de la parcelle Rossimmo et d’aménagement des abords du bassin de défense incendie situé à proximité, entre la voie A. Bergès et la voie Copernic sur le parc d’activités Alpespace. Les travaux ont permis de réaménager les accès Nord et Sud à la parcelle, de reprendre les bordures et les enrobés, d’adapter les dispositifs de gestion des eaux pluviales et d’améliorer les conditions de circulation au carrefour situé face à l’entrée du site RTE. Les berges du bassin ont également été remises en forme et engazonnées. Le montant des travaux s’élève à 39 252,41 € HT. Les travaux ont été réalisés en 2025 et seront réceptionnés au début de l’année 2026.

2025 EN CHIFFRES

4 opérations de travaux réalisées sur les zones d'activités

885 000 € HT environ de travaux de voirie et réseaux

1 nouvelle voie structurante créée à Alpespace

Plusieurs zones d'activités entretenues et sécurisées

Informatique

Gestion et maintenance du parc informatique

En 2025, le service informatique a poursuivi ses missions de gestion et de maintenance du parc informatique de la collectivité. Cela comprend l’installation, la configuration et la maintenance des équipements utilisés par les agents, ainsi que l’assistance aux utilisateurs en cas de dysfonctionnement. Au total, 811 tickets d’interventions informatiques ont été traités et clôturés au cours de l’année, témoignant de l’activité importante liée au support technique des services. Dans le cadre du renouvellement du matériel informatique, 23 ordinateurs portables ont été remplacés, dont 21 équipements neufs et 2 ordinateurs reconditionnés, permettant d’améliorer les performances et la fiabilité du parc informatique.

Aménagement numérique du Technicentre

L’année 2025 a également été marquée par l’accompagnement informatique du regroupement des services du Pôle Ingénierie technique et environnement, et de leur emménagement au Technicentre. Plusieurs interventions techniques ont été réalisées afin d’assurer le bon fonctionnement des infrastructures numériques du site. Ces travaux ont notamment consisté à mettre en place une liaison fibre optique directe avec le siège, à installer et paramétrer trois switches réseau ainsi que trois bornes Wi-Fi, et à procéder au paramétrage et au déménagement des photocopieurs et des équipements informatiques des agents.

Renforcement de la sécurité et de la sauvegarde des données

Afin de sécuriser les données de la collectivité et d’anticiper l’évolution des besoins de stockage, deux nouveaux serveurs de sauvegarde (NAS) ont été installés. Ces équipements permettent d’améliorer la sauvegarde des données et des boîtes e-mail, tout en offrant une capacité de stockage plus importante que l’ancien système mis en place en 2018. L’ancien serveur de sauvegarde sera quant à lui réutilisé pour des sauvegardes mensuelles déconnectées, renforçant ainsi la stratégie de sécurisation des

données. Préparation du nouveau marché de téléphonie et d’internet

En fin d’année 2025, le service informatique a engagé la préparation du renouvellement du marché de téléphonie fixe, mobile et des connexions internet. Le choix a été fait d’adhérer au groupement d’achat porté par la CANUT, permettant de réduire les coûts de fonctionnement tout en améliorant la qualité des services. Cette évolution s’accompagnera notamment du déploiement progressif de la fibre optique sur les sites extérieurs, afin d’améliorer les conditions de travail des agents et les performances des outils numériques.

Gestion des contrôles d’accès

Le service informatique assure également le paramétrage et la gestion des systèmes de contrôle d’accès sur certains bâtiments communautaires. En 2025, de nouveaux dispositifs ont été installés sur les sites du Siège, du Technicentre et de la Pyramide. L’uniformisation des systèmes permet aux agents d’utiliser un badge unique pour plusieurs sites, facilitant ainsi les accès tout en améliorant la gestion et le suivi des équipements.

Gestion du système de vidéoprotection d’Alpespace

Le service informatique assure également la gestion technique du système de vidéoprotection du parc d’activités Alpespace. Cette mission comprend la maintenance des caméras et des équipements associés ainsi que la gestion et la conservation des enregistrements. Le service est également chargé d’extraire les images lorsque celles-ci font l’objet de réquisitions de la Gendarmerie, dans le cadre d’enquêtes ou d’investigations.

2025 EN CHIFFRES

811 tickets d'interventions informatiques traités

23 ordinateurs portables renouvelés

3 switches réseau installés

3 bornes Wi-Fi déployées au Technicentre

2 serveurs de sauvegarde (NAS) installés

1 technicien informaticien



UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Petite enfance

Enfance

Jeunesse

CIAS - Action sociale

Ludothèque

Équipements sportifs

Culture

France services

Afin de répondre à l'évolution des structures familiales et des besoins des habitants, la Communauté de communes Cœur de Savoie propose une offre de services adaptée et cohérente aux habitants, de la naissance à la fin de vie. Cette offre s'inscrit notamment dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), engagement politique et stratégique contractualisé entre la CAF de la Savoie, les collectivités et les partenaires locaux. La CTG est la feuille de route pour la mise en œuvre des politiques et actions dans les champs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique... ajustées aux enjeux du territoire Cœur de Savoie et à la diversité des besoins sociaux des habitants. L'année 2025 a été marquée par l'évaluation de la première CTG 2022-2025 et l'élaboration de la nouvelle CTG pour la période 2026-2030, en lien avec les acteurs du territoire.

PETITE ENFANCE

Le service petite enfance s'articule autour de missions fondatrices : définir une politique petite enfance de qualité pour les jeunes enfants, orienter les familles en recherche de mode d'accueil et les soutenir dans leur parentalité, gérer les 6 crèches intercommunales et soutenir les professionnels de la petite enfance de notre territoire (accueil collectif et accueil individuel).

Autorité organisatrice

La compétence petite enfance a évolué depuis le 1er janvier 2025. En effet, Cœur de Savoie est devenue « Autorité organisatrice de la petite enfance » et ce, suite à une réforme nationale. A ce titre, Cœur de Savoie exerce 4 compétences obligatoires :

- recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles en termes de services aux familles, et les modes d'accueil disponibles sur le territoire
- informer et accompagner les familles des enfants de moins de 3 ans et les futurs parents
- planifier, au regard du recensement de ces besoins, le développement des modes d'accueil
- soutenir la qualité des modes d'accueil.

Cette prise de compétence se traduit, entre autres, par la mise en place du Service Public de la Petite Enfance. Le travail a démarré en septembre 2025 par la réalisation d'un diagnostic territorial. A cette occasion et afin de recueillir la parole des habitants, une enquête aux familles a été diffusée. 758 familles, soit 4 familles sur 10, ont répondu permettant ainsi d'obtenir un panel de réponses significatif.

Les avis des familles ont été intégrés dans le diagnostic et pris en compte dans le schéma petite enfance en cours de finalisation.

Les Relais Petite Enfance

Les Relais Petite enfance, au nombre de 5 sur notre territoire, sont les portes d'entrée pour toutes les familles du territoire en recherche d'un mode d'accueil pour son jeune enfant. Leur connaissance de l'accueil individuel et le travail en réseau réalisé avec les accueils collectifs permettent une orientation fine des familles. Tout au long de l'année 2025, des temps de coordination réguliers ont été réalisés pour étayer le travail en réseau, avec toujours l'objectif de soutenir au mieux les familles de notre territoire.

Les métiers de la petite enfance

Les métiers de la petite enfance connaissent depuis quelques années des difficultés de recrutement. Le service petite enfance, composé de 60 agents, expérimente des leviers d'attractivité pour contribuer au bien-être de ses agents et favoriser les nouvelles embauches. Ainsi, en 2025, nous avons expérimenté la semaine de 4 jours de travail pour les équipes de deux crèches. Nous contribuons à la formation des jeunes professionnels, avec la signature de 2 contrats d'apprentissage et notre participation régulière à des forums des métiers.



La Grande Lessive en mars 2025

TEMPS FORTS

Action culturelle « La Grande lessive »

En mars 2025 et à l'occasion de l'action nationale « La Grande Lessive », la crèche Pomme de Reinette et le Relais Petite enfance de Montmélian ont organisé un événement artistique éphémère. Les petits comme les grands étaient invités à ajouter leur œuvre au grand étendage de la journée. Ces événements culturels permettent à de nombreux partenaires de se rencontrer : assistantes maternelles, médiathèques, écoles, services périscolaires, EHPAD, crèches, espaces jeunes et accueils de loisirs.

Défi écran

Un défi écran a été proposé aux familles de notre territoire durant le mois de novembre. 20 familles, avec des enfants de moins de 4 ans, ont joué le jeu du défi collectif et se sont engagées sur un programme d'activités partagées avec les enfants et des temps d'échanges entre parents, à l'occasion de 3 soirées. A l'occasion d'un parcours en draisienne ou d'une chasse au trésor au lac de Carouge, nous avons invité les familles à questionner la place des écrans dans leur quotidien. Cela a donné lieu à des échanges et des réflexions de qualité. Un défi pour expérimenter ensemble !

2025 EN CHIFFRES

GESTION DIRECTE Communauté de communes Cœur de Savoie

5 multi-accueils (99 places) et une halte-garderie (15 places)

231 enfants accueillis au sein des crèches - Dont 42 enfants accueillis à la halte-garderie

Rentrée de septembre 2025 : 53 nouveaux enfants accueillis

4 Relais Petite Enfance : 524 familles reçues

185 assistantes maternelles agréées

2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

Budget du service

Coût global du service (gestion directe et subventions) : 3 216 444 €

Répartition du coût financier : 45% partenaires financiers, 11% familles, 44% Cœur de Savoie

GESTION ASSOCIATIVE soutenue financièrement par la Communauté de communes

2 multi-accueils gérés par le Petit Poucet (41 places)

105 enfants accueillis par le Petit Poucet

2 Lieux d'Accueils Enfants Parents : 1 géré par la Partageraie et 1 géré par La Petite Maison

1 Relais Petite enfance géré par la Partageraie (87 familles reçues et 31 assistantes maternelles agréées)

ENFANCE

La Communauté de communes Cœur de Savoie exerce la compétence enfance sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, elle coordonne en direct, ou par délégation à des associations, les différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) présents sur le territoire à Chamoux-sur-Gelon, Valgelon-La Rochette, Montmélian, Porte-de-Savoie et Saint-Pierre-d'Albigny.

Le projet éducatif de la Communauté de communes Cœur de Savoie s'inscrit dans le cadre du vivre ensemble et d'une équité du service public rendu à la population. La collectivité défend les grands principes suivants : la laïcité, la citoyenneté, l'égalité, le développement et la création de lien.

Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires enfance sont ouverts aux enfants âgés de 3 à 11 ans, et fonctionnent uniquement les mercredis en semaines scolaires et durant différentes périodes de vacances scolaires.

Augmenter les capacités d'accueil

La politique enfance poursuit sa volonté d'apporter une réponse aux besoins croissants des familles par l'augmentation des capacités d'accueils au sein des ALSH en fonction des besoins, mais également par la mise en œuvre de projets visant à améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

Ainsi en 2025, l'augmentation des capacités d'accueil de 8 places sur l'ALSH des Marches a permis de répondre aux demandes pour les enfants de 3 à 6 ans. Le travail en réseau et la mise en place d'actions transversales entre les ALSH, les partenaires et avec les différents services de la Communauté de communes apportent une vraie plus-value qualitative et éducative dans les projets menés.

L'évolution du règlement intérieur, notamment concernant les modalités d'annulation a eu l'impact escompté sur la gestion des listes d'attentes. En effet, celles-ci se sont considérablement réduites permettant ainsi d'apporter davantage de réponses positives aux demandes des familles.

Accueillir les enfants avec des besoins spécifiques

Des difficultés existent toujours dans l'accueil des

enfants à besoins spécifiques. Malgré l'engagement de la Communauté de communes dans la prise en compte de l'accueil de ces enfants (mise en place d'espace Snoezelen, renfort des équipes sur certaines périodes, échanges avec les familles pour adapter les modalités d'accueil...) certaines situations restent délicates.

Des équipes formées et compétentes

Un accompagnement des équipes tout au long de l'année est mis en place par l'organisation de réunions régulières et la participation à différentes formations permettant de renforcer les compétences.

Par ailleurs, des temps d'analyse de la pratique au sein de chaque ALSH ont démarré en septembre 2025 afin d'aider les équipes à :

- réfléchir aux difficultés et/ou interrogations rencontrées dans la pratique quotidienne de l'accueil des enfants (relation parents / professionnels, relation enfants / professionnels, relation inter-professionnels) ;
- travailler autour des valeurs et convictions personnelles dans un but partagé autour du projet de vie d'établissement ;
- garantir la qualité d'accueil de chaque enfant en fonction de son histoire familiale (maintenir la réflexion sur la thématique de la « Bientraitance » institutionnelle et soutenir les professionnels dans leur travail au quotidien, en contact avec les enfants et les parents).

L'aboutissement de la phase de projet liée à la construction d'un pôle enfance à Valgelon-La Rochette et le lancement des marchés publics afférents fixent une nouvelle étape dans la réalisation du bâtiment. Le démarrage des travaux aura lieu au printemps 2026 pour s'achever à l'été 2027.

TEMPS FORTS

Plusieurs actions en partenariat avec les différents services de la Communauté de communes ont été mises en place (Forestivités, animations biodiversité, projets intergénérationnels avec les personnes âgées...) et notamment **l'organisation d'un séjour itinérant vélo.**

A l'été 2025, les accueils de loisirs de Cœur de Savoie ont permis à 21 enfants de 9 à 11 ans de découvrir - ou redécouvrir pour certains - l'itinérance à vélo sur 4 jours.

Au départ depuis Valgelon-La Rochette, le peloton a pris la direction de Saint-Pierre-d'Albigny en passant par Chamoux-sur-Gelon. Les enfants ont installé leur tente au camp de base pour deux

nuits à Saint-Pierre-d'Albigny.

Les enfants sont partis le lendemain en direction de Fréterive, toujours à vélo, pour des activités variées une fois sur place, dont la visite de la Cascade des vignes. De retour le troisième jour au centre de loisirs de Montmélian, après avoir parcouru 50 km depuis le début du séjour et s'être rafraîchis au lac de Carouge en guise de dernière étape, le peloton a été accueilli par les parents avec de vifs applaudissements et une grande allée d'honneur. Les organisateurs avaient même concocté le visionnage d'un film réalisé pendant le séjour, retraçant ainsi cette belle expérience collective.



Séjour itinérance à vélo pour 21 enfants des accueils de loisirs de Cœur de Savoie

2025 EN CHIFFRES

4 centres de loisirs extrascolaires

1 926 enfants différents accueillis dans les ALSH (1 738 en 2024)

Une fréquentation stable avec **27 102 journées d'activités** (27 196 en 2024)

Budget du service :

Coût global : 1 454 619 €

Financement :

- Cœur de Savoie : 52 %
- Familles : 30 %
- Partenaires financiers : 18 %

JEUNESSE

Le service jeunesse a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours de vie. Pour cela, il organise des activités et des séjours, accompagne des projets jeunes et met en place un certain nombre de dispositifs et d'actions favorisant leur émancipation, leur épanouissement ainsi que leur insertion professionnelle et sociale.

L'année 2025 fut dense, avec la création d'un événement dédié aux jeunes du territoire « Le rendez-vous des bons plans jeunesse », le lancement d'une 6ème semaine de chantiers jeunes, la mise en place de l'ouverture systématique des trois espaces jeunes les mercredis, et des accompagnements de projets d'envergure. Le 16 décembre, une présentation du projet de territoire jeunesse a été faite aux élus, financeurs et partenaires, dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse, avec la validation de son bilan et de ses perspectives.

Un projet collectif et créatif

Le projet «Graffons V'air» est né de l'initiative d'un groupe de 7 collégiens de Chamoux-sur-Gelon désireux de créer un graff afin de sensibiliser la population à la préservation de la faune et de la flore locales, et à la pratique de sports de plein air. Accompagnés par les animatrices de l'espace jeunes et en collaboration avec l'artiste Lalunart, ils ont réalisé ce graff sur des plaques de bois en forme de montagne, qui a ensuite été installé sur le mur de l'association de parapente « Les pieds tendres ». Soutenu par le Département de la Savoie et la commune de Chamoux-sur-Gelon, ce projet a également bénéficié d'une aide financière dans le cadre du budget participatif de Cœur de Savoie.

Une ouverture à l'international

Le budget participatif a également permis de soutenir le projet « Namaskar », initié par 5 jeunes adultes partis au Népal, pour transmettre à la population locale des

techniques de revalorisation des déchets plastiques. Afin de sensibiliser les jeunes à leur démarche et les motiver à aller au bout de leurs rêves, ils ont ensuite sillonné le territoire pour présenter leur projet dans les établissements scolaires et présenter un court-métrage.

Au service de la collectivité

Les chantiers jeunes continuent d'attirer toujours plus de participants. Afin de répondre aux besoins croissants sur le territoire, la Communauté de communes a souhaité proposer 6 semaines de chantiers au lieu de 5 habituellement. Ces chantiers sont généralement l'occasion d'une première expérience professionnelle, et permettent aux jeunes de participer à des ateliers de rédaction de CV et de mises en situation de recrutement.

Des espaces jeunes dynamiques

Comme chaque année, les espaces jeunes ont répondu présents à la Fête du jeu de Valgelon-La Rochette en tenant un stand pour financer les différents projets en cours. La nouveauté de cette année, était la mise en place d'un espace rétro gaming, qui a favorisé l'implication des jeunes au sein de cet événement.

Par ailleurs, l'espace jeunes de Montmélian a accompagné un groupe de sept adolescents, dans la création d'un jeu de rôle grandeur nature intitulé « Le loup garou de Carouge ». Pour le mettre en œuvre, ils ont obtenu une subvention de 1 500 € de la MSA dans le cadre de l'appel à projet « Dynamise ton territoire ». Les jeunes ont également pu compter

sur plusieurs partenariats : la Compagnie médiévale La Lyre, qui les a aidés dans la construction de la mécanique du jeu et la location de tentes médiévales ainsi que le musée Savoisien, pour le prêt de matériel et la mise à disposition d'animateurs. Ce jeu, qui s'est déroulé le samedi 11 octobre, au lac de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny, a réuni une soixantaine de participants tout public. Ce fut un véritable succès, qui a ouvert la voie à d'autres idées pour ce groupe.

L'Info Jeunes poursuit l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement sur le territoire

Parmi eux, des ateliers de prévention au collège menés avec les espaces jeunes sur les thématiques du harcèlement, de la sexualité, des écrans et du numérique permettent de sensibiliser les jeunes aux enjeux actuels de la société, et de leur donner des clés pour bien vivre ensemble, en harmonie, et en acceptant les différences.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'une convention a été passée entre l'espace jeunes de Chamoux et l'Institut Médico-Éducatif de Saint-Réal, afin de formaliser et systématiser une collaboration. L'idée principale est d'organiser, à chaque période de vacances, au moins une journée d'activités commune entre les deux structures, ainsi qu'avec l'espace jeunes de La Rochette, pour que les jeunes apprennent à se connaître. Cette année, la rencontre s'est tenue pendant les vacances de printemps à l'IME. Le matin, l'ensemble des jeunes étaient accueillis sur la thématique de découverte d'un pays (Italie, Canada, ou Japon par exemple) autour d'activités manuelles ou de cuisine. L'après-midi était plutôt consacré à des activités sportives. Ce format est très apprécié par les jeunes, qui reviennent régulièrement.

2025 EN CHIFFRES

Le service jeunesse : **9 agents** dans **3 espaces jeunes** gérés en direct à Chamoux-sur-Gelon, Valgelon-la-Rochette et Montmélian et **un Info Jeunes** à Montmélian.

- **Espace Jeunes La Rochette :**
105 jours d'ouverture, 500 inscriptions, 182 jeunes différents accueillis
- **Espace Jeunes Chamoux-sur-Gelon :**
137 jours d'ouverture, 360 inscriptions, 120 jeunes différents accueillis
- **Espace Jeunes à Montmélian :**
187 jours d'ouverture, 1099 inscriptions, 330 jeunes différents accueillis
- **3 projets accompagnés**
- **5 séjours** dont 3 en inter structures Cœur de Savoie
- **Dispositifs Info Jeunes :**
BAFA : 31 jeunes
Chantiers jeunes : 30 jeunes
Aide à la mobilité : 19 personnes accompagnées
Budget participatif : 3 groupes de jeunes soutenus dans leurs projets
Passeport baby sitter : 10 participants

TEMPS FORTS

Rendez-vous des bons plans jeunesse

Le service jeunesse de Cœur de Savoie a impulsé, en 2025, la création d'un nouvel événement : le « Rendez-Vous des bons plans jeunesse ». Il s'est déroulé le mercredi 30 avril, à la salle de la Treille, à Saint-Pierre-d'Albigny. Cet événement, dédié aux jeunes à partir de 14 ans, a pour but de les renseigner sur les questions qui les concernent : l'alimentation, l'emploi, la santé, le logement, l'accès aux droits, les loisirs ainsi que les dispositifs existants sur le territoire sans oublier un temps autour de la prévention avec la présence d'associations comme le Pélican.

Des activités ludiques étaient proposées ainsi que la possibilité de participer à un atelier avec une conseillère en image. Cette première édition a réuni plus d'une dizaine de partenaires comme les associations Fibr'Ethik, Terre Solidaire, La Partageraie, l'agence écomobilité, les services France services et mobilité de Cœur de Savoie, Unis-Cité et le Point écoute jeunes. Plus d'une centaine de jeunes y ont participé, seuls, avec leur famille ou accompagnés par une structure jeunesse ou d'insertion. Cet événement « itinérant », est amené à se renouveler chaque année sur une partie du territoire.



Événement «Rendez-vous des bons plans jeunesse» le 30 avril

CIAS - ACTION SOCIALE

Le CIAS Cœur de Savoie intervient sur une partie du territoire intercommunal (secteurs Chamoux et La Rochette). Le CIAS propose une offre de services d'aide à domicile pour les personnes âgées et en situation de handicap, de portage de repas à domicile mais également d'aides sociales pour les habitants du secteur de Chamoux uniquement.

Un partenariat structurant avec le CCAS de Valgelon-La Rochette pour créer un Service Autonomie à Domicile Mixte (SAD Mixte)

Dans le cadre la réforme nationale des Services Autonomie à Domicile (SAD), le CIAS Cœur de Savoie et le CCAS de Valgelon La Rochette ont engagé en 2025 un partenariat stratégique pour construire ensemble un SAD Mixte. Cette coopération vise à réunir, au sein d'un même dispositif, le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile du CIAS et le Service de Soins Infirmiers à Domicile du CCAS, afin d'offrir aux habitants un accompagnement plus simple, plus lisible et mieux coordonné.

Ce rapprochement repose sur une volonté commune : faciliter le parcours des usagers, en leur proposant un interlocuteur unique capable d'organiser à la fois l'aide et les soins à domicile. Il s'agit également de renforcer la qualité de l'accompagnement grâce à une meilleure coordination entre les équipes et un soutien renforcé aux aidants.

La mise en place du SAD Mixte se déroulera en deux temps. Dès le 1er janvier 2026 une convention transitoire organisera le fonctionnement commun du service : coordination centralisée, numéro d'appel unique pour les usagers, harmonisation des pratiques et possibilité de mutualiser certains moyens. Puis, au 1er janvier 2028 le partenariat pourrait aboutir à la création d'une entité juridique unique, intégrant le volet soins du CCAS au sein du CIAS et permettant la mise en place d'un organigramme et d'un budget

unifiés.

Changement de prestataire pour le portage de repas à domicile

Le portage de repas à domicile est un service essentiel du CIAS Cœur de Savoie permettant aux personnes âgées de rester chez elles tout en bénéficiant de repas réguliers et adaptés à leurs besoins. L'arrêt d'activité de la Résidence Albert Camus fin 2024 a conduit le CIAS à rechercher rapidement un nouveau prestataire afin d'assurer la continuité du service. Dès janvier 2025 la préparation des repas est confiée à l'entreprise « Les menus services ».

Parallèlement l'organisation des tournées a été revue. Les agents du CIAS assurent désormais les livraisons de la façon suivante tous les matins : le repas du mardi est livré le lundi, celui du mercredi le mardi, ceux du jeudi et vendredi le mercredi, le repas du samedi le jeudi et enfin les repas du dimanche et du lundi le vendredi.

Un soutien à la résidence autonomie Les Chamois

A compter de 2025, le CIAS Cœur de Savoie a décidé de soutenir financièrement la résidence autonomie Les Chamois localisée à Valgelon-La Rochette et qui accueille 46 résidents dont 80% sont issus du territoire intercommunal Cœur de Savoie.

des émotions particulièrement intenses, partagées également avec leurs proches, l'animatrice du CIAS et les artistes.

L'édition de cette année a aussi mis en lumière une belle dimension intergénérationnelle. Les enfants du centre de loisirs de la communauté de communes ont décoré la salle de spectacle et certains ont participé à la représentation en dansant. Leur présence a apporté énergie et spontanéité, créant une interaction chaleureuse avec les personnes âgées qui ont particulièrement apprécié ces moments de rencontre et de partage. Cette action mêle culture, lien social et solidarité.



«Chansons sur un plateau» en novembre 2025

TEMPS FORTS

Chansons sur un plateau

Depuis quelques années le CIAS Cœur de Savoie organise l'action « Chansons sur un plateau » avec le service culture de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, un rendez-vous désormais attendu par les bénéficiaires. Pendant une semaine, vingt visites à domicile ont été réalisées en compagnie de deux artistes, apportant musique, présence et douceur directement chez les personnes âgées. La semaine s'est conclue par un spectacle convivial, réunissant bénéficiaires, familles et partenaires.

Les retours ont été unanimement positifs. Les personnes visitées ont exprimé un grand plaisir et

2025 EN CHIFFRES

45 Aides à domicile ont réalisé **33 058 heures** auprès de **304 bénéficiaires**

10 336 repas distribués pour 61 bénéficiaires

404 Colis de Noël offerts
(secteur de Chamoux-sur-Gelon)

4 aides financières accordées

2 domiciliation accordées

Soutien financier au secteur associatif :

86 727 € versés aux ADMR de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Challes-Les-Eaux

6 000 € versés à la Banque alimentaire, à la Croix-Rouge Française et aux Restos du Cœur.

LUOTHÈQUE

La ludothèque est un lieu interculturel et intergénérationnel aménagé pour le jeu, un lieu de rencontre où chacun prend le temps de jouer, de découvrir, de vivre un moment privilégié autour du jeu. La ludothèque intercommunale organise aussi des événements autour du jeu et délocalise des permanences sur le territoire au travers du Ludo'Bus.

La ludothèque rencontre un succès croissant auprès des familles du territoire, comme en témoigne la hausse régulière des passages et des prêts de jeux. Cette progression se concentre principalement sur le site «historique» de la ludothèque à Valgelon-La Rochette, tandis que le Ludo'Bus connaît un léger recul de fréquentation :

- fréquentation : + 8,4% à la ludothèque, - 8% pour le Ludo'Bus
- prêts de jeux : + 7% en moyenne avec une augmentation des prêts à la ludothèque et une diminution au niveau du Ludo'Bus

Malgré une baisse de fréquentation, les permanences délocalisées rencontrent toujours un certain succès auprès des familles comme des partenaires ou structures diverses qui peuvent ainsi réserver des jeux et les récupérer plus facilement sans avoir à se déplacer à Valgelon-La Rochette.

La ludothèque reste un réel outil pour les habitants, les structures petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, les services périscolaires, les communes et différentes associations du territoire.

L'augmentation de la fréquentation et des prêts de jeux en 2025 est moins importante que les années précédentes notamment du fait du maintien à l'identique des heures d'ouverture au public. Il conviendrait à présent de pouvoir augmenter le temps de travail afin de poursuivre le développement du projet de la ludothèque.

L'année 2025 a également été marquée par l'entrée en formation de ludothécaire à Lyon, de l'animateur de la ludothèque, sur une durée de 9 semaines avec l'organisme FM2J.

Chaque année, une enveloppe de 2500 € est dédiée à l'achat de nouveaux jeux et au renouvellement d'anciens jeux très demandés.

TEMPS FORTS

Tout au long de l'année, des temps d'animation sont organisés sur le territoire : animations d'été sous les arbres devant la ludothèque, prêt de jeux dans plusieurs communes du territoire pour la mise en place d'animations, animations de jeux dans le cadre de la foire de Qu'ara Bara à Montmélian le 3 septembre 2025.

La ludothèque a également organisé la **Fête du jeu** le 27 septembre 2025 à Valgelon-La Rochette. La fréquentation a fortement augmenté en 2025 avec 547 visiteurs. Cet événement festif et attendu par les familles mobilise divers services de la Communauté de communes afin de proposer divers espaces et ateliers de jeux pour les petits et les grands. En 2025, un partenariat avec le service déchets de Cœur de Savoie a permis de mettre en place une « zone de gratuité ».



2025 EN CHIFFRES

2 392 adhérents résidant dans **39 communes** du territoire

Une augmentation constante des prêts depuis plusieurs années : **7 102 jeux empruntés en 2025** contre 1 912 en 2019

1 ludothèque à Valgelon-La Rochette

1 ludo'bus itinérant

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le service gère 4 équipements dédiés aux sports : le gymnase de Bourgneuf, le gymnase intercommunal, la halle de gymnastique sur Montmélian ainsi que le terrain de sport Les Frontailles à Saint-Pierre-d'Albigny. Il s'agit d'offrir à l'ensemble des habitants du territoire, la possibilité de pratiquer une activité dans les meilleures conditions possibles en complément des équipements sportifs communaux.

Les deux gymnases gérés par Cœur de Savoie accueillent chaque semaine de nombreuses associations : krav maga, karaté, boxe, taekwondo, judo, tennis de table, futsal, gym douce, et les incontournables basket-ball et handball. Le gymnase intercommunal de Montmélian accueille d'ailleurs tous les week-ends en roulement l'une de ces deux activités sportives en matchs de compétitions, et des stages pendant les vacances scolaires.

2025 EN CHIFFRES

4 équipements sportifs intercommunaux

32 associations et établissements scolaires accueillis dans les 4 équipements sportifs

440 heures de créneaux sportifs accordés par semaine aux associations et établissements scolaires

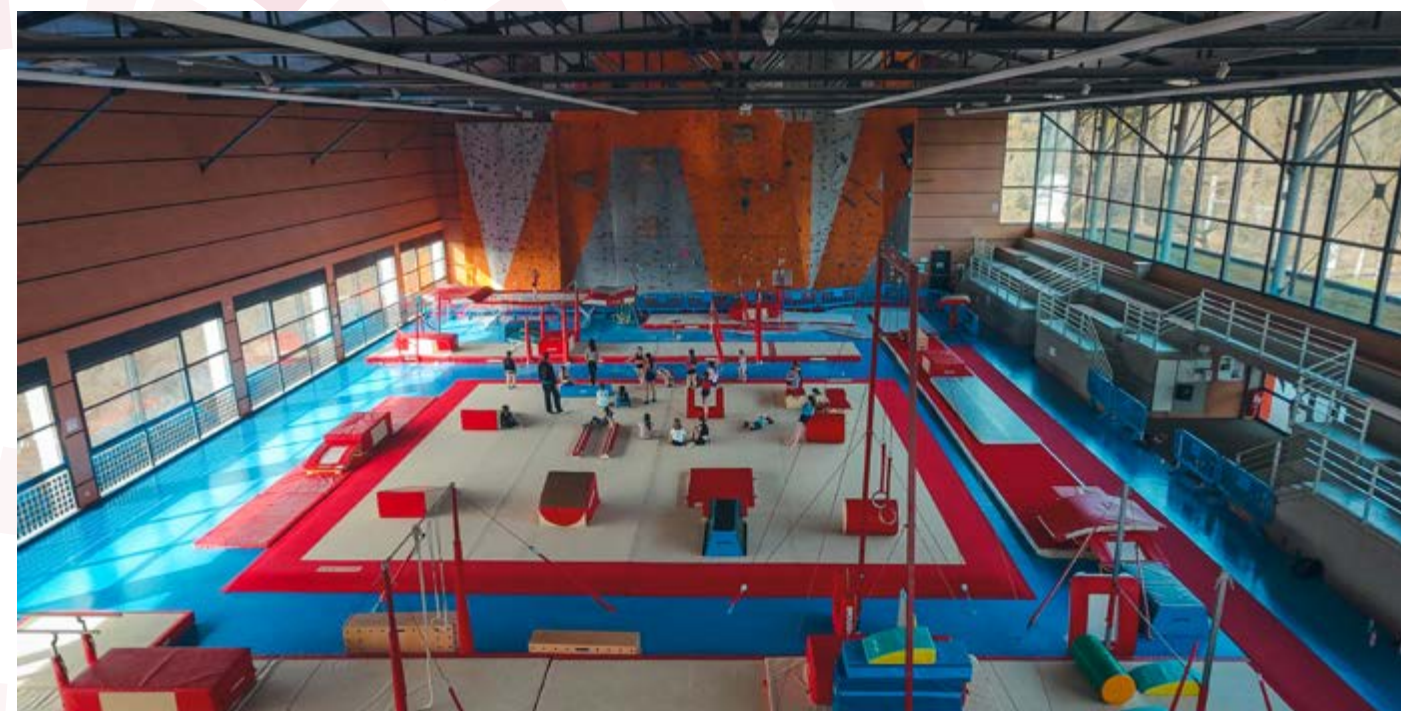
844 élèves différents accueillis à l'année à la halle de gymnastique et au gymnase de Montmélian (13 585 passages sur une année)

295 500 € de fonds de concours versés aux communes pour les piscines et équipements sportifs municipaux

À la halle de gymnastique, les événements et compétitions organisés par le club de gymnastique ont permis d'accueillir un public nombreux et confirment la place de la halle comme un équipement incontournable de Cœur de Savoie et au-delà pour la pratique de la discipline. L'équipement accueille également tout au long de l'année, les entraînements quotidiens d'escalade, de krav maga et de bushido, ainsi que des stages sur l'ensemble de ces disciplines.

La Communauté de communes a fait le choix en 2025, de renouveler une partie du matériel de gymnastique à hauteur de 3 000 €, afin que les licenciés puissent pratiquer dans les meilleures conditions possibles. Une subvention de 2 000 € a également été allouée à l'association du Club Alpin Français afin de faire vivre le mur d'escalade et notamment d'acheter de nouvelles prises permettant de créer de nouveaux chemins.

Le système de régulation du chauffage de la halle de gymnastique a été changé permettant ainsi de régler la température à distance pour une meilleure optimisation des consommations de fluides.



CULTURE

La politique culturelle de Cœur de Savoie vise à rapprocher la culture des habitants, avec une offre accessible, de qualité et ancrée dans les enjeux environnementaux.

La culture, créatrice de liens

En Cœur de Savoie, la culture se décline sous de multiples formes : elle éveille la curiosité et fédère un public varié. Elle se vit comme une véritable aventure, mêlant expériences artistiques, sensorielles et intellectuelles, tout en restant avant tout un moment de plaisir. En 2025, elle a aussi cherché à surprendre avec, par exemple, un spectacle nocturne en forêt autour de la trame noire.

Depuis 2023, la compagnie Autochtone est conventionnée afin de sillonner le territoire avec son théâtre ambulant, enrichie du dispositif innovant de la Micro folie. Au total :

- 1299 spectateurs accueillis et 1320 scolaires touchés sur 12 communes du territoire
- 8 déploiements du théâtre ambulant avec près de 42 propositions artistiques et de médiation culturelle
- 10 écoles sensibilisées avec la Micro folie

Grâce aux cinés plein air, les habitants ont pu profiter gratuitement de projections estivales sous les étoiles dans les 10 communes co-organisatrices avec le prestataire Cinébus. Celles-ci rassemblent toujours un large public avec notamment cette année le film le plus plébiscité sur notre territoire « Un pti't truc en plus ».

La mission culture repose avant tout sur des partenariats solides : avec les communes, mais aussi avec différents services internes de la communauté de communes (biodiversité, CIAS, enfance) et des acteurs culturels tels que Livres en Marches, Vu d'ici ou l'Espace Malraux. Ces collaborations enrichissent

les projets et les actions culturelles proposés aux habitants, afin de nourrir sans cesse leur curiosité.

Un record de spectateurs pour le concert flottant au lac de Carouge

En Cœur de Savoie, la plupart des spectacles sont rendus accessibles grâce à leur gratuité, la collectivité assumant l'intégralité des cachets des artistes. Certaines exceptions existent toutefois. C'est le cas de l'accueil de la Compagnie Le PianO du Lac au lac de Carouge avec le spectacle « Jangada », qui a rencontré un succès record en réunissant 544 spectateurs payants. Dans ce cadre, la collectivité participe aux frais en partenariat avec la compagnie, tandis que le public est invité à contribuer via une billetterie volontaire, pensée pour rester accessible.

De même le concert du Nouvel an, coproduit avec la commune de Montmélian, continue de rencontrer un vif succès.



2025 EN CHIFFRES

Soutien aux 3 collèges pour leurs projets culturels ou sportifs : **11€/élève soit 20 163€**

Subvention à l'école associative de musique à Valgelon la Rochette : **30 000€**

Soutien aux événements culturels ou sportifs à vocation intercommunale : **8 500€**

20 événements culturels organisés ou co-organisés en Cœur de Savoie

FRANCE SERVICES

Dans un contexte de dématérialisation croissante des démarches administratives, les France services garantissent un accès de proximité aux droits. L'équipe, composée de six conseillers et d'un conseiller numérique, informe, accompagne et oriente les habitants dans leurs démarches administratives et numériques afin de renforcer leur autonomie.

L'année 2025 confirme le rôle central des France services de Cœur de Savoie dans l'accès aux droits. Plus de 9 000 accompagnements ont été réalisés, témoignant d'une activité soutenue et d'un besoin important d'appui pour les démarches administratives et numériques. Près d'un quart des usagers accompagnés sont des primo-usagers, soulignant la fonction de porte d'entrée du service.

Les démarches liées aux dossiers de retraite ont fortement progressé et représentent désormais près de 40 % de l'activité (1 591 demandes). Ces accompagnements, souvent plus longs et techniques, nécessitent des échanges réguliers avec différents organismes partenaires.

Les situations rencontrées deviennent de plus en plus complexes. Une part importante du public étant âgée, l'accompagnement humain reste essentiel face à la dématérialisation croissante. Parallèlement, l'évolution des comportements des usagers et l'augmentation des partenaires sollicitant le service ont diversifié et parfois complexifié l'accueil du public.

Pour répondre à ces évolutions, un travail de montée en compétences a été mené par l'équipe afin d'adapter les pratiques et garantir la qualité de l'accompagnement. Une réflexion sur l'organisation du service et l'adaptation de l'offre a également été engagée pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Les France services s'appuient sur un réseau partenarial local solide, associant Actival 73, l'ADIE, l'ADIL, l'ASDER, le Conciliateur de Justice, le Délégué du Défenseur des Droits, la Mission Locale Jeunes du bassin chambérien, Soliha, le SPIP et l'UFC-Que Choisir. Ce maillage constitue un levier essentiel pour orienter les usagers vers les dispositifs les mieux adaptés.

L'année 2025 a été marquée par le renforcement des partenariats nationaux et locaux, notamment avec l'Agirc-Arrco et l'URSSAF. Depuis la fin d'année, l'ADIE assure une permanence à Valgelon-La Rochette pour accompagner les usagers dans leurs projets professionnels.

Une transition organisationnelle s'est opérée suite au départ à la retraite de la responsable de service, suivie de l'arrivée de sa remplaçante. Dans un contexte d'absences et de contraintes d'ouverture, des mesures exceptionnelles ont été mises en place : permanence téléphonique restreinte et accueil sur rendez-vous à Valgelon-La-Rochette pour la fin d'année. Malgré ces contraintes, l'équipe est restée réactive et a assuré la continuité du service public.

TEMPS FORTS

Une rétrospective de l'activité des France services de Cœur de Savoie a été présentée lors du comité de pilotage annuel, qui s'est tenu le 11 septembre 2025. Les partenaires ont renouvelé leur confiance.

La participation au « Rendez-vous des bons plans jeunesse », organisé en avril 2025 à la salle de la Treille de Saint-Pierre-d'Albigny, a permis de faire connaître les services proposés et d'informer les jeunes sur leurs démarches administratives et numériques. L'audit du site de Saint-Pierre-d'Albigny a été validé avec succès, confirmant la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés.

Le lancement du projet de création d'une nouvelle France services à Montmélian va renforcer l'accès de proximité aux services publics sur le territoire. Les travaux sont prévus en 2026.

2025 EN CHIFFRES

2 France services à Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny

½ journée hebdomadaire de permanence à Chamoux-sur-Gelon

1 journée hebdomadaire de permanence à Montmélian

+ 45% d'accompagnements en 2025 (soit 9 273 accompagnements)

6143 usagers dont 22% viennent pour la première fois

52 permanences partenaires

12 partenaires nationaux

Focus accompagnement numérique :

508 bénéficiaires accompagnés

+ 25% des demandes concernant l'utilisation des **smartphones**



UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Le Mois du
développement durable
Transition énergétique
Habitat
Mobilité
Agriculture et
alimentation
Déchets

LE MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de communes Cœur de Savoie, a organisé la troisième édition du « Mois du Développement durable en Cœur de Savoie ». Du 16 septembre au 19 octobre 2025, 48 animations ont été organisées sur le territoire par les services de la Communauté de communes et des partenaires : Fibr'Ethik, Terre Solidaire, Bien Vivre en Valgelon, La Maison des Possibles.

Le programme de cette troisième édition a été conçu avec des animations spécifiques pour le grand public, mais aussi pour les entreprises et le personnel de la Communauté de communes. L'objectif de cet évènement : sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de transition énergétique et écologique sur le territoire en cohérence avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial conduit par la collectivité.

Les services de Cœur de Savoie et leurs partenaires se sont mobilisés pour proposer un programme riche et varié abordant toutes les thématiques de la transition écologique : mobilité, alimentation, énergie, climat, biodiversité, agriculture, déchets...

Des conférences, rencontres, projections, spectacles, sorties nature, ateliers de fabrication de produits ont permis de mobiliser autour du sujet.



Conférence d'ouverture par Ilian Moundib - 16 septembre



Spectacle « Intérieurs Nuit » - 10 octobre



Défi des écoliers mobilité - 03 octobre



Visite d'entreprise : Pain de Belledonne - 07 octobre



Atelier de fabrication produits ménagers - 07 octobre

2025 EN CHIFFRES

- 26 animations pour le **grand public**
- 9 animations pour les **professionnels**
- 13 animations pour les **agents**
- 18 **partenaires** mobilisés

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Labellisée 4 étoiles au label Climat-Air-Énergie, Cœur de Savoie confirme son engagement dans la transition écologique, sur son patrimoine, l'adaptation au changement climatique et l'économie circulaire. La collectivité poursuit ses efforts en énergies renouvelables, avec l'émergence de projets structurants en bois et solaire.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées significatives dans le cadre de l'engagement de Cœur de Savoie en faveur de la transition écologique.

Le Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME

Cœur de Savoie a débuté un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME. Cet outil partenarial structurant permet de définir des objectifs précis et partagés en matière de transition énergétique, et de bénéficier d'un accompagnement renforcé de l'ADEME pour la mise en œuvre des actions prioritaires du territoire. Ce contrat constitue une étape importante pour amplifier et accélérer les actions engagées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial en s'appuyant sur le référentiel « Territoire Engagé pour la Transition Écologique ».

Une première étoile sur le label Économie Circulaire

La collectivité a obtenu en 2025 le label Territoire Engagé pour la Transition Écologique dans sa composante Économie Circulaire, avec l'attribution d'une première étoile. Cette reconnaissance témoigne des efforts engagés pour réduire les déchets, favoriser le réemploi et soutenir une économie plus sobre en ressources. Elle marque le point de départ d'une montée en compétences progressive sur ce volet, en complémentarité avec le label 4 étoiles Climat-Air-Énergie déjà obtenu.

Un avancement global satisfaisant du PCAET

La visite annuelle du label Territoire Engagé pour la Transition Écologique, réalisée le 16 décembre

2025 par la conseillère Climat-Air-Énergie, a permis de dresser un bilan positif de l'avancement du Plan Climat Air Énergie Territorial. L'ensemble des services de la collectivité était représenté lors de cette réunion, témoignant d'une mobilisation transversale et d'un intérêt continu pour la démarche. Parmi les réalisations concrètes de l'année, on peut citer : la poursuite des travaux de rénovation énergétique du patrimoine bâti de la collectivité, l'accompagnement à l'émergence d'un réseau de chaleur bois à Montmélian dont la délégation de service public a été attribuée, l'approfondissement des réflexions sur la méthanisation, ainsi que le renforcement des actions en faveur de la mobilité durable. Ces avancées confirment le rôle de Cœur de Savoie comme cheffe de file de la transition écologique sur son territoire.

Un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique

Dans le cadre de son engagement pour l'adaptation au changement climatique, Cœur de Savoie a réalisé en 2025 un diagnostic de vulnérabilité de son territoire. Ce travail permet de dessiner le paysage climatique en 2050 suivant la trajectoire définie par l'Etat et de mesurer la sensibilité du territoire au changement climatique : tensions sur la ressource en eau, multiplication des canicules, intensification des risques naturels, aléas structurels sur l'agriculture et la forêt ... La Communauté de communes souhaite faire émerger une stratégie d'adaptation claire, progressive et collective avec une attention particulière pour les plus vulnérables et les écosystèmes.

participants ont réduit en moyenne de 39 % leur exposition à ces polluants invisibles présents dans l'alimentation, les cosmétiques et l'air intérieur, grâce à des gestes simples du quotidien.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable, Cœur de Savoie a déployé en 2025 une animation territoriale pour accompagner les acteurs locaux dans le développement de projets de chaleur renouvelable, permettant notamment la réalisation de projets géothermiques, bois énergie et solaire thermique.

Plan de sobriété énergétique - Instrumentation de bâtiments

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, Cœur de Savoie a mandaté le cabinet Enertech pour réaliser des investigations sur le pilotage des équipements de chauffage, ventilation et climatisation de deux bâtiments : la Pyramide et la Halle de gymnastique. Ces visites techniques, menées en janvier 2025 en coopération avec les services de la collectivité, ont permis d'identifier des consommations électriques importantes en période d'inoccupation ainsi que des marges d'optimisation significatives sur la régulation des pompes, des centrales de traitement d'air et des programmations horaires. Des actions concrètes ont été mises en œuvre en 2025 pour renforcer la dynamique de sobriété engagée par la collectivité.

Programmation pluriannuelle de rénovation du patrimoine

La collectivité a finalisé en 2025 son Plan Pluriannuel d'Investissement de rénovation de l'éclairage public, lancé en 2021 sur l'ensemble de ses zones d'activité. Le bilan est remarquable : les consommations ont été divisées par 5, les émissions de GES par 45, et les coûts énergétiques réduits de 40 k€ par an, pour un temps de retour sur investissement ramené à 1,5 ans grâce aux subventions obtenues.

Par ailleurs, dans le cadre du schéma directeur immobilier énergétique, les travaux de rénovation du siège de la Communauté de communes ont été menés, visant une division par deux des consommations et des études techniques de bâtiments ont été conduites

pour préparer les prochaines opérations sur les bâtiments sportifs et les crèches notamment.

Développement du photovoltaïque sur le patrimoine

Dans le cadre de sa stratégie de valorisation des énergies renouvelables sur son patrimoine, Cœur de Savoie a mis en service en 2025 une installation photovoltaïque sur le Technicentre, nouveau bâtiment réceptionné en juin 2025. D'une puissance de 60 kWc, cette installation couvre 70 % des consommations énergétiques du bâtiment. Cette réalisation s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par la collectivité pour réduire l'empreinte carbone de ses équipements et maîtriser ses dépenses énergétiques.

Autoconsommation collective : des résultats concrets

L'autoconsommation collective permet à des producteurs et consommateurs locaux de partager directement l'électricité produite sur le territoire. Cœur de Savoie anime deux boucles regroupant des producteurs publics et privés et 467 points de livraison consommateurs — écoles, crèches, bibliothèques, mairies, éclairage public — répartis entre la Communauté de communes, 17 communes, 3 syndicats scolaires et le SDIS. En 2025, ces opérations ont permis d'échanger 1 650 MWh et de générer, globalement, 135 000 € d'économies pour les participants. La stratégie vise à couvrir un maximum de services publics, valoriser les installations existantes et en développer de nouvelles, pour renforcer la robustesse énergétique du territoire.



TEMPS FORTS

Qualité de l'air et chaleur renouvelable

La qualité de l'air représente un enjeu majeur de santé publique sur le territoire. En Cœur de Savoie, les principales sources de pollution sont le chauffage résidentiel au bois, responsable de 75 % des émissions de particules fines, et le transport routier, principal émetteur d'oxydes d'azote. Dans ce cadre, Cœur de Savoie a élargi son action en conduisant une campagne sur les perturbateurs endocriniens, en partenariat avec le Réseau Environnement Santé et les professionnels de santé. Le temps de l'expérimentation, 20

2025 EN CHIFFRES

- 10 % d'émissions de GES sur l'ensemble de Cœur de Savoie entre 2016 et 2023

467 compteurs électriques intégrés dans nos opérations d'autoconsommation collectives : 135 000 € d'économies générées

La production photovoltaïque en Cœur de Savoie a été multipliée par 3 entre 2016 et 2024

25 % de production d'énergie renouvelable en Cœur de Savoie par rapport à la consommation du territoire en 2024

40 000 € d'économies réalisées grâce à la rénovation de l'éclairage public des zones d'activité et à la mise en place de l'extinction

HABITAT

Investie depuis 8 ans en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat privé au titre de sa compétence « logement et cadre de vie », la collectivité s'est appropriée les évolutions nationales de ce domaine. En 2025, son intervention a permis de stabiliser le parcours d'accompagnement des ménages pour un habitat sain et durable.

Le Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) est mis en œuvre selon une organisation départementale soutenue par les EPCI savoyards compétents. En Cœur de Savoie, il se décline depuis janvier 2025 à travers le Pacte Territorial France Rénov' et est complété par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ces dispositifs bénéficient du soutien financier de l'ANAH et du Département. Ils sont mis en œuvre conjointement par l'ASDER, SOLIHA et le service J'éco Rénov' en Cœur de Savoie (en régie).

L'information et le conseil aux ménages

Le premier accueil et l'information téléphonique des ménages est réalisé par l'ASDER, Espace Conseil France Rénov'. Les ménages peuvent ensuite prendre un rendez-vous pour un conseil plus approfondi et personnalisé dans le cadre de permanences réalisées par l'ASDER et/ou SOLIHA à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny ou Valgelon-La Rochette. Si le projet du ménage le nécessite, un accompagnement renforcé est possible : il est réalisé par SOLIHA ou par Cœur de Savoie en fonction du revenu des ménages.

Par ailleurs, des actions d'information en direction du grand public, des artisans et des professionnels du territoire sont organisées et animées conjointement. En 2025, 10 événements spécifiques qui ont été réalisés : 2 matinées rénovations, 2 conférences grand public, 1 webconférence, 1 atelier artisans, 1 campagne de prêts de mallette thermographique, 1 fresque de la précarité énergétique, la venue du « truck de l'autonomie » et une campagne de lutte contre les logements vacants. Le territoire a également accueilli la tournée France

Rénov' : un événement autour de la rénovation de l'habitat afin d'aller à la rencontre des habitants. Concrètement, deux petites maisons mobiles en bois ont été installées à Montmélian : l'une pour recevoir les personnes intéressées par des conseils sur la rénovation énergétique de leur logement, l'autre pour déambuler autour d'une exposition ludique autour de la rénovation. Cet événement départemental a été organisé en partenariat avec les services de la DDT de la Savoie, des représentants de l'ANAH national et la collectivité.

L'accompagnement aux travaux

Malgré la fermeture partielle du guichet national MaPrimeRénov en juin, et même s'ils n'atteignent pas tout à fait les objectifs escomptés, les résultats 2025 de l'OPAH et de J'éco rénovation restent corrects : 38 ménages (tous revenus confondus) ont été accompagnés pour un projet de rénovation globale, 43 pour une rénovation par geste(s) et 26 autres pour un projet d'adaptation de leur logement au handicap ou au vieillissement. Au total, en 2025, la collectivité aura donc aidé à l'amélioration de 107 logements individuels sur son territoire auxquels il faut ajouter les copropriétés. La programmation concrète des projets de travaux du bâtiment « Les Lilas » à Montmélian, compte 40 logements supplémentaires.

Les montants d'aides engagés pour l'ensemble de ces projets en 2025 s'élèvent à 2 689 467 € pour l'ANAH, 204 387 € pour le Département, 193 930 € pour Cœur de Savoie et 29 692 € pour les communes soutenant l'opération via le Guichet Cœur de Savoie (13 communes).

4 logements. Aussi, nombreuses ignorent même leur statut de copropriété.

Les missions du POPAC consistent au repérage des copropriétés fragiles, à la réalisation de diagnostics personnalisés et à l'accompagnement vers un fonctionnement normalisé et pérenne.

2025 a permis de lancer la communication et une permanence mensuelle. Un premier volant d'une centaine de copropriétaires a été sélectionné et contacté, une réunion d'information collective a été tenue. 9 copropriétés sur 5 communes ont été accompagnées pour se structurer.

ZOOM SUR LES COPROPRIÉTÉS

Le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) est un dispositif d'aide aux copropriétés en difficulté initié fin 2024 par convention signée entre la collectivité et l'ANAH. Il est mis en œuvre par l'ADIL73 avec la participation de SOLIHA. Ce programme part du double constat que seules 43% des copropriétés du territoire (614 repérées) sont organisées et que sans structuration administrative et juridique, il n'est pas possible d'envisager des travaux et d'améliorer le parc de logements. 88% d'entre elles ont moins de 10 logements et plus de la moitié (356) ont moins de

Les actions en faveur d'une transition énergétique solidaire.

En 2025, le double objectif de réduire durablement les factures d'électricité de ménages modestes tout en développant une production locale d'énergie renouvelable a été maintenu.

A l'origine (en 2023), le territoire déploie une **opération d'autoconsommation collective solidaire** en partenariat avec l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire) dans le cadre du programme européen SUN4ALL. L'installation photovoltaïque de 36 kWc située à Saint-Pierre-d'Albigny permet de redistribuer gratuitement une partie de l'énergie produite à des locataires de l'OPAC Savoie à proximité. Les 40 ménages bénéficiaires réalisent aujourd'hui en moyenne 15 € d'économies par mois sur leur facture d'électricité, sans avoir à installer de panneaux solaires.

Cette dynamique s'étend en 2025 avec le déploiement d'une seconde opération. La nouvelle centrale photovoltaïque de 36 kWc, installée sur la Gendarmerie de Montmélian, alimente désormais en électricité les locataires du même bailleur, situés dans un périmètre pouvant aller jusqu'à 10 kilomètres autour de Montmélian. Ce nouveau dispositif élargit le nombre de foyers bénéficiaires et renforce l'impact social de la production solaire de Cœur de Savoie.



Le programme **ÉcoÉnergie** accompagne les ménages vers des économies d'énergie dans leur logement. Destiné aux ménages modestes et très modestes dont les factures d'énergie dépassent 8 % de leur revenu fiscal, il propose un diagnostic à domicile, la mise en place d'équipements économes, un accompagnement aux travaux et une orientation vers les aides existantes pour les propriétaires occupants et les locataires.

Pour l'année 2025, 10 ménages ont été accompagnés dans ce cadre, à la suite d'une quinzaine de contacts. Le partenariat récent avec EDF Solidarité a permis de renforcer le repérage des ménages potentiellement bénéficiaires. Ce dispositif complète les actions solaires en agissant directement sur la maîtrise des consommations et l'amélioration du confort des habitants.

Enfin, au printemps 2025, un travail d'analyse du potentiel d'une filière de mise à disposition de kits photovoltaïques aux ménages modestes a été évaluée avec différents acteurs de l'insertion, de l'économie circulaire et du photovoltaïque local. Les conditions de disponibilité des kits PV sont toujours en réflexion avec ces acteurs afin de mettre en œuvre un nouveau programme à destination des habitants. En 2025, Cœur de Savoie affirme ainsi sa volonté de construire une transition énergétique inclusive, accessible aux ménages les plus fragiles.

2025 EN CHIFFRES

Rénovation de l'habitat

530 ménages en projets / renseignés

108 projets accompagnés et financés :

- 107 maisons,
- 1 copropriété (40 logements)
- 2,07 M € engagés par l'ANAH
- 193 900 € engagés par Cœur de Savoie
- 29 692 € engagés par les communes

4,9M € de travaux prévus

Lutte contre la précarité énergétique / transition solidaire

50 ménages bénéficiaires

35,1 kWh d'énergie solaire solidaire produite et offerte aux ménages précaires participants

3 670 € d'économies pour les ménages participants - Soit 15 € en moyenne par mois par ménage

MOBILITÉ

2025 est la première année de mise en œuvre du plan de mobilité simplifié de Cœur de Savoie avec un temps de planification de la mobilité à l'échelle du bassin de vie et des actions concrètes pour accompagner les habitants dans le report modal, comme l'augmentation d'offre de location de vélos.

Vélostation Cœur de Savoie

L'offre du service public de location de vélos Vélostation Cœur de Savoie a connu d'importantes évolutions au printemps 2025. Les jours et horaires d'ouverture ont été élargis afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Les durées de location ont également été diversifiées, avec notamment la possibilité de louer un vélo pour trois mois tout au long de l'année.

Les tarifs ont été adaptés, avec la création d'un tarif avantageux destiné aux moins de 26 ans ainsi qu'aux personnes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 850. Le parc de vélos a été renforcé grâce à l'acquisition de vingt nouveaux vélos à assistance électrique et d'un nouveau vélocargo longtail « compact », tous aux couleurs de la Vélostation Cœur de Savoie.

Enfin, des animations ont été organisées sur le marché de Valgelon-La Rochette, en synergie avec la ligne de covoiturage onCovoit', afin de promouvoir les mobilités durables sur le territoire.

onCovoit'

La ligne de covoiturage onCovoit' a été renforcée grâce à une présence plus marquée sur le territoire, à la fois sur le plan physique et digital. Des rendez-vous individuels ont été proposés afin d'offrir un accompagnement personnalisé aux usagers et de

faciliter leur appropriation du service.

Le challenge onCovoit' a été revisité pour dynamiser l'engagement des participants et susciter une mobilisation plus large. Par ailleurs, des eCommunautés ont été développées, notamment via WhatsApp et Facebook, en complément de l'application, afin de favoriser les échanges et l'entraide entre covoitureurs. Enfin, un kit de communication a été créé pour être mis à disposition des partenaires pour leur permettre de relayer efficacement l'information et de promouvoir le dispositif sur l'ensemble du territoire.

Vélos-écoles pour adultes

Pour la première fois un cycle vélo-écoles grand public a été organisé sur le territoire, avec 5 séances de 2h, pour accompagner les personnes n'étant pas rassurées pour circuler en vélo à devenir à l'aise sur la route.

Vélos à petit prix

L'opération « vélos à petit prix » à destination des personnes en situation de précarité a été mise en place en lien avec l'association Fibr'Ethik. Pour cette première année, l'action a permis à 8 personnes ayant suivi un cycle d'apprentissage du vélo, d'acquérir un vélo d'occasion et les équipements de sécurité pour un coût de 20 €.

TEMPS FORTS

La mobilité vue à l'échelle du bassin de vie

La mobilité des habitants dépasse les frontières administratives de Cœur de Savoie, il est donc primordial de construire les offres de mobilités à une échelle plus grande qui est celle du bassin de vie. C'est ainsi qu'en 2025, le schéma métropolitain des mobilités a été approuvé par le syndicat mixte des mobilités de l'Ouest Savoyard (SYMOS). Ce schéma planifie pour la période 2026 - 2032 une offre de mobilité métropolitaine comme par exemple la création de lignes de car express pour relier de part et d'autre le territoire, entre Grand Lac et Cœur de Savoie via Grand Chambéry.

Création d'un service de transport à la demande solidaire

Mesure phare du plan de mobilité simplifié, la mise en place d'un service de transport à la demande solidaire a été approuvée le 25 septembre pour une mise en œuvre en janvier 2026. Ce service a pour objectif de proposer un service public de proximité pour les habitants en perte de mobilité et ayant besoin de se déplacer pour les événements du quotidien (cours, rendez-vous médicaux, ...) à l'intérieur du territoire de Cœur de Savoie.



2025 EN CHIFFRES

Mobilités actives

3,4 km d'itinéraire cyclable sécurisé financés par Cœur de Savoie

12 840 jours de location de vélo à la Vélostation

61 arceaux à vélos mis à disposition auprès de 9 communes

29 aides à l'achat de vélos octroyées pour un montant total de 10 450 €

17 places de stationnement sécurisé louées dans les consignes à vélos

Mobilités partagées

1 231 trajets réalisés sur la ligne de covoiturage onCovoit'

36 302 trajets covoiturés avec le dispositif de covoiturage mis en place et financé par Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie

Mobilités enfance et jeunesse

2 067 élèves ont participé au défi des écoliers le 03/10/2025 dans 21 écoles. 28 animations ont été réalisées en amont de cette journée pour sensibiliser les enfants à l'écomobilité.

152 élèves de la petite section au CM2 ont bénéficié d'une animation pédagogique en milieu scolaire

21 enfants des accueils de loisirs ont participé à un séjour vélo accompagné (9-11 ans)

19 jeunes ont participé à des ateliers participatifs du dispositif Coup de pouce mobilité jeunes (14-22 ans)

Transport en commun

1 693 voyages réalisés avec la ligne de bus Mont'bus et 16 024 voyages avec Nav'espace.

1 714 enfants transportés dans les lignes de transport scolaire des écoles et collèges du territoire et **765 enfants** dans les lignes des lycées de Chambéry

350 élèves de 6^{ème} sensibilisés à la sécurité dans les transports scolaires

Mobilités solidaires

39 personnes en situation de précarité ont bénéficié de séances d'apprentissage du vélo

64 personnes ont été accompagnées dans le cadre de 5 ateliers mobilité.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Depuis 2022, la politique de transition agricole et alimentaire de Cœur de Savoie est reconnue par le label « *Projet Alimentaire Territorial* ». L'année 2025 constitue une étape charnière, avec la mobilisation renforcée des partenaires autour de la candidature au label PAT de niveau 2, témoignant d'un changement d'échelle et d'une structuration approfondie de la démarche.

La labellisation *Projet Alimentaire Territorial*, instaurée par l'État dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, reconnaît et valorise les démarches locales structurées autour d'une stratégie alimentaire durable. Elle distingue les territoires engagés dans la relocalisation de l'alimentation, le soutien à l'agriculture locale, la préservation des ressources naturelles, l'amélioration de l'accès de tous à une alimentation de qualité. Pour Cœur de Savoie, cette labellisation constitue à la fois une reconnaissance des actions engagées depuis 2022 et un levier pour structurer une dynamique partenariale durable.

La concertation locale et une gouvernance consolidée pour le PAT 2

Pour construire ce nouveau chapitre, une vaste phase de concertation a été conduite en 2025 : une vingtaine d'acteurs locaux ont été consultés, et des ateliers collaboratifs ont réuni producteurs, transformateurs, associations et élus autour de quatre grands thèmes : l'accès pour tous à une alimentation de qualité, l'éducation à l'alimentation durable, la préservation du foncier agricole, et la transition agroécologique. Ces échanges ont permis d'identifier les priorités partagées, les leviers d'action concrets et les synergies possibles entre initiatives existantes.

Un travail ciblé avec les entreprises agroalimentaires du territoire a également démarré en 2025 avec l'appui de Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand.

Huit entreprises (Raffin, Fraîche Pizz, Hafner, La Laiterie Savoyarde, Pain de Belledonne, Brasserie Les Funambules, Brasserie Quardin, Super U Montmélian) ont été rencontrées afin d'identifier les leviers de coopération autour des filières locales, de l'approvisionnement en produits locaux, de la restauration collective et de la logistique de proximité. Un atelier collectif organisé en septembre a permis de faire émerger des actions communes convergentes entre ces entreprises et la stratégie PAT.

Fruit de cette dynamique collective, le plan d'actions 2026–2030 s'inscrit dans la continuité du programme 2023–2025 et s'articule autour de trois priorités et 28 actions :

1. Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission ;
2. Accélérer la transition agroécologique et la diversification des cultures ;
3. Reterritorialiser notre alimentation.

Le bilan de la concertation et la candidature au PAT de niveau 2 ont été présentés au comité de pilotage en septembre 2025. Ce comité rassemble une trentaine d'acteurs publics, privés et associatifs engagés dans une convention-cadre de partenariat pour la mise en œuvre du PAT 2.

Le plan d'actions 2026–2030 a ensuite été présenté en comité des maires en octobre, puis soumis au vote du conseil communautaire le 11 décembre 2025 pour validation de la candidature au PAT de niveau 2.

TEMPS FORTS

Les rendez-vous en Terres Bio

Si le bio représente 7 % de la surface agricole (785 ha), il concerne néanmoins 20 % des exploitations, soit 76 fermes engagées. Ces rencontres proposées par l'ADABio ont permis de sensibiliser et mobiliser différents publics autour des enjeux de développement de l'agriculture biologique : restaurateurs et apprenants en CAP cuisine à la Ferme de la Carrière à Cruet (10 avril), élus au Jardin du Ricochet à Saint-Pierre-de-Soucy (12 juin), et acheteurs de la restauration collective à la Ferme à Pierre et à Pain de Belledonne (8 octobre).

3ème année du programme pédagogique « du champ à l'assiette »

Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux d'une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement est une priorité du PAT. Cette année, 228 élèves sont partis à la découverte du monde agricole et des circuits courts, tout en développant leur curiosité autour du « bien manger ». 10 classes issues de 6 écoles (le Bourget en Huile, Montmélian, Porte-de-Savoie, Presle, Villard-Sallet, Valgelon-La Rochette) ont bénéficié de ces animations – avec le soutien financier du programme LEADER.



Rendez-vous en Terres Bio le 08 octobre

Des actions structurantes du PAT déployées en 2025

2025 a confirmé la nécessité du Comité Local Installation Foncier (CLIF) comme instance de concertation pour l'installation, la transmission et la préservation du foncier agricole. Le renouvellement du marché d'animation du CLIF a permis à la collectivité de renforcer ses moyens d'action. Cette dynamique s'appuie sur une convention de partenariat associant notamment la collectivité, la Foncière Départementale, la Foncière Ceinture Verte et Terre de Liens, et bénéficie d'un soutien européen via le FEADER, dispositif 104 « Protéger collectivement le foncier ».

Le printemps 2025 a également vu le lancement de l'activité de la Conserverie de la Combe à Planaise, projet lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Conserverie » lancé en 2024 dans le cadre des mesures compensatoires agricoles collectives liées à l'extension du parc d'activité Alp'Arc à Bourgneuf/Aiton. Portée par Mélanie Frézinsky, la structure propose aux producteurs locaux un service de transformation à façon de fruits et légumes en conserves longue durée.

Enfin, le partenariat engagé avec La Popote, tiers-lieu nourricier porté par Terre Solidaire à Planaise depuis 2024, s'est consolidé autour de deux ambitions : sensibiliser à une alimentation saine et durable et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité. Pour sa 2ème année d'activité, La Popote a renforcé ses actions avec les structures locales d'aide alimentaire (ateliers cuisine, paniers solidaires) et organisé un premier défi « Foyer à Alimentation Positive », illustrant concrètement l'engagement social du PAT.

2025 EN CHIFFRES

Veille sur le marché foncier rural :

378 notifications Safer reçues soit **286 ha de surfaces rurales** vendues sur le territoire dont 157 ha de terres agricoles, 27 ha de landes et forêts et 27 ha de terrains à usage de loisirs (consommation masquée). **19 rétrocessions Safer** pour une surface de **18 ha** permettant l'installation et la consolidation de **13 exploitations agricoles**.

Reconquête agricole :

Accompagnement d'un projet de reconquête viticole sur **2,3 ha en coteau** à La Croix de la Rochette dans le cadre du programme de compensation collective agricole de Alp'Arc.

Couverture des sols en interculture :

Afin de limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité il est possible de semer des couverts multi-espèces entre 2 cultures. La collectivité s'est associée avec le Département de la Savoie et Prioriterre pour encourager cette pratique, par le **financement et la distribution de semences auprès de 15 agriculteurs** soit 70 ha de couverts.

Expérimentation légumineuse :

2,6 ha semés en lentilles et 2,15 ha en pois chiches sur **4 exploitations agricoles**.

L'objectif est de tester différents itinéraires techniques pour la conduite de ces 2 cultures afin d'envisager le développement d'une filière locale.

Récolte : **920 kg de lentilles** sur 1 ha et **1125 kg de pois chiches** sur 1,25 ha.

Programme Agro-Environnemental et Climatique de Belledonne :

Depuis 2023-2024, **18 exploitations agricoles et 2 groupements pastoraux se sont engagés pour 5 ans sur des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** permettant d'entretenir des milieux remarquables tels que les alpages, les pelouses sèches et les zones humides - sur une surface totale de 935 ha.

DÉCHETS

L'année 2025 est marquée par des choix forts afin de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les habitants du territoire : arrêt de l'accueil des professionnels en déchèterie et mise en place des «Responsabilité Élargie du Producteur» (REP). La sensibilisation réalisée depuis de nombreuses années porte ses fruits avec une augmentation conséquente des tonnages de tri depuis 2022.

Poursuite du développement du compostage

Cœur de Savoie propose et développe des solutions de compostage de proximité en habitat individuel et en habitat collectif, ainsi que pour les établissements publics et les professionnels.

En 2025, 3 nouveaux sites de compostage collectif et 4 nouveaux sites de compostage d'établissement ont été installés, auxquels s'ajoute le suivi des sites existants.

Une formation et un accompagnement des référents des sites sont réalisés par l'animatrice en charge de la réduction des biodéchets.

Parallèlement, Cœur de Savoie poursuit la distribution de composteurs individuels pour les habitants en contrepartie d'une petite formation sur les biodéchets. En 2025, 13 rendez-vous de distribution de composteurs ont permis aux participants d'acquérir les notions de bases du compostage individuel.

Accompagnement au changement : sensibilisation des scolaires et du grand public

De nombreuses actions sont déployées pour informer des évolutions réglementaires, pour accompagner les changements de comportements et la réduction des déchets.

Pour le grand public, Cœur de Savoie a proposé en 2025 un programme d'animations et de visites de sites de traitement locaux (NANTET, BIOVAL, ...), des sensibilisations lors de stands, des zones de gratuité, des rencontres en porte à porte pour faciliter des

solutions, individuelles ou collectives, de réduction des déchets.

Pour les enfants, des animations en temps scolaire et périscolaire ont également été déployées.

Dissolution du SIBRECSA

Suite aux difficultés financières du syndicat, Cœur de Savoie s'est attelé, en 2025, à préparer la reprise des compétences collecte et traitement des déchets sur l'ensemble des communes savoyardes du SIBRECSA (secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette).

Cette reprise de compétence a un impact très important sur le service déchets de Cœur de Savoie avec un nombre d'habitants desservis et des tonnages multipliés par trois. La Communauté de communes récupère également la gestion de 2 déchèteries supplémentaires à Porte-de-Savoie et Villard-Sallet. L'organisation du service a donc dû être retravaillée en tenant compte de la reprise d'une partie du personnel du SIBRECSA.

Un meilleur tri en déchèterie

La réglementation des déchèteries a évolué avec la mise en œuvre des REP. De nouveaux contenants ont été mis à disposition afin d'encourager le tri pour davantage de recyclage et de valorisation (matériaux de construction, articles de sports et de loisirs, outils de jardinage, ...)

Le réemploi est également encouragé avec des conteneurs pour donner aux recycleries plutôt que de jeter dans les bennes. Une matériauthèque éphémère a été expérimentée suite à un partenariat avec Enfin réemploi.

2025 EN CHIFFRES

Compostage : 34 sites actifs - 25 référents

36 tonnes de biodéchets détournés

129 composteurs individuels distribués

Accompagnement au changement :

47 animations à destination du grand public, soit près de 1000 personnes sensibilisées

8 zones de gratuité organisées : Troc de plantes, de livres, de jeux, de vêtements, de matériaux de construction ont permis de sensibiliser 500 participants

Porte à porte : plus de **200 personnes**

rencontres pour échanger sur l'importance du tri des emballages et des biodéchets

24 animations scolaires pour transmettre des notions de compostage à **545 élèves**

Baisse significative des déchets en déchèterie suite à l'arrêt des professionnels : -45% gravats, -34% encombrants, -37% cartons, -30% végétaux

Augmentation des tonnages d'emballages et de papier : 11,7%, baisse du verre : 12,2% et augmentation de 1% pour les ordures ménagères.

TEMPS FORTS

Une nette progression du tri

L'augmentation des emballages collectés ne cessent de croître depuis 2023 pour atteindre +12 % entre 2024 et 2025 ce qui nous a valu les félicitations de CITEO. D'après l'Eco-organisme, ces performances permettent à Cœur de Savoie de s'inscrire parmi les meilleures collectivités du territoire Est de la France en 2024.

Cette augmentation est rendue possible grâce aux habitants et aux actions de Cœur de Savoie pour leur faciliter le geste de tri : communication en porte à porte, augmentation du nombre de visite en centre de tri, remplacement des colonnes aériennes par de nouvelles colonnes plus pratiques, plus solides et plus esthétiques.

Cette distinction récompense les efforts de chacun.

Du changement en déchèteries

Une réflexion et un travail d'optimisation des

déchèteries a été réalisé en 2024 avec une application au 1er janvier 2025. Les entreprises ne sont plus acceptées en déchèteries et doivent se rendre en déchèteries professionnelles pour évacuer leurs déchets de chantier.

Par ailleurs, le contrôle d'accès ne se mesure plus au m³ mais au nombre de passages, limités à 30 par an et par foyer.

Un nouveau service aux habitants

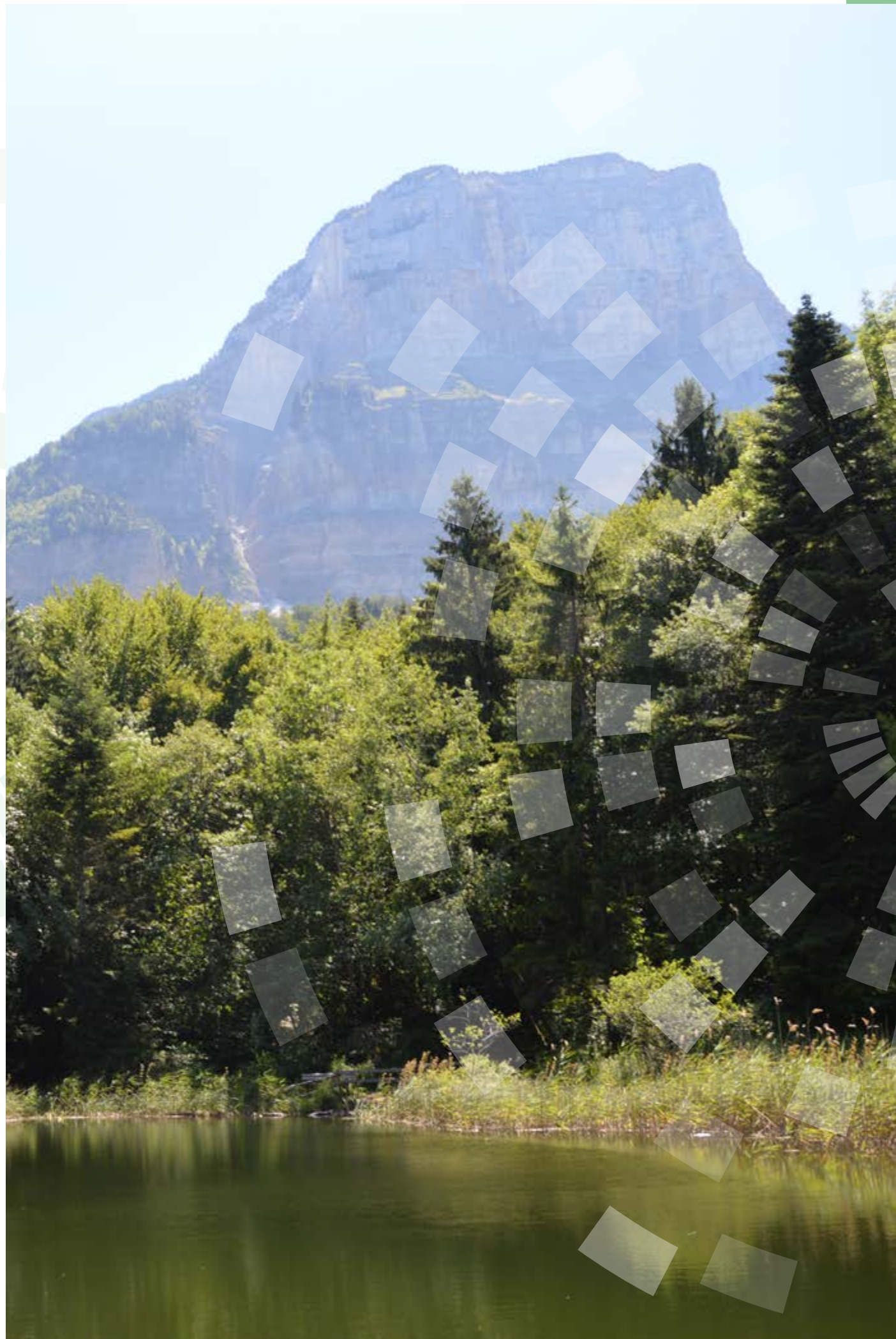
Depuis le 1er janvier 2025, les habitants des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon bénéficient d'un nouveau service de collecte des déchets amiantés. Cette collecte spécifique est proposée lors de 4 matinées à la déchèterie de Saint-Pierre-d'Albigny sur inscription obligatoire.

Pour la 1ère année, 44 dépôts ont été effectués pour 18,5 tonnes d'amiante récupérées.

Ce service sera poursuivi en 2026 et étendu à l'ensemble des habitants du territoire.



Mise en place de la collecte d'amiante à la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny



UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE SON ENVIRONNEMENT

Forêt

Biodiversité

Tourisme

Assainissement

Eau potable

Initiée dès 2011 par la signature de la charte forestière Val-Gelon Coisin, la politique forêt/filière bois du territoire Cœur de Savoie s'articule autour de 3 axes stratégiques : la gestion de la ressource forestière et la mobilisation des bois, la préservation des différentes fonctions de la forêt et l'utilisation et la promotion des bois locaux.

Lutter contre le morcellement forestier

Le morcellement de la propriété privée en forêt est un frein important pour la gestion forestière. Avec plus de 8 900 propriétaires forestiers, le territoire Cœur de Savoie n'échappe pas à cette difficulté. La surface moyenne des propriétés est de 1.2ha avec de nombreuses indivisions. Beaucoup de propriétaires s'ignorent et habitent en dehors du territoire. Pour favoriser des propriétaires motivés par la gestion forestière et tenter de regrouper des parcelles, Cœur de Savoie a renouvelé et renforcé l'animation de sa bourse foncière forestière. Un technicien du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est chargé d'animer cette bourse pour accompagner et mettre en relation les vendeurs et les acheteurs de forêt à travers une interface cartographique en ligne hébergée sur le site laforêtbouge.fr. Une information aux propriétaires riverains est envoyée à chaque nouvelle mise en vente pour inciter à un remembrement volontaire et faciliter l'application du droit de préférence (L331-19 à 21 du code forestier). La liste des parcelles à vendre est annuellement envoyée à chaque commune et à l'ONF. Pour les

parcelles toujours en ligne après 2 ans de publication, une solution d'acquisition en dernier recours est nouvellement proposée avec le programme « forêts orphelines » de l'association Sylv'ACCTES.

Structurer la filière bois énergie locale

La plateforme logistique de stockage des bois de Champ-Reverae à La Table a été aménagée par Cœur de Savoie pour faciliter le tri de bois en sortie de massif et structurer une offre locale en bois énergie pour les futures chaufferies du territoire. La gestion de la plateforme a été confiée à l'entreprise TRV fin 2023 pour 4 ans. Environ 2800 tonnes de bois ont transité par cette plateforme en 2025, principalement pour des débouchés industriels locaux (FerroPem à Montricher-Albanne et La Rochette Cartonboard). La réalisation d'une nouvelle chaufferie bois par la commune de Cruet, permet d'y produire des petites plaquettes sèches avec la création d'un espace de stockage abrité. Les besoins d'approvisionnement pour Cruet sont d'environ 100 tonnes de plaquettes sèches par an et des essais concluants ont été réalisés. D'autres projets de chaufferies sont à l'étude dans les communes, ce qui porterait les besoins à plus de

1000 tonnes de plaquettes sèches par an. En parallèle Cœur de Savoie a souhaité flécher une aide du Contrat Départemental à destination des communes pour les inciter à valoriser le bois énergie en forêt publique. D'un montant de 500 euros par hectare avec une production minimum de 20 tonnes de bois énergie à l'hectare, cette aide du Département permet un coup de pouce pour valoriser certains sous-produits issus de la gestion forestière réalisée par l'ONF : chablis, bois scolytés, travaux sylvicoles...

Construction bois : miser sur le circuit court

Pour promouvoir la construction bois en circuit court, Cœur de Savoie s'est rapproché de la SCIC Silvaé (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) qui propose un modèle économique innovant pour la transformation des bois locaux et la construction d'habitats collectifs en bois. Elle transforme et propose à la vente des produits bois (charpente, planches,

parquets, panneaux...) issus des forêts situées dans un rayon de moins de 50 km autour de ses unités de transformation. Elle a repris et modernisé la scierie Bottarel à Goncelin pour les bois feuillus et va prochainement ouvrir une nouvelle scierie pour les bois résineux.

En devenant sociétaire de cette SCIC, la Communauté de communes ouvre un nouveau débouché aux communes forestières du territoire pour des bois aujourd'hui mal valorisés : feuillus, gros bois résineux, bois scolytés... 6 communes du territoire ont suivi la démarche et ont signé un contrat d'approvisionnement en lien avec l'ONF (Le Pontet, Arvillard, La Table, Presle, Le Bourget-en-Huile et Le Verneil). Ce nouveau partenariat offre également des perspectives pour la construction d'habitats collectifs 100% bois local sur les communes volontaires du territoire.



2025 EN CHIFFRES

Animation de la bourse foncière forestière :

550 parcelles à vendre sur le site laforêtbouge.fr, soit 120 ha

87 nouvelles parcelles mises en vente, soit 18,5 ha

16 parcelles vendues, soit 3,6 ha

215 propriétaires voisins contactés par courrier

Procédure d'incorporation des biens vacants et sans maître :

4 communes accompagnées avec l'Association des Communes Forestières et la Safer (Cruet, Porte-de-Savoie, La Table, Le Bourget en Huile).

Procédure d'acquisition en cours pour 127 parcelles soit 17 ha.

Structuration de la filière bois énergie :

2 800 tonnes de bois broyées sur la plateforme bois de La Table par l'entreprise TRV

4 communes (Arvillard, Presle, Saint-Pierre-d'Albigny et Le Verneil) aidées depuis 2024 par le Contrat Départemental pour valoriser **1150 tonnes de bois énergie** (chablis, scolytes, sous-produits...)

68 tonnes de bois énergie valorisées sur une propriété intercommunale (Le Castelet)

1 nouvelle chaufferie bois mise en service (Cruet)

Mode opératoire de déclaration des chantiers forestiers :

9 chantiers renseignés, réalisation d'un état des lieux pour une exploitation en forêt privée avec la Chambre d'Agriculture (Châteauneuf).

Animations en forêt :

3 sorties pédagogiques organisées avec l'ONF et le CNPF (Villard-Sallet, Villard-Léger, Bourget en Huile) à destination des scolaires et du grand public.

TEMPS FORTS

Les Forestivités en Savoie

Pour faire découvrir les métiers du bois et sensibiliser le grand public aux enjeux climatiques et forestiers, Cœur de Savoie a participé à la première édition des « Forestivités » en Savoie initiée par l'Association des Communes Forestières de Savoie et le Pôle d'Excellence Bois. Entre le 19 octobre et le 2 novembre, 7 événements et animations ont été organisés sur le territoire : démonstrations de matériel forestier, concours de bûcherons et artisanat bois lors de l'événement « Chamoux au fil du bois » avec le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières, visite d'une forêt jardinée avec le CNPF, atelier grimpe dans les arbres avec l'Office de Tourisme, visite d'un chantier de construction en bois local avec l'AOC Bois de Chartreuse, sorties naturalistes en forêt avec l'ONF, la Fédération de Chasse et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie...

BIODIVERSITÉ

Le service biodiversité poursuit son activité avec la validation et le déploiement de sa nouvelle stratégie ainsi que la poursuite des actions habituelles. L'année 2025 a été marquée par l'engagement de Cœur de Savoie en tant que coordinateur de 3 sites dans le cadre du premier schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La stratégie biodiversité

Dans la continuité des nombreuses actions engagées depuis 2018, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu, en partenariat avec les multiples acteurs du territoire, la Communauté de communes a souhaité poursuivre cette dynamique au travers d'une stratégie biodiversité. L'objectif de cette démarche, co-construite avec les partenaires, est de poursuivre les actions en faveur de la biodiversité.

Après une année de travail, démarrée en mai 2024, Cœur de Savoie a validé sa stratégie biodiversité en 2025 avec 2 volets d'intervention :

- La feuille de route interne à la collectivité avec : les actions de préservation de la biodiversité pouvant être portées par le service en tant que maître d'ouvrage et le travail en transversalité avec les autres services de la collectivité
- La feuille de route des partenaires techniques permettant de flécher toutes les actions en faveur de la biodiversité portées par d'autres structures en vue d'une cohérence d'ensemble

La sensibilisation du public

En 2025, le service a poursuivi le travail de sensibilisation à la préservation de la biodiversité auprès des différents publics.

Un programme d'animations grand public a été conçu et a permis la réalisation de nombreuses « sorties

nature » tout au long de l'année.

Des animations scolaires ont également été réalisées par France Nature Environnement et par Montagnes Nature et Hommes, dans la poursuite de ce qui se pratiquait les années précédentes. Elles permettent de sensibiliser les enfants du territoire.

La gestion du frelon asiatique

Depuis 2022, la Communauté de communes Cœur de Savoie agit contre la prolifération du frelon asiatique en lien avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) de la Savoie.

La lutte contre cette espèce invasive passe par plusieurs actions, qui ont pour objectif de limiter le développement de l'espèce sur le territoire :

- Le piégeage des fondatrices au printemps pour limiter les nouveaux nids
- La destruction des nids en été et en automne
- Le signalement des nids sur la plateforme dédiée

Depuis 2024 et l'augmentation importante du nombre de nids, Cœur de Savoie s'est associé aux communes pour mettre en œuvre une lutte coordonnées en lien avec le GDS. Ces interventions, déduction faite des subventions obtenues par le GDSA, sont prises en charge à 50 % par Cœur de Savoie. Les 50 % restant sont partagés entre les communes en fonction de leur population.

TEMPS FORTS

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Avec le 1er schéma départemental des ENS qui a vu le jour en 2025, le service biodiversité de Cœur de Savoie s'est fortement impliqué tout au long de la démarche. La Communauté de communes s'est ensuite positionnée pour être coordinatrice de 3 sites ENS :

- Le lac de Sainte-Hélène
- Gargarottes et lac Noir à Apremont
- La forêt du Gargot à Cruet

Les premières réunions de lancement ont eu lieu fin 2025 permettant de rassembler les différents partenaires, gestionnaires et usagers des sites.

Les échanges ont permis de partager les enjeux des sites et d'étudier ce qui pourrait être proposé dans les prochaines années.

Animations dans les accueils de loisirs

En 2025, le service biodiversité s'est rapproché du service enfance afin de mettre en place des animations dans les accueils de loisirs. Ce partenariat a permis de proposer plusieurs animations dans les 4 centres grâce aux interventions de prestataires extérieurs, financées pour partie par une subvention de l'Agence Régionale de Santé, obtenue suite à la réponse à un appel à projet en 2024.



Le lac Noir à Apremont



La Forêt alluviale du Gargot à Cruet



Le Lac de Sainte-Hélène

2025 EN CHIFFRES

3 Espaces Naturels Sensibles sur le territoire, surface labellisée de **480 Ha**, sur 8 communes (Les mollettes, Sainte-Hélène-du-Lac, Saint-Pierre-de-Soucy, Cruet, Saint-Jean-de-la-Porte, Coise, Apremont et Porte-de-Savoie)

Sensibilisation

19 sorties « nature » : 250 personnes

19 animations dans les accueils de loisirs : 250 enfants de 3 à 11 ans, 4 centres

49 animations scolaires : 410 enfants dans 17 classes et dans 10 communes

Frelon asiatique

2 200 signalements en Savoie dont **387** sur Cœur de Savoie

330 nids détruits sur 40 communes du territoire

Un coût de 19 000 € (veille, piégeage, destruction), répartis entre la Communauté de communes et les communes

211 nids détruits par des bénévoles sur le territoire soit une économie d'environ 30 000 €

TOURISME ET LOISIRS

Cœur de Savoie a positionné sa stratégie de développement touristique sur le développement d'une offre de loisirs équilibrée et durable.

Toutes les infos sur tourisme.coeurdesavoie.fr

Office de tourisme

À travers l'Office de Tourisme et des Loisirs, la collectivité valorise le territoire, structure les filières, accompagne les acteurs locaux et répond aux demandes des pratiquants, des habitants comme des visiteurs.

L'Office de Tourisme et des Loisirs fonctionne sous forme d'EPIC et les liens avec la Communauté de communes Cœur de Savoie sont particulièrement étroits. Petite structure agile composée de quatre salariés à l'année, il se distingue par un mode de fonctionnement original, orienté vers l'opérationnel et le service aux acteurs du territoire.

L'Office accompagne les socio-professionnels au quotidien à travers des journées de sensibilisation, des actions de développement de l'offre et un engagement progressif dans la commercialisation. Cette approche vise à renforcer la structuration de l'offre locale et à soutenir l'économie touristique du territoire.

L'Office de Tourisme et des Loisirs constitue également une porte d'entrée privilégiée pour les touristes, les visiteurs et les habitants du territoire. La stratégie de promotion en ligne, avec une mise à jour quotidienne d'informations dites « chaudes », permet de répondre concrètement à la question : que faire aujourd'hui, ici et maintenant ?

La structure privilégie une logique d'efficacité et d'usage plutôt qu'une approche uniquement opérationnelle.

Sa stratégie repose sur trois segments complémentaires : la planification, la réservation et l'expérience. Cette dernière se matérialise notamment par l'organisation d'animations portées directement par l'Office, telles que les Apéros Vignes, les Esc'Apéros ou encore l'enquête géante qui s'est déroulée en septembre 2025. Elle se traduit également par l'accompagnement des socio-professionnels dans la conception d'offres touristiques commercialisables, comme dans le projet « Si le Cœur Vous en dit ... »

L'Office de Tourisme et des Loisirs se positionne comme un acteur complémentaire aux structures en charge de la promotion et de l'inspiration, telles qu'Explore Savoie, la Fédération nationale Vignobles & Découvertes ou le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, notamment dans le cadre de la promotion du Tour des Bauges à vélo. Ces coopérations prennent la forme d'accueils presse, de shootings photo, de contributions à des dossiers de presse ainsi que de participations à des salons et séminaires, contribuant au rayonnement du territoire.

L'Office de Tourisme organise aussi des accueils en face à face dans son accueil mobile qui sillonne le territoire, ou ses 5 accueils délégués.



Esc'Apéros



Enquête géante au château de Miolans

2025 EN CHIFFRES

300 000 € de budget dont **175 000 €** de subvention versés par la Communauté de communes et **140 000 €** de produit de taxe de séjour

4,3 ETP à l'année

Un site internet avec **185 000 visiteurs**

Une place de marché avec **1 300 ventes en ligne**

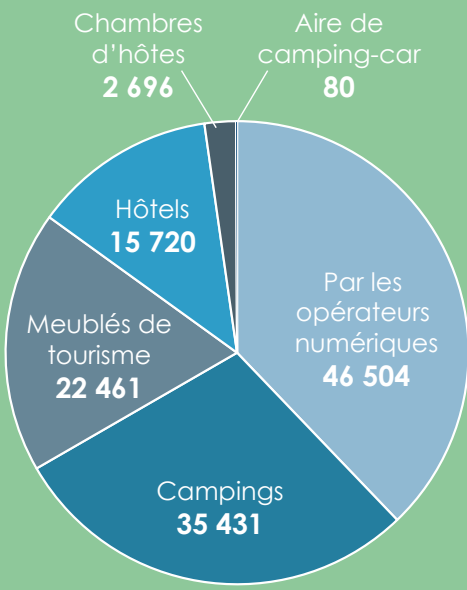
1 accueil mobile

1 accueil à l'année au Musée de la Vigne et du Vin à Montmélián

4 accueils délégués en période estivale

« Le journal de vos envies » tiré à **4500 exemplaires**

Environ **2 500 lits marchands** sur le territoire tout confondu : **122 892 nuitées** déclarées en 2025
2025 nombre de nuitées par prestataire



TEMPS FORTS

Les Esc'apéros sont le fruit d'une longue réflexion menée par l'équipe de l'Office de Tourisme. Cette animation permet de faire découvrir l'histoire et les spécificités des Vins de Savoie à travers deux scénarios originaux, imaginés en collaboration avec les Guides du Patrimoine. Les Esc'apéros sont proposés à la demande, directement chez les viticulteurs et les hébergeurs partenaires. Il s'agit d'une offre innovante et conviviale, contribuant activement à la notoriété et à l'attractivité du territoire.

Une enquête géante au château de Miolans a également été organisée, le 13 septembre dernier, dans un château exceptionnellement privatisé pour l'occasion. Cette animation ludique a été portée par six comédiens et s'est articulée autour de douze équipes, réunissant plus de 100 participants. Cet événement a rencontré un vif succès et a permis de valoriser le patrimoine historique du site de manière ludique et participative.

Activités de pleine nature

L'Office de Tourisme assure aussi les missions autour du développement et de la gestion de l'offre de sports de pleine nature, l'entretien des sentiers, la recherche de financements, ainsi que d'un travail juridique relatif aux responsabilités liées à l'entretien des sentiers et à l'établissement des conventions de passage. À ce titre, la Communauté de communes Cœur de Savoie assure l'entretien de 450 km de

sentiers de randonnée inscrits au PDIPR et investit dans la gestion de sentiers thématiques, comme par exemple le sentier des chevaliers de l'Huïlle, du marais du Haut-Gelon ou le sentier De la vigne sous les cascades. Elle porte également un projet de développement d'une offre de 230 km d'itinéraires dédiés au VTT, au VTAE et au Gravel, dont le déploiement est prévu en 2026.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement des eaux usées est plus que jamais un levier essentiel de résilience et de performance territoriale.

L'année a été marquée par l'aboutissement de trois dossiers majeurs engagés de longue date et par le lancement d'une étude stratégique visant à optimiser le fonctionnement d'un système d'assainissement.

Enquête publique relative au zonage d'assainissement

Le travail issu du Schéma Directeur d'Assainissement engagé en 2023 a permis d'aboutir à la procédure d'enquête publique relative aux zonages d'assainissement des communes du territoire. Cette approbation vient désormais conforter le cadre réglementaire d'intervention de la collectivité et garantir une cohérence durable entre développement du territoire et capacités des systèmes d'assainissement.

Finalisation des travaux d'extension de la station d'épuration dite « du Domaine » sur la commune de Porte-de-Savoie

Après deux années de travaux, le doublement de la capacité de traitement de la station d'épuration permet désormais d'assurer le traitement des eaux usées de 8 communes du territoire en anticipant les enjeux environnementaux et démographiques de demain.

Finalisation d'un projet de station d'épuration sur la commune de Betton-Bettonnet

Ce travail de longue haleine, engagé en 2012 avant même le transfert de la compétence à la Communauté de communes intervenu en 2018, a permis de définir les choix techniques, financiers et

environnementaux les plus adaptés à la configuration du site.

La station d'épuration qui permettra dans un premier temps d'assurer le traitement des eaux usées du chef-lieu de Betton-Bettonnet, permettra dans un avenir plus lointain d'assurer le traitement des eaux usées de la commune de Hauteville. Découpés en plusieurs tranches, les premiers travaux qui s'opéreront jusqu'en 2029 devraient débuter fin d'année 2026.

Lancement de l'étude visant à la réhabilitation d'un réseau et d'un poste de refoulement sur la commune de Chapareillan

Le réseau de transport des eaux usées en provenance de la commune de Porte-de-Savoie transite sur la commune de Chapareillan. Les eaux de cette dernière y sont également raccordées dans le cadre d'une convention de gestion avec la Communauté de communes le Grésivaudan.

L'étude à mener, rendue nécessaire d'une part pour la réduction des eaux claires parasites et d'autre part pour le redimensionnement du poste de refoulement permettra d'optimiser le fonctionnement du système d'assainissement et de satisfaire aux exigences réglementaires en réduisant les rejets au milieu naturel en cas de fortes précipitations.

FOCUS ENTRETIEN

L'entretien du réseau d'assainissement collectif s'est traduit en 2025 par :

- 32 km de réseaux curés par camion hydrocureur à titre préventif
- 3 km de réseaux ont fait l'objet d'une inspection caméra afin d'identifier des désordres



Station d'épuration dite «du Domaine» sur la commune de Porte-de-Savoie

2025 EN CHIFFRES

386 tonnes de matières sèches évacuées (boues d'épuration) sur des filières de valorisation conformes : épandage ou compostage

1 265 332 m3 d'eaux usées traitées

17 stations d'épuration

56 Postes de refoulement/relevage

Environ **406 km** de réseaux

206 contrôles de branchement réalisés

495 avis émis dans le cadre des demandes d'urbanisme (CU, DP, PC, PA etc.)

5,5 techniciens (assainissement collectif et non collectif),
1 directrice de pôle,
1 responsable de service,
1 référente finances,
3 agents administratifs à temps non complet pour la réalisation de la facturation et le suivi des usagers.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif est une solution technique locale garantissant le traitement des eaux usées domestiques sur la parcelle, pour les habitations situées dans un secteur dépourvu de réseau d'assainissement collectif. Le SPANC a pour rôle de contrôler ces installations mais également d'apporter des conseils aux habitants.

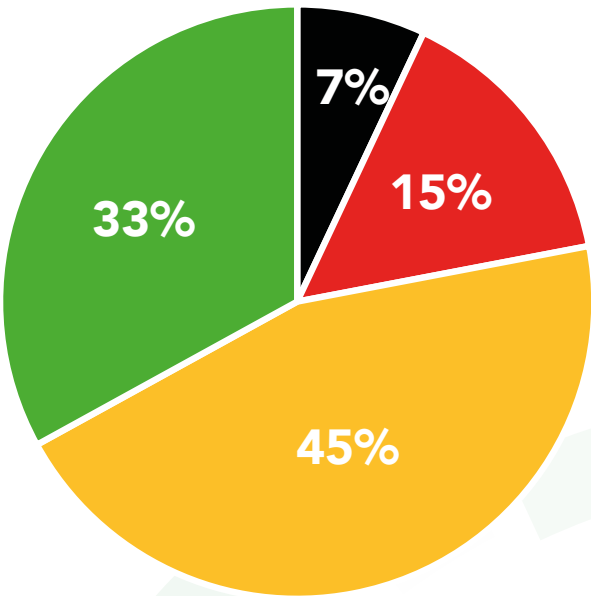
Campagnes de vidange

Comme chaque année, la Communauté de communes a organisé une campagne mensuelle de vidange des fosses septiques entre mars et décembre, par l'intermédiaire de son marché à bon de commande avec la société SCAVI. Les usagers intéressés doivent s'inscrire avant le 25 du mois précédent. En 2025, 89 vidanges ont été réalisées dans ce cadre.

Contrôle des installations d'assainissements non collectif (ANC)

Le départ d'un agent fin 2024, remplacé en mars 2025, a perturbé le fonctionnement du service le temps de la prise de poste puis de la formation du nouvel agent. Le service a donc dû s'organiser tout au long de l'année pour compenser cette difficulté. Malgré cette situation, ce sont près de 430 contrôles de bon fonctionnement et de vente qui ont pu être réalisés, auxquels se rajoutent près de 300 instructions de dossiers dans le cadre de permis de construire ou de réhabilitation et 64 contrôles d'exécution sur les nouvelles installations.

Classification des installations d'assainissement non collectif sur le territoire



Priorité 1 : points noirs, ANC inexistant ou « artisanal » - Obligation de travaux suite au contrôle et dans le cadre des ventes

Priorité 2 : non conforme (ANC incomplet à risque avec rejet) - Obligation de travaux suite au contrôle et dans le cadre des ventes

Priorité 3 : Autre non conforme (ANC incomplet sans risque avec infiltration) - obligation de travaux uniquement en cas de vente

Priorité 4 : ANC complet - Pas d'obligation de travaux

2025 EN CHIFFRES

1 habitant sur 5 environ est concerné par un système d'assainissement non collectif

Un parc d'environ 3 900 installations d'assainissement non collectif sur Cœur de Savoie

89 vidanges réalisées dans le cadre des campagnes de vidanges Cœur de Savoie

Près de 300 demandes d'urbanisme instruites

70 contrôles réalisés dans le cadre de ventes

64 nouvelles installations individuelles contrôlées

EAU POTABLE

L'étude de transfert de la compétence eau potable commencée en 2024 s'est poursuivie durant l'année 2025. Suite au changement de la loi et l'annulation de l'obligation du transfert de la compétence aux Communautés de communes au 1er janvier 2026, les élus du territoire ont choisi le statu quo. Ainsi Cœur de Savoie reste compétente uniquement sur 2 communes : Saint-Jean-de-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny, situation héritée du passé. La facturation est gérée par la Communauté de communes et l'exploitation est confiée à SUEZ dans le cadre d'un marché de prestation de service.

Renforcement du traitement de l'eau à Miolans

Un traitement au chlore, prévu initialement en 2024, a été mis en place en 2025 sur le secteur de Miolans pour un montant de 22 000 € HT.

Renouvellement de deux branchements en plomb

Les branchements plomb présentent des risques pour la santé humaine et doivent être remplacés. Les deux branchements renouvelés en 2025 ont été réalisés sur 50 ml pour un montant de 7 100 € HT.

Création d'une ventilation pour sécuriser l'accès d'un regard

Afin de sécuriser les interventions dans un regard présentant un faible taux d'oxygène, une ventilation a été mise en place pour un montant de 3 400 € HT.

Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et préserver la ressource

La recherche puis la réparation des fuites sur le réseau d'eau potable permet au service d'obtenir un rendement du réseau à 80,87 %, en nette augmentation par rapport à 2024 (80,26%). Au total, 11 réparations ont été réalisées pour l'année 2025. Le rendement est conforme au regard de la réglementation en vigueur.

2025 EN CHIFFRES

2 communes pour 2 952 abonnés au service

66,25 kms de réseau

400 474 m3 d'eau produits

1 445 m3 d'eau importés

9 captages, 13 réservoirs et 8 stations de traitement

56 compteurs abonnés changés dans le cadre de la campagne de renouvellement en cours

94,2 % d'analyses de l'eau conformes sur 69 analyses réalisées



UN TERRITOIRE QUI ENTREPREND

Communication

Animation et mise en
réseau

Locations immobilières
et autres services

Création d'entreprises et
accompagnement local

Économie circulaire

Implantation et
accompagnement des
projets immobiliers

Extension et
aménagement des zones
d'activités

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2025, le climat d'instabilité politique et le ralentissement de la croissance économique ont eu une influence directe sur les entreprises du territoire, dont un certain nombre sont à la peine. Malgré cela, l'économie locale diversifiée fait preuve de résilience.

LES PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2025

Renforcement des actions sur l'économie circulaire : animation des activités avec les entreprises, lancement du référentiel Ademe d'évaluation de l'engagement de la collectivité sur la thématique et implication dans le programme européen Alcotra E-Change qui accompagne les entreprises dans leur adaptation aux enjeux du changement climatique.

Structuration de la stratégie foncière, avec l'objectif de préserver le foncier économique qui se raréfie, par le vote d'une délibération entérinant le recours au bail à construction comme modalité préférentielle de commercialisation des terrains à vocation économique.

Poursuite du projet d'extension du parc d'activités Plan Cumin à Porte-de-Savoie, tant sur le volet des acquisitions que sur les volets environnementaux, que de préservation de l'agriculture et préparation de l'enquête publique (DUP) qui se déroulera en début d'année 2026.

Consolidation des actions en faveur de l'économie de proximité dans les centres bourgs des communes et en particulier celles concernées par le programme « Petites Villes de demain ».

Intégration d'Alpespace dans le projet européen S-Park (parcs d'activités durables) comme site pilote.

Communication

En 2025, la communication a continué de jouer un rôle central dans la valorisation des entreprises, des initiatives locales et des actions portées par le Pôle Développement Économique. L'objectif est resté double : informer efficacement les acteurs économiques du territoire et renforcer la visibilité de Cœur de Savoie comme territoire économique dynamique et engagé.

La newsletter économique de Cœur de Savoie a poursuivi son développement avec la publication de sa 57^{ème} édition en novembre 2025. Diffusée tous les mois impairs, elle représente 6 publications sur l'année. En 2025, la newsletter totalise environ 30 000 vues, 16 300 visiteurs uniques et 56 articles publiés, avec un taux moyen d'ouverture de 50/70%, témoignant d'un fort intérêt pour les contenus proposés. Elle constitue un outil privilégié pour mettre en lumière les entreprises du territoire, relayer les actualités économiques et promouvoir les événements.

En complément, 48 mailings ont été diffusés au cours de l'année. Ces envois, à vocation principalement opérationnelle, ont permis d'informer rapidement les entreprises sur les événements à venir, les calendriers de l'offre de restauration, les travaux ou les informations pratiques liées à la vie des parcs d'activités. Le taux moyen d'ouverture de 40,05 % confirme la pertinence de ce canal pour une communication ciblée et réactive.

Les réseaux sociaux et en particulier LinkedIn, ont continué de renforcer cette dynamique. Les événements, actualités économiques, actions liées à l'économie circulaire et temps forts du territoire y sont systématiquement relayés. Fin 2025, la page LinkedIn compte 2 444 abonnés, illustrant une progression constante de la communauté et un relai efficace des actions menées par la collectivité.

Animation et mise en réseau



Afterwork « Relâche la pression » chez Christalex le 04 novembre

En 2025, la Communauté de communes Cœur de Savoie a poursuivi et renforcé son action en faveur de l'animation économique et de la mise en réseau des entreprises du territoire. Le Pôle Développement Économique s'est une nouvelle fois positionné comme un interlocuteur de proximité, facilitateur de rencontres, de coopérations et de partage d'expériences entre acteurs économiques.

L'année a été marquée par une programmation dense et diversifiée, avec 37 événements économiques organisés, représentant 455 participations cumulées. Ces temps de rencontre ont permis aux dirigeants, salariés et porteurs de projets d'échanger autour de problématiques concrètes, de développer leur réseau et de bénéficier d'apports opérationnels sur des thématiques clés pour la vie des entreprises.

Les ateliers inter-entreprises ont constitué l'ossature de cette animation, avec 19 ateliers thématiques proposés tout au long de l'année. Communication, gestion, outils numériques, intelligence artificielle, marketing, finance, export, qualité de vie et conditions de travail ou encore biodiversité ont été abordés, en privilégiant des formats pratiques, animés par des intervenants locaux reconnus. Ces ateliers ont favorisé les échanges entre pairs et la montée en compétences des participants.

Les afterworks « Relâche la pression », au nombre de 3 en 2025, ont confirmé leur succès. Alliant convivialité, découverte d'entreprises du territoire

et mise en réseau informelle, ils ont rassemblé entre 40 et 80 participants à chaque édition et contribué à renforcer le sentiment d'appartenance au tissu économique local.

En complément, le Pôle a proposé des « Rendez-vous Experts » permettant un accompagnement individualisé sur des problématiques ciblées (organisation, commercialisation durable, recrutement, attractivité, transmission). Ces temps d'échange personnalisés viennent compléter l'offre collective et répondent à des besoins spécifiques exprimés par les entreprises.

L'animation de la vie des pépinières, des hôtels d'entreprises et du hall de la Pyramide d'Alpespace a également été au cœur des actions menées en 2025, avec l'organisation de temps fédérateurs tels que la Galette et la Rentrée des locataires, des animations dans le hall de la Pyramide ou encore des visites d'entreprises. Ces initiatives participent à la création de lien, à l'échange d'expériences et à l'ancrage territorial des entreprises hébergées.

Enfin, les événements sportifs organisés sur Alpespace, comme le Cyclespace ou les Foulées d'Alpespace, ont une nouvelle fois démontré leur capacité à fédérer entreprises, salariés et habitants autour de valeurs communes de dynamisme, de convivialité et de dépassement de soi, tout en contribuant à l'attractivité du parc d'activités.

Locations immobilières et autres services

Le Pôle développement économique gère plusieurs services pour lesquels des facturations (redevances) et la gestion de conventions permet à Cœur de Savoie de générer des recettes.

Ainsi, plusieurs bâtiments permettent de louer des bureaux, des ateliers ou des box de stockage. 50 locataires bénéficient de l'usage de locaux de la collectivité.

Par ailleurs, un service de location de salles à la journée (6 salles) a bénéficié à 46 entreprises et partenaires du territoire. Pour un usage individuel, 3 espaces de coworking sont également proposés. 10 utilisateurs réguliers ont pu utiliser ce service avec un poste de travail dédié.

Création d'entreprises et accompagnement local

Le soutien à la création et au développement des entreprises demeure un axe structurant de l'action du Pôle Développement Économique.

En 2025, cet accompagnement s'est traduit à la fois par l'accueil et l'orientation de porteurs de projets, par l'animation des réseaux partenaires et par la gestion des pépinières d'entreprises du territoire.

Les 3 pépinières d'entreprises ont continué de jouer un rôle clé dans l'émergence et la consolidation des jeunes entreprises. Avec un taux d'occupation moyen de 84 %, en progression de 4 % par rapport à 2024, elles ont hébergé 28 structures.

L'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises s'appuie également sur une collaboration étroite avec les réseaux partenaires, notamment Initiative Savoie, Réseau Entreprendre Savoie et d'autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Les 20 permanences Initiative Savoie organisées à la Pyramide d'Alpespace ont permis d'apporter un appui de proximité aux porteurs de projets, en facilitant l'accès aux financements, à l'ingénierie financière et à un suivi individualisé.

La participation régulière du Pôle aux événements de ces réseaux contribue à renforcer les synergies, à assurer une bonne orientation des porteurs de projets et à favoriser l'émergence d'initiatives entrepreneuriales en lien avec les besoins et les priorités du territoire.

Par ailleurs, les actions en faveur de l'économie de proximité se structurent depuis 2 ans avec la présence d'un manager de commerce dans l'équipe.

Sur le Parc d'activités Alpespace, un service de food-trucks est organisé et coordonné par la collectivité. 5 professionnels proposent leur offre de restauration le midi, avec un restaurateur différent chaque jour de la semaine.

Enfin, Cœur de Savoie dispose d'infrastructures de télécommunication dans plusieurs parcs d'activités (fibre optique noire, fourreaux et installations annexes). Afin de desservir les entreprises en connexion internet, les opérateurs télécom louent une fibre optique de la collectivité sur Alpespace ou bien tirent leur propre câble de fibre optique dans les fourreaux de la collectivité. Une dizaine d'opérateurs sont ainsi gérés sur les volets techniques et administratifs.

Cet agent intervient sur tout ce qui contribue au dynamisme et à l'attractivité du commerce de proximité des communes de Cœur de Savoie. Les interventions s'articulent avec un temps de travail sur le terrain, des permanences hebdomadaires dans les communes intégrées au programme « Petites Villes de demain » (Montmélian, Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny), mais également des contributions sur l'ensemble du périmètre de la collectivité.

De manière opérationnelle, les interventions peuvent être de plusieurs ordres : accompagnement sur-mesure des commerçants, appuis aux collectivités sur leurs projets structurants impactant le commerce, organisation d'animations en lien avec les commerçants et partenaires, démarches actives de lutte contre la vacance commerciale, accompagnement à l'installation, mise en visibilité du savoir-faire local ...

La question de l'ingénierie financière et des soutiens aux projets d'économie de proximité se matérialisent au travers de subventions mobilisées via les fonds européens (notamment Leader), la Région, le Département, la Communauté de communes Cœur de Savoie, mais également d'autres partenaires en fonction de la nature du projet (Ademe, etc.). Cette année, au titre de l'aide régionale « Commerce et Artisanat - Financer l'investissement de mon point de vente » cofinancée par Cœur de Savoie, 7 dossiers ont été déposés pour un investissement total de 523 000 € et 2 aujourd'hui acceptés (12 900 € de soutien financier, dont 4 300 € par la Communauté de communes).

Économie circulaire

En 2025, les actions en faveur de l'économie circulaire s'articulent autour de 3 piliers : déploiement du référentiel économie circulaire (ECI) de l'Ademe, pilotage du Pôle d'économie circulaire en Cœur de Savoie (PECCS) et implication dans le programme européen Alcotra E-Change.

Référentiel ECI

L'engagement officiel de la Communauté de communes Cœur de Savoie dans le référentiel ECI (Économie Circulaire) de l'ADEME s'est concrétisé dans le cadre de la contractualisation d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT). L'année a été consacrée à la phase de diagnostic et de structuration de la démarche. Ce travail a permis de dresser un état des lieux des pratiques existantes, d'identifier les marges de progression et de mobiliser les acteurs internes et externes concernés. Le diagnostic a notamment conduit à l'identification de 172 acteurs potentiellement mobilisables et à la définition de 4 axes stratégiques : l'exemplarité de la collectivité, la réduction et la valorisation des déchets, l'accompagnement des entreprises dans leurs transitions et le soutien aux acteurs locaux de l'économie circulaire.

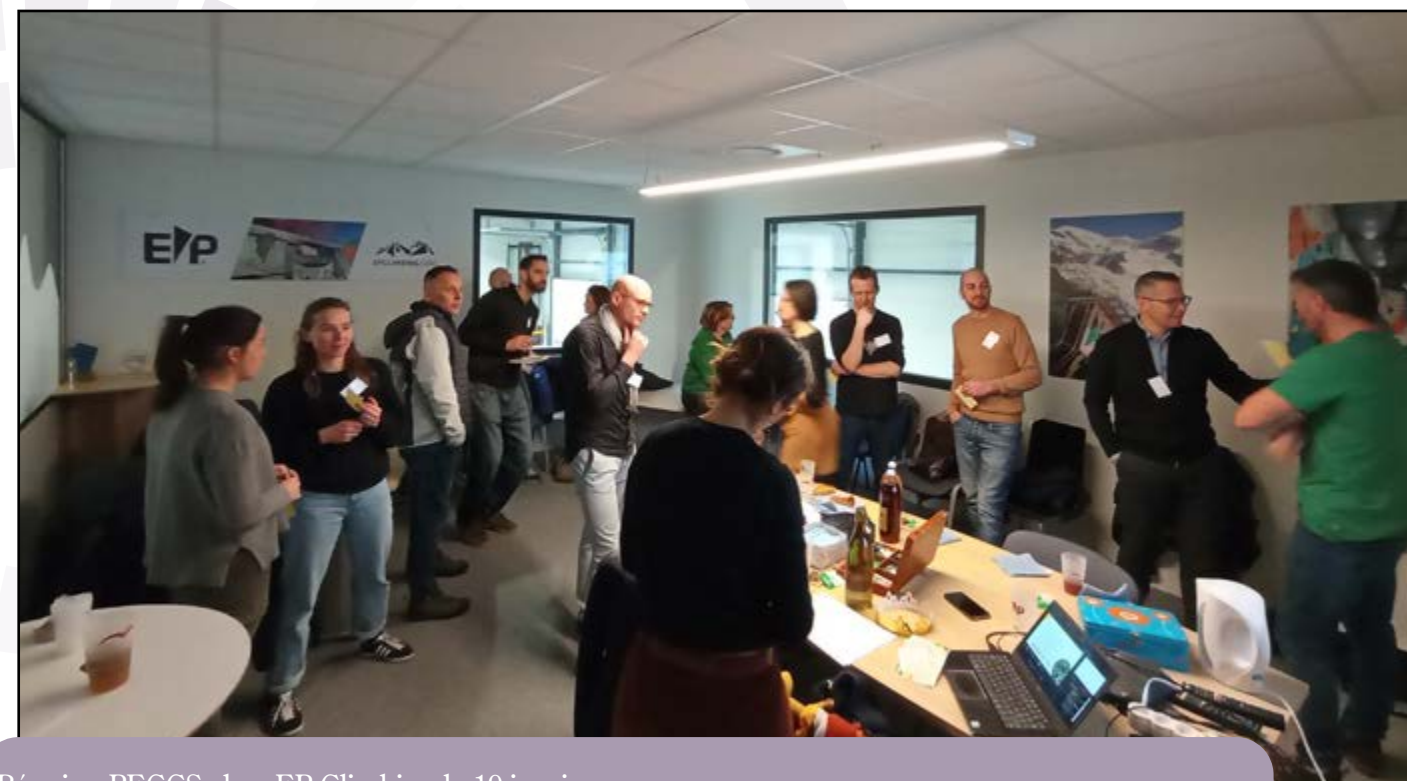
PECCS

Dans la continuité des orientations définies par le référentiel ECI, le PECCS s'est affirmé en 2025 comme un outil opérationnel au service de l'écologie industrielle et territoriale et de la coopération entre acteurs économiques. Cette année, 53 entreprises ont été prospectées, 5 nouveaux acteurs ont rejoint

la démarche, 7 synergies sont aujourd'hui actives et 2 filières font l'objet d'études approfondies. Ces résultats témoignent de l'intérêt croissant des entreprises pour les démarches d'économie circulaire et de la capacité du PECCS à fédérer des acteurs aux profils et aux besoins variés. Des initiatives concrètes ont par ailleurs été soutenues et accompagnées, comme le déploiement du dispositif de paniers de légumes bio, locaux et solidaires de Terre Solidaire Savoie à la Pyramide d'Alpespace.

Alcotra E-Change

La préparation au lancement du projet européen Alcotra E-Change a été un point fort cette année également. Ce projet transfrontalier vise à accompagner les entreprises dans leur adaptation aux enjeux du changement climatique, en mobilisant les leviers de l'économie circulaire et de la coopération territoriale. En 2025, les travaux ont porté sur le montage du dossier de financement, l'intégration de l'animation du PECCS dans le périmètre du projet, ainsi que sur la définition des modalités opérationnelles de mise en œuvre. Une rencontre transfrontalière organisée le 15 avril 2025 a permis de réunir les partenaires français et italiens, de partager les enjeux communs et de poser les bases d'une collaboration durable.



Réunion PECCS chez EP Climbing le 19 janvier

Implantation et accompagnement de projets immobiliers

Animation immobilière et accompagnement des projets immobiliers : un ralentissement sensible de la demande

Le Pôle développement économique se positionne comme une porte d'entrée pour accompagner les projets de croissance et d'implantation des entreprises. Il peut proposer des solutions sur les terrains à vocation économique de la collectivité lorsque la demande s'y prête, ou réorienter le prospect vers des solutions dans le parc privé. Il s'appuie sur une veille réalisée sur les locaux à vocation économique en zone d'activités, la diffusion d'offres immobilières sur le site de la communauté de communes (23 offres) ou à travers la newsletter économique (12 offres mises en avant).

En 2025, le ralentissement économique général a pesé sur les nouvelles demandes d'accompagnement immobilières, avec 57 nouvelles demandes enregistrées, contre 85 en 2024. 56% provenaient d'entreprises situées en dehors de Cœur de Savoie, montrant que le territoire reste attractif. Dix projets ont trouvé une solution sur le territoire, sur des terrains ou dans l'immobilier de la collectivité (RETROFLEET, EVS, SKIDATA), ou sur le marché privé. Certaines demandes dataient de 2022, comme le bureau d'étude HYDRETUDES qui a pu déménager dans un bâtiment tertiaire sur Alpespace. Le territoire a néanmoins fait le constat de l'arrêt de projets industriels d'envergure, le contexte économique ayant fragilisé le projet des entreprises.

Une nouvelle stratégie de valorisation du foncier économique actée en 2025

Malgré une gestion économe des réserves foncières et une stratégie de long terme pour planifier la création de nouveaux espaces économiques, maintenir l'attractivité des sites et sélectionner les candidats à l'installation, la Communauté de communes ne dispose plus que de 9 hectares commercialisables à court terme (hors projet d'extension de Plan Cumin). Dès 2023, elle s'est questionnée sur l'opportunité d'avoir recours au bail à construction comme modalité de commercialisation, à l'instar d'une dizaine d'intercommunalités du sillon alpin. L'objectif affiché est de mieux piloter le foncier économique sur le long terme et de préserver une activité économique créatrice de valeur et d'emplois sur les terrains dédiés.

En 2025, le Pôle a poursuivi son travail sur le bail à construction, avec la réalisation d'une étude comparative, l'animation de temps de travail en groupes de travail techniques et politiques, en commission économique, en réunion de bureau communautaire, en comité des Maires et enfin par le recours à une expertise spécifique.

Ce travail de longue haleine a abouti le 11 décembre au vote d'une délibération actant le principe du bail à construction comme modalité préférentielle de commercialisation des terrains à vocation économique. Cette délibération marque une évolution importante de la stratégie foncière de la collectivité. Elle dispose aujourd'hui d'un modèle de bail à construction, permettant une mise en application immédiate.



Construction d'un bâtiment d'activités pour la société Anderlaine sur le Parc d'activités Alpespace

Extension et aménagement des zones d'activités

Sur le **Parc d'activités Alpespace**, la Communauté de communes a réalisé la 1ère phase des travaux d'aménagement de la voie Darwin, vers la sortie Sud. Des rénovations de voiries (enrobé ou marquage au sol) ont également été menées en cours d'année.

Cette année, plusieurs travaux de modernisation et de sécurisation des voiries des **anciennes zones d'activités communales** ont pu se réaliser dans plusieurs secteurs de Cœur de Savoie. L'objectif est de proposer sur l'ensemble du territoire des aménagements de voirie plus homogènes et qualitatifs.

Ainsi, les **zones d'activités économiques de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny, des Iles à Arbin, de l'Île Besson à Porte-de-Savoie, de La Peyrouse à La Chavanne et sur le parc du Héron situé sur les communes de Valgelon-La Rochette, La-Croix-de-la-Rochette et Rotherens** ont bénéficié de remise en état de chaussée ou d'aménagements de sécurité (plateaux surélevés, chicanes...). Ce travail de revalorisation des zones d'activités de Cœur de Savoie se poursuit afin d'améliorer l'attractivité des secteurs économiques du territoire.

Le **projet d'extension de Plan Cumin** se poursuit sur la commune de Porte-de-Savoie. Le pôle développement économique a répondu aux différentes interrogations des services de l'État (Préfecture, DDT, Dreal) et a renforcé le crédit de ce grand projet d'aménagement. L'instruction par l'État a ainsi pu reprendre son cours. La révision du PLU de la commune constitue le passage obligé pour être compatible avec les documents d'urbanisme. Après un arrêt le 17 juin 2025 et une enquête publique du 13 Octobre au 14 novembre 2025, le PLU sera soumis aux délibérations du conseil municipal en ce début janvier 2026, ouvrant alors la période de préparation de l'enquête publique du projet d'extension à la suite.

En parallèle, Cœur de Savoie a continué d'acquiescer du foncier en 2025, permettant de maîtriser à ce jour 80 % des terrains de l'extension. Enfin, cette année a permis la mise au point d'Obligations Réelles Environnementales (ORE), nouveaux systèmes de compensation environnementale, permettant de conventionner sur 30 ans avec les propriétaires et exploitants de terrains agricoles et de les indemniser pour la mise en œuvre de cultures et de pratiques

culturelles favorables au maintien de la biodiversité.

Sur **Alp'Arc**, à Bourgneuf, les aménagements se poursuivent avec le remblaiement d'une vaste dépression de 135 000 m³ sur environ 5 ha héritée de la construction de l'autoroute de Maurienne à la fin des années 90. Ces terrains remis au niveau du terrain initial permettront une meilleure gestion des réseaux gravitaires à la parcelle. L'étude de projet d'une esplanade a été réalisée afin de desservir des petits lots de terrain pour des PME et des entreprises de services à l'industrie. Les travaux seront engagés au printemps 2026 et permettront de finaliser l'aménagement de la phase 1 d'extension du parc d'activités.

Renforcer la durabilité de des parcs d'activités : de nouvelles initiatives en 2025

La création ou l'extension de parcs d'activités amène l'aménageur à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter-compenser-réduire les impacts sur l'environnement. En 2025, le Pôle développement économique a souhaité se pencher sur la question de la durabilité des parcs existants, en dehors de ces phases de création : comment s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures préconisées, comment mobiliser les entreprises comme partie prenante sur le sujet, comment favoriser la biodiversité ? En réponse, le Pôle a initié un cycle de deux rencontres destinées aux entreprises sur les enjeux de la préservation de la biodiversité sur les parcs d'activités et les leviers d'actions possibles à travers la visite du site de l'entreprise Pain de Belledonne sur le Parc du Héron.

Afin de structurer son intervention, la collectivité a candidaté au projet européen S-PARK (Parcs d'activités durables) financé par le programme de coopération transfrontalière INTERREG et porté par le réseau des Parcs d'activités Durables (PALME). Le financement ayant été validé en 2025, Alpespace fera partie des 5 sites pilotes français qui inspireront la définition de critères de durabilité des parcs d'activités économiques. Alpespace bénéficiera ainsi des expertises, des travaux du réseau, voire de financement pour la réalisation de travaux. La démarche initiée sur ce premier parc d'activité communautaire à vocation à essaimer, à terme, sur les autres parcs du territoire.



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AVEC SES COMMUNES

Petites villes de demain

Service mutualisé ADS

Secrétaire de mairie
mutualisée

Mise en sécurité des
bâtiments

La Communauté de communes dispose de compétences internes lui permettant d'apporter un appui ponctuel à ses communes dans des domaines spécifiques (ingénierie de travaux, commande publique, ingénierie financière, ressources humaines, manager de commerce, mise en œuvre du schéma directeur cyclable...). Pour organiser et mettre en œuvre cet appui, le conseil communautaire a décidé, en septembre 2025, d'instaurer un tarif unique de prestation de services. Celui-ci est fixé à 250 € par jour d'intervention, quel que soit le type de service demandé ou le niveau de qualification des agents mobilisés. Ce tarif a été conçu pour être simple, transparent et attractif, en restant bien inférieur au coût que représenterait, pour une commune, le recours à un prestataire extérieur.

Par ailleurs, la Communauté de communes a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à

projets national pour le déploiement de son schéma directeur cyclable. Ainsi, le territoire de Cœur de Savoie bénéficie d'une subvention de l'État couvrant 50 % des investissements prévus (près de 8,5 millions d'euros HT de projet). Les aménagements éligibles peuvent être réalisés aussi bien par la Communauté de communes que par les communes elles-mêmes. Pour faciliter la mise en œuvre de ces projets, des conventions de prestation de services peuvent être proposées dans le cadre du dispositif mentionné ci-dessus, permettant aux communes de bénéficier de l'expertise technique et administrative de l'intercommunalité.

Enfin, une réflexion est en cours pour élargir, à l'avenir, l'offre de services proposée aux communes, en fonction de leurs besoins et des ressources disponibles au sein de la Communauté de communes.

SERVICE MUTUALISÉ D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service mutualisé d'Application du Droit des Sols est mis à disposition des communes pour l'instruction réglementaire de leurs dossiers d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir (analyse des différents plans et documents, contrôle de la conformité de la demande par rapport au document d'urbanisme de la commune et rédaction de la proposition de décision à l'attention du maire).

Le service a été créé le 1er juillet 2015 au sein de la Communauté de communes, à la suite de la suppression de la mise à disposition gratuite des services instructeurs de l'État.

Il est composé de 3 postes d'instructeur à temps plein + 1 poste à temps non-complet (1 jour/semaine)

38 communes du territoire adhèrent à ce service. Celles qui ne disposent pas de documents d'urbanisme sont gérées par l'État (DDT).

2025 EN CHIFFRES

166 certificats d'urbanisme d'information

108 certificats d'urbanisme opérationnels

715 déclarations préalables constructions

48 déclarations préalables aménagements

353 permis de construire

9 permis d'aménager

5 permis de démolir

PETITES VILLES DE DEMAIN

La Communauté de communes porte un poste mutualisé pour l'animation de ce programme national sur les communes de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette.

L'année 2025 a marqué une phase importante dans la mise en œuvre du programme Petites Villes de Demain (PVD) sur les trois communes labellisées.

À Saint-Pierre-d'Albigny, le centre-bourg poursuit sa transformation avec l'achèvement d'un programme ambitieux de réaménagement des espaces publics, la réalisation d'une aire de services vélo et la création d'un pumptrack. Ces aménagements contribuent à renforcer l'accessibilité, à favoriser les mobilités douces et à améliorer la qualité du cadre de vie.

À Montmélian, les projets structurants prennent forme : aménagement du parc des Capucins et engagement du projet de maison de santé, lancement de l'étude de requalification de l'avenue Paul Louis Merlin et appel à manifestation d'intérêt pour la reconversion de l'ancienne gendarmerie en logements. Autant d'opérations qui participent à la redynamisation du cœur de ville.

À Valgelon-La Rochette, la dynamique s'intensifie autour du lac Saint-Clair et du centre-bourg : étude de mobilité et de requalification urbaine, réalisation d'une voie verte, étude pour la rénovation de la

piscine et structuration du camp de base touristique et de loisirs, sans oublier l'engagement dans le projet important de Pôle Enfance.

Ces avancées témoignent de la montée en puissance du programme et de la mobilisation conjointe des communes et de l'intercommunalité pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs et la qualité de vie des habitants.

2025 EN CHIFFRES

3 communes accompagnées dans le cadre de PVD

9 études lancées

17 dossiers de demandes de subventions réalisés

941 478 € de financements sollicités

2 chantiers démarrés

6 équipements inaugurés



SECRÉTARIAT DE MAIRIE MUTUALISÉ

Ce service a été mis en place en mars 2022 à la demande des élus du territoire. Il est composé d'un agent qui est au service des communes.

Principales missions du service

L'agent assure le remplacement et l'accompagnement des agents des mairies, sur site ou à distance, et facilite la prise de poste des nouveaux arrivants.

Il réalise une veille juridique régulière, avec la rédaction de bulletins d'actualités, de procédures et de fiches pratiques afin de sécuriser les pratiques administratives.

Il anime le réseau des Secrétaires Généraux de Mairie (SGM) et des Directeurs Généraux des Services (DGS). Cette mission se traduit notamment par l'organisation de réunions trimestrielles et la gestion d'un espace documentaire dédié sur le site internet de la Communauté de Communes.

Enfin, il contribue à la mutualisation de certaines prestations, notamment l'achat d'ouvrages et la reliure de documents, dans un objectif d'optimisation des moyens.

2025 EN CHIFFRES

11 collectivités accompagnées dont 3 nouvelles SGM

132.5 jours d'intervention (coût : 250€/j)

4 réunions organisées avec les DGS et SGM

4 réunions « Vis ma vie » organisées avec le Service de Gestion Comptable de Chambéry pour échanger sur les outils informatiques et les pratiques de chacun.

MISE EN SÉCURITÉ DES IMMEUBLES

La police de la mise en sécurité des immeubles est une police spéciale en lien direct avec la compétence dite de « politique du logement et du cadre de vie », plus simplement appelée compétence habitat, prise en charge par la collectivité. Ainsi, les prérogatives de cette police relèvent de la Présidente de la Communauté de communes.

Le pouvoir de police administrative spéciale de mise en sécurité des immeubles (ordonnance n° 2020-1144 du 16 septembre 2020) remplace et étoffe l'ancienne police des édifices menaçant ruine (articles L511-1 du Code de la Construction et de l'Habitation). Elle vise à prévenir tout risque pour la sécurité publique et à garantir la salubrité des immeubles, locaux et autres installations.

Comme auparavant, ce pouvoir ne peut être utilisé que dans les cas où le risque pour la sécurité publique est la conséquence directe d'un dommage inhérent au bâtiment concerné (fissure, détérioration des matériaux...).

Dans le cas où le dommage provient d'une source extérieure (inondation, chute d'arbres, intempéries...), le maire doit intervenir au titre de son pouvoir de police générale (article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT).

Depuis 2019, année depuis laquelle la Communauté de communes exerce ce pouvoir de police spécial, 30 situations de bâtiments dangereux ont été signalés au service Habitat de la collectivité, soit une moyenne de 5 par an. En 2025, 7 nouveaux bâtiments ont été identifiés.

Chaque signalement fait l'objet, à minima, d'une visite sur site accompagnée le plus souvent d'un élu communal, et d'un **rapport de visite** constatant les désordres identifiés. En sus de ces visites réalisées par le service habitat, une **expertise technique** (via le tribunal administratif ou auprès de tout autre expert qualifié) peut être demandée.

Selon l'urgence de la situation, il est ensuite possible d'intervenir par **arrêté urgent** de mise en sécurité ou d'entamer la phase contradictoire d'une **procédure « ordinaire »** de mise en sécurité en avertissant le propriétaire par courrier recommandé.

En 2025, 3 arrêtés urgents de mise en sécurité ont été pris et 3 procédures ordinaires ont été initiées. Lorsqu'un propriétaire défaillant ne réalise pas les travaux prescrits par un arrêté de police, les travaux d'office permettent aux collectivités territoriales d'intervenir directement. Ces travaux sont réalisés aux frais du propriétaire et font (lorsque c'est possible) l'objet d'un recouvrement par la collectivité.

En 2025, les frais d'expertises et d'actes divers liés aux différentes situations en cours pris en charge par la collectivité s'élèvent à 2 780 €. De plus, des

travaux d'urgence ont été réalisés ou engagés pour un montant de 14 617 €.

A ce jour, la plupart des frais engagés pour traiter les situations par des travaux d'urgence ou d'office ne sont pas récupérés par la collectivité compte tenu de l'absence de propriétaire connu ou de leur défaillance.

Fin 2025, une douzaine de situations sont en cours de traitement dont 3 se poursuivent par des procédures de biens en état d'abandon manifeste et d'expropriations sur les communes de Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette. Ces procédures démarrent à l'initiative des Communes et peuvent être poursuivies (phases d'expropriations) par la Communauté de communes. Elles ont pour objectif la revente des biens afin de mettre définitivement fin à la situation d'habitat indigne et de récupérer des financements.

2025 EN CHIFFRES

7 nouveaux signalements

dans 6 communes différentes

3 arrêtés de mise en sécurité urgent

3 interventions en travaux d'office

17 397 € de travaux et frais de procédure engagés





UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET INCLUSIF

Territoire Zéro Chômeur
de Longue Durée

Schéma départemental
d'accueil et d'habitat des
gens du voyage

Chantiers d'insertion

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Une année de structuration de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) pour permettre, aux habitants privés durablement d'emploi des 21 communes du Val Gelon, de retrouver un emploi et faire vivre le droit à l'emploi.

Des actions de mobilisation pour aller à la rencontre des personnes privées durablement d'emploi sur le territoire

L'année 2025 a vu la poursuite et le renforcement de plusieurs actions de proximité pour aller à la rencontre des habitants du territoire éloignés de l'emploi :

- Présence lors des marchés de Valgelon-La Rochette, tractage lors de la distribution de l'aide alimentaire (Croix-Rouge ou Restos du Cœur), distribution de flyers et informations à la sortie des écoles.
- Permanences TZCLD les jeudis matins à France services Cœur de Savoie de Valgelon-La Rochette
- Réunions d'information sur l'expérimentation

Une mobilisation qui a pu se poursuivre grâce au travail partenarial mené avec les acteurs de l'emploi et du social dont France Travail, le Département, Cap Emploi, la MLJ et les structures d'insertion.

L'accompagnement vers l'emploi des personnes privées durablement d'emploi

Pour permettre aux habitants éloignés de l'emploi d'y revenir, un accompagnement individuel et collectif a été proposé. Des ateliers collectifs d'acculturation à l'expérimentation, la confiance en soi, l'identification des compétences ont été couplés avec des visites apprenantes dans les entreprises et structures d'insertion. Plusieurs rencontres thématiques ont également été organisées avec les partenaires sur l'accès aux droits tel la gestion de son budget, le soutien aux démarches administratives, l'emploi et le handicap et la mobilité durable.

L'animation de la dynamique territoriale

Le Comité Local pour l'Emploi, composé de structures privées et publiques s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2025. La commission «droit à l'emploi» s'est également tenue à 4 reprises, afin d'analyser finement la situation des personnes et de proposer des solutions à l'emploi adaptées, dont le retour à l'emploi via Acti'Val73.

La participation aux bilans thématiques et aux démarches d'évaluation de l'expérimentation au niveau national a permis de suivre l'impact des actions mises en place de manière expérimentale sur le territoire (voir le site Internet du Fonds ETCLD et le rapport du Comité scientifique).

L'entreprise à but d'emploi Acti'Val73 poursuit sa mission et son développement

Au cours de l'année 2025, 12 habitants du territoire ont été embauchés en CDI à Acti'Val73, implantée sur le parc d'activité du Héron. Il s'agit de personnes qui étaient éloignées de l'emploi en moyenne depuis 5 ans et qui ont été accompagnées par l'équipe TZCLD.

A la fin de l'année 2025, 40 personnes, dont 5 encadrants, travaillaient à Acti'Val73. Une entreprise qui propose des activités et des services sur 5 pôles thématiques : entretien des espaces verts, multiservices, textile (friperie et atelier couture, réemploi de tissus), mobilité solidaire pour les seniors et réemploi du bois.

Le groupe de travail «activités» a poursuivi l'étude de solutions innovantes d'activités supplémentaires et donc d'emplois potentiels, qui pourraient répondre aux besoins du territoire. Parmi elles, une blanchisserie qui sera lancée au printemps 2026.



Rencontre des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée du réseau Auvergne-Rhône-Alpes à Montmélian le 13 mars 2025.

TEMPS FORTS

Journée des territoires TZCLD d'Auvergne-Rhône Alpes en Cœur de Savoie. Le 15 mars 2025 une centaine de personnes venue de 15 territoires expérimentaux a été accueillie en Cœur de Savoie. Une journée marquée par la visite de l'entreprise à but d'emploi Acti'Val73 suivie par des ateliers thématiques autour du droit à l'emploi à l'Espace François Mitterrand à Montmélian.

Forum de l'emploi : un emploi près de chez moi le 25 novembre 2025 à la Médiathèque de Valgelon- La Rochette. Cet évènement, porté par France Travail avec les membres du Comité Local pour l'Emploi, dont la Communauté de communes, a permis à plusieurs volontaires de retrouver une solution durable à l'emploi sur le territoire.

2025 EN CHIFFRES*

75 personnes privées d'emploi rencontrées et accompagnées depuis 2023 dont :

- 25 personnes rencontrées en 2025
- 12 personnes ont signé un CDI à Acti'Val73
- 6 personnes ont retrouvé un emploi durable dans l'économie classique

15 ateliers collectifs

5 visites apprenantes des entreprises

1 Entreprise à but d'Emploi Acti'Val73 :
40 personnes employées en CDI

1 rencontre des territoires TZCLD de la région AURA sur Montmélian avec 90 participants

1 forum de l'emploi à la Médiathèque de Valgelon- La Rochette :

- 8 employeurs dont 6 entreprises locales et 2 collectivités
- 120 participants

* Les 21 communes de Cœur de Savoie concernées par l'expérimentation TZCLD : Arvillard ; Betton-Bettonnet ; Le Bourget-en-Huile ; Bourgneuf ; Chamousset ; Chamoux-sur-Gelon ; Champ-Laurent ; La Chapelle-Blanche ; La Croix-de-La-Rochette ; Détrier ; Montendry ; Le Pontet ; Presle ; Valgelon-La Rochette ; Rotherens ; La Table ; La Trinité ; Le Verneil ; Villard-Léger ; Villard-Sallet ; Villaroux.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (2019-2025), piloté par l'État, prévoit diverses obligations : un terrain de grands passages doit notamment compléter l'offre existante de Cœur de Savoie (aire d'accueil de Montmélian). La révision en cours du schéma préconise également la réalisation de terrains familiaux.

Révision du schéma départemental des gens du voyage

L'année 2025 a été marquée par le processus de révision du schéma. Le bureau d'études Etudes-actions a été missionné en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage par les services de l'Etat et du Département pour mener à bien ce travail. Un état des lieux et un recensement des besoins ont été réalisés, différents groupes de travail et deux comités de pilotages se sont réunis. Le rendu de novembre 2025 rend compte des différents enjeux et des propositions d'actions pour le schéma 2026-2032.

2026 sera l'année de rédaction et de validation du nouveau schéma départemental. Pour Cœur de Savoie, les enjeux de prescription se situent autour de la localisation de l'aire de grand passage, de sa taille (4 ha ou 2 ha à titre dérogatoire) et de la réalisation de terrains familiaux (4 emplacements préconisés à ce jour).

Aire d'accueil

La Communauté de communes gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché de prestation de service confié à Saint-Nabor Services. Cette aire propose 12 places (24 emplacements de caravanes et véhicules). 262 usagers dont 108 mineurs y ont été accueillis en 2025 représentant 79 ménages pour 7066 jours d'occupation. Le taux d'occupation mensuel moyen est de plus de 90%.

Des travaux de sécurisation et d'amélioration de l'aire ont été réalisés en début d'année : électricité, remplacement des portes des édicules techniques et alarmes, mise en place d'un système de gestion à distance, remplacement des WC. Ces travaux ont nécessité la fermeture de l'aire pendant 1 mois ½ (du 21 février au 7 avril 2025).

Par ailleurs, le règlement de l'aire a été toiletté et mis en conformité avec la législation (décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019). Les tarifs ont été révisés et revalorisés au prix réel des fluides.

Le Centre Social itinérant des Gens du Voyage y intervient chaque semaine. Mis en œuvre au niveau départemental par La SASSON, il a vocation à se déplacer sur l'ensemble des lieux de vie des voyageurs pour favoriser leur accès aux dispositifs de droit commun.

L'ensemble des actions menées sur l'aire d'accueil en 2025 a permis aux voyageurs de vivre une année sans souci majeur. Les relations entre voyageurs et avec le gestionnaire sont apparues plutôt cordiales ; le principal problème est le dépôt récurrent d'encombrants aux portes de l'aire.

Grands passages

La saison des Grands Passages a débuté très tôt en 2025, dès la mi-février (la saison officielle débute le 15 mars). 38 groupes sont venus en Savoie représentant 2074 caravanes. 22 groupes ont été accueillis sur les aires de Grand Chambéry, Grand Lac et Arlysère et 16 groupes ont stationné de façon illicite. En Cœur de Savoie, deux groupes (27 et 30 caravanes) se sont installés sur deux sites à Porte de Savoie pendant 1 et 2 mois. Un autre (15 caravanes) s'est installé à Montmélian durant 1 mois. Comme les années passées, le médiateur des grands passages, financé très majoritairement (93%) par les 4 collectivités accueillantes, est intervenu pour organiser et réguler au maximum les accueils et les échanges avec les voyageurs.

2025 en chiffres

Aire d'accueil

- 12 emplacements
- 90% de taux d'occupation
- 262 usagers accueillis
- Dont 108 mineurs

Grands passages

- 3 groupes
- 3 terrains illicites
- 72 caravanes

CHANTIERS D'INSERTION

Le dispositif chantier d'insertion «métiers de la nature» à une vocation pédagogique et a été mis en place avec une volonté d'immersion au cœur de la population pour lever les appréhensions et participer à l'inclusion d'un public en détention souffrant de difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Clap de fin pour le chantier d'insertion « métiers de la nature »

Depuis 2011, la Communauté de communes et la commune de Valgelon-La Rochette sont partenaires d'un chantier-école pour des personnes placées sous main de justice. Dispensée par le Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricole (CFPPA) Savoie-Bugey et financée par la Région, la formation « métiers de la nature » a permis d'accueillir jusqu'à 8 stagiaires sélectionnés par les services pénitentiaires de Chambéry pour des travaux en espaces verts et en milieu naturel. Pour chaque session de 2 mois, un programme de travaux était proposé et suivi par Cœur de Savoie avec les communes du Val-Gelon et de nombreux partenaires (SISARC, Conservatoire des Espaces Naturels, Foyer Logement, EHPAD...).

En 15 ans, près de 200 stagiaires se sont succédés, à raison de 2 stages par an. 31 sessions de 2 mois ont été organisées grâce à la mobilisation des élus et des services pour accueillir les stagiaires et proposer des chantiers répondants aux attentes pédagogiques de la formation. Conçus comme un tremplin pour accéder au monde du travail au terme de la détention et éviter la récidive, de nombreux stagiaires ont pu accéder à un emploi à l'issue de cette formation.

Après une dernière session organisée au printemps 2025, les partenaires ont décidé de mettre fin à cette aventure humaine qui a nécessité un très fort investissement des équipes pédagogiques et pénitentiaires. Un nouveau format sera peut-être proposé prochainement.

Les principaux chantiers réalisés en 2025

- Plantation d'un massif ornemental pour la mairie de Valgelon-La Rochette
- Entretien du parc du foyer logement « Les Chamois »
- Entretien du cimetière à La Rochette
- Entretien du parc de La Madeleine
- Débroussaillage, bûcheronnage et broyage d'une parcelle communale





GLOSSAIRE

- ADABIO : Association pour le Développement de l'Agriculture BIOlogique
- ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement
- ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
- ADS : Application du Droit du Sol
- ALCOTRA : Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière France Italie.
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- ANAH : Agence NAtionale de l'Habitat
- ANC : Assainissement Non Collectif
- AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
- ASDER : Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables
- BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CANUT : Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CCH : Code de la Construction et de l'Habitation
- CDG 73 : Centre de Gestion de la Savoie
- CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
- CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
- CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CLIF : Comité Local Installation Foncier
- CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- CNPF : Centre National de la Propriété Forestière
- COPIL : COMité de PILotage
- COT : Contrat d'Objectif Territorial
- CRPF : Centre National de la Propriété Forestière
- CST : Comité Social Territorial
- CTG : Convention Territoriale Globale
- DGS : Directeur Général des Services
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- DUP : Déclaration d'Utilité Publique
- ECI : Économie Circulaire
- EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- ENS : Espace Naturel Sensible
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP : Équivalent Temps Plein
- F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et des Conditions de Travail
- FCTVA : Fonds de Compensation pour la TVA
- FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- FOL : Fédération des Œuvres Laïques
- GDS : Groupement de Défense Sanitaire
- GDSA : Groupement de Défense Sanitaire Apicole
- GeMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- GES : Gaz à Effet de Serre
- IME : Institut Médico-Éducatif
- INES : Institut National de l'Énergie Solaire
- LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents
- LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- LED : Diode électroluminescente
- MAEC : Mesures Agro-Environnementales Climatiques
- MOE : Maitrise d'Œuvre
- NAS : Network Attached Storage (serveur de sauvegarde)
- ONF : Office National des Forêts
- OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- ORE : Obligations Réelles Environnementales
- PALME : Parc d'Activité Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement
- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- PCAET : Plan Climat Air-Énergie Territorial
- PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- PECCS : Pôle d'Économie Circulaire en Cœur de Savoie
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PME : Petites et Moyennes Entreprises
- POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés
- PVD : Petites Villes de Demain
- REP : Responsabilité Élargie du Producteur
- RPS : Risques Psycho-Sociaux
- RTE : Réseau de Transport d'Électricité
- SAD : Service Autonomie à Domicile
- SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SDES : Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie
- SGM : Secrétaire Général de Mairie
- SIBRECSA : Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie
- SISARC : Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie
- SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
- SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- UFC : Union Fédérale des Consommateurs
- UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
- URSSAF : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
- VAE : Vélo à Assistance Électrique
- VTT : Vélo Tout Terrain
- VTTAE : Vélo Tout Terrain à Assistance Electrique
- VRD : Voirie et Réseaux Divers
- ZAC : Zone d'Aménagement Concerté (activités économiques et commerciales)

